



**CIAS**

le Grand Autunois Morvan



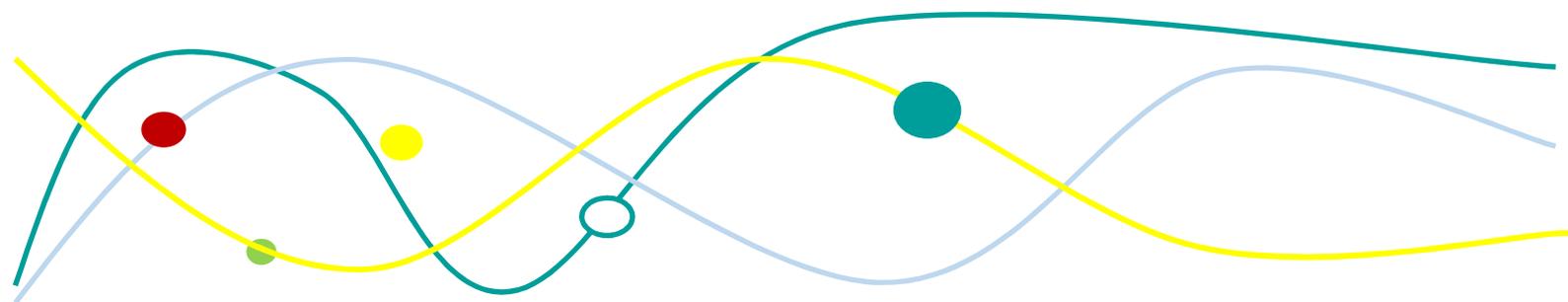
**CENTRE INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DU GRAND AUTUNOIS MORVAN**

RAPPORT  
**D'ACTIVITÉ**  
**2023**

# SOMMAIRE

<b>I. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale .....</b>	<b>4</b>
<b>A Le territoire d'intervention du CIAS .....</b>	<b>5</b>
<b>B. La population du territoire .....</b>	<b>8</b>
1. Les données démographiques	
2. Répartition de la population sur la Région, le Département, le territoire de la CCGAM.	
3. Les données APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)	
<b>C. Les compétences du CIAS .....</b>	<b>13</b>
<b>D. Le soutien du CIAS aux associations locales .....</b>	<b>14</b>
<b>E. Le Conseil d'Administration .....</b>	<b>14</b>
1. Composition	
2. Administrateurs référents	
<b>F. Personnel et moyens de fonctionnement .....</b>	<b>20</b>
1. Organigramme	
2. Tableau des effectifs	
3. Formations	
4. Journée de cohésion des équipes du CIAS	
5. Stagiaires	
<b>G. Budget du CIAS .....</b>	<b>25</b>
1. Les grands chapitres budgétaires et leur réalisation	
2. Détail par fonctions	
<b>II. Petite Enfance – Parentalité/Famille .....</b>	<b>28</b>
<b>A. La convention territoriale globale (CTG) .....</b>	<b>28</b>
<b>B. Les services d'accueil petite enfance .....</b>	<b>29</b>
1. La maison de la petite enfance d'Autun « Bel Gazou »	
2. Le centre pluri accueil d'Epinaç « La Verrerie »	
3. La micro-crèche d'Etang sur Arroux « L'Arche des P'tiots »	
4. La micro-crèche de Mesvres « Les Loupiots »	
5. La micro-crèche de Couches « Marguerites »	
<b>C. L'analyse de la fréquentation .....</b>	<b>45</b>
<b>D. Le relais petite enfance itinérant.....</b>	<b>50</b>
<b>E. Les autres services petite enfance et famille .....</b>	<b>55</b>
1. Le pool de puériculture	
2. Le pôle famille	
<b>III. Solidarité – Personnes Agées, Santé et Handicap .....</b>	<b>64</b>
<b>A. Les animations « ça bouge chez les seniors » .....</b>	<b>64</b>
<b>B. Partenariat avec les Ehpad/clubs et actions intergénérationnelles .....</b>	<b>77</b>
<b>C. Les visites de lutte contre l'isolement .....</b>	<b>79</b>

<b>D. La convention cadre de programmation territoriale 2023-2025 .....</b>	<b>83</b>
<b>E. Interco/villes amies des aînés .....</b>	<b>87</b>
1. La démarche	
2. Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors	
<b>F. Le service de portage de repas à domicile .....</b>	<b>97</b>
<b>G. Le plan canicule .....</b>	<b>100</b>
<b>IV. Insertion sociale et lutte contre les exclusions .....</b>	<b>105</b>
<b>A. L'aide sociale légale .....</b>	<b>105</b>
<b>B. L'aide sociale facultative .....</b>	<b>108</b>
<b>C. La veille sociale .....</b>	<b>119</b>
<b>D. L'accueil des usagers au CIAS .....</b>	<b>122</b>
<b>E. L'accueil social et suivi du public .....</b>	<b>122</b>
<b>F. Le contrat de coopération 2022-2023 entre la CCGAM et le département Pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.....</b>	<b>126</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>128</b>
<b>- Plan d'actions 2024-2026 interco/villes amies des aînés .....</b>	<b>129</b>
<b>- Plan d'actions CTG .....</b>	<b>134</b>
<b>- Bilan plateforme logement-hébergement.....</b>	<b>140</b>



## I. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les centres intercommunaux d'action sociale (CIAS) sont des établissements publics administratifs communaux ou intercommunaux (article 123-6 du Code de l'action et des familles) obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus.

Il dispose donc de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de l'intercommunalité, lui conférant l'autonomie juridique, à savoir :

- Un budget propre, voté par un conseil d'administration.
- La capacité d'être employeur.
- La capacité d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier.
- La capacité d'agir en justice.
- La capacité de souscrire ses propres engagements (conventions de partenariat, marchés publics ...).

### **Compétence optionnelle de la CCGAM prise en 2006.**

Garant de la mise en oeuvre de la politique d'action sociale sur le territoire intercommunal, le CIAS exerce une multitude de missions définies par le code de l'action sociale et des familles.

**Ces missions relèvent à la fois de missions obligatoires imposées par la loi et de missions volontaristes, déployées à son initiative, au titre de l'aide sociale facultative.**

#### **• Les missions obligatoires du CIAS**

- L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale légale.
- La domiciliation des personnes en application de l'article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles.
- L'analyse des besoins sociaux, rénovée par le décret 2016-824 du 21 juin 2016 qui décrit une démarche d'observation du territoire.
- Le fichier des bénéficiaires d'une prestation sociale légale ou facultative, résidant sur le territoire de l'intercommunalité, protégé par le secret professionnel.

**• Les missions du CIAS au titre de l'aide sociale facultative** sont définies de manière large par l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles « le CIAS/CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Au sein de l'intercommunalité, les élus ont décidé de confier au CIAS :

- La gestion des structures petite enfance (5 équipements d'accueil du jeune enfant) et de soutien à la parentalité, le relais petite enfance itinérant et les 2 ludothèques.

- Le service de portage de repas à domicile et de veille sociale, les actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement (délégué à ADMR au 1er janvier 2020).
- L'octroi de prestations remboursables ou non, l'aide au transport sur les lignes urbaines pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, l'aide aux permis des jeunes, le financement d'un logement dédié à l'urgence et aux violences intra familiales, l'accompagnement social des personnes seules en situation de vulnérabilité par les travailleurs sociaux.
- La coordination et l'organisation de la veille sociale pour les personnes sans résidence stable.
- L'animation du réseau des acteurs de l'action sociale, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, associatifs, des collectivités territoriales, d'usagers... sur les trois pôles.

### A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan



Le CIAS couvre tout le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM), dont le siège social est situé 7, route du Bois de Sapins à Autun.

Depuis 2017, la CCGAM est composée de 55 communes. L'organisation s'appuie sur 5 pôles de services de proximité : Autun, Epinac, Couches, Anost sur Arroux.

3ème établissement public de coopération intercommunale de Bourgogne Franche-Comté (en superficie), le Grand Autunois Morvan est aussi la 2ème communauté de communes de Bourgogne Franche-Comté en nombre d'habitants.

Organisé autour de la ville centre Autun, le maillage territorial du Grand Autunois Morvan offre à la fois les équipements urbains indispensables à la vie quotidienne et un environnement naturel préservé.

De la petite enfance à la prise en charge des aînés, les structures publiques ou privées comme les services au public sont très présentes sur le territoire pour garantir aux habitants un confort de vie optimal.

La situation géographique de l'Autunois, au coeur du Morvan, en fait une région aux grands espaces naturels, propices aux activités sportives et au tourisme vert.

La proximité avec les producteurs locaux, les foires et marchés, contribuent au développement des « filières courtes ».

L'offre culturelle s'appuie sur un impressionnant patrimoine architectural de plus de 2000 ans sans cesse mis en valeur par les animations historiques, les visites guidées de monuments et de sites archéologiques, ou encore les expositions des musées et des bibliothèques.

Accueillis dans les nombreuses salles du territoire (dont le parc des expositions l'Eduen, le théâtre municipal, l'Hexagone, la salle Jean Genet, la maison du patrimoine oral...), spectacles, concerts, expositions, conférences et divertissements s'adressent à tous les publics.

Plus d'une centaine d'associations sportives proposent un large éventail d'activités à pratiquer seul, en famille ou en groupe.

Des équipements sportifs de qualité (Centre nautique, plan d'eau, golf, pistes VTT, sports d'escalade, centres équestres, bike park, bases de canoë-kayak...), des chemins de randonnées, des forêts séculaires, de grands espaces... tout est là pour s'adonner à son sport préféré et à des coûts raisonnables.

### **Répartition de la population sur le territoire de la CCGAM**

	2022			2023			Evolution 2023/2022 en %
Anost	714	13	727	<b>710</b>	<b>13</b>	<b>723</b>	-0.55%
Antully	869	10	879	<b>842</b>	<b>18</b>	<b>860</b>	-2.16%
Autun	13 205	1 010	14 215	<b>13 145</b>	<b>991</b>	<b>14 136</b>	-0.56%
Auxy	901	26	927	<b>906</b>	<b>27</b>	<b>933</b>	0.65%
Barnay	98	2	100	<b>98</b>	<b>2</b>	<b>100</b>	0
Brion	291	8	299	<b>290</b>	<b>8</b>	<b>298</b>	-0.33%
Broye	749	13	762	<b>748</b>	<b>14</b>	<b>762</b>	0
Charbonnat	250	4	254	<b>239</b>	<b>3</b>	<b>242</b>	-4.72%
Chissey en Morvan	268	6	274	<b>281</b>	<b>2</b>	<b>283</b>	3.28%
Collonge la Madeleine	46	2	48	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>45</b>	-6.25%
Cordesse	192	4	196	<b>194</b>	<b>4</b>	<b>198</b>	1.02%
Couches	1 285	27	1 312	<b>1 248</b>	<b>28</b>	<b>1 276</b>	-2.74%
Créot	79	4	83	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>83</b>	0
Curgy	1 135	23	1 158	<b>1 118</b>	<b>24</b>	<b>1 142</b>	-1.38%
Cussy en Morvan	374	8	382	<b>363</b>	<b>9</b>	<b>372</b>	-2.62%

Dettey	88	1	89	<b>89</b>	<b>1</b>	<b>90</b>	1.12%
Dracy Les Couches	153	4	157	<b>152</b>	<b>4</b>	<b>156</b>	-0.64%
Dracy Saint-Loup	628	8	636	<b>631</b>	<b>7</b>	<b>638</b>	0.31%
Epertully	61	1	62	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>65</b>	4.84%
Epinac	2 145	30	2 175	<b>2 150</b>	<b>31</b>	<b>2 181</b>	0.28%
Etang-sur-Arroux	1 803	146	1 949	<b>1 794</b>	<b>149</b>	<b>1 943</b>	-0.31%
Igornay	529	5	534	<b>523</b>	<b>5</b>	<b>528</b>	-1.12%
La Boulaye	93	0	93	<b>93</b>	-	<b>93</b>	0
La Celle en Morvan	474	6	480	<b>471</b>	<b>6</b>	<b>477</b>	-0.62%
la Chapelle Sous Uchon	191	1	192	<b>191</b>	<b>1</b>	<b>192</b>	0
La Comelle	247	4	251	<b>247</b>	<b>4</b>	<b>251</b>	0
La Grande Verrière	565	8	573	<b>558</b>	<b>13</b>	<b>571</b>	-0.35%
La Petite Verrière	51	1	52	<b>50</b>	<b>1</b>	<b>51</b>	-1.92%
La Tagnière	212	1	213	<b>210</b>	<b>1</b>	<b>211</b>	-0.94%
Laizy	596	13	609	<b>592</b>	<b>13</b>	<b>605</b>	-0.66%
Lucenay L'Evêque	314	4	318	<b>320</b>	<b>5</b>	<b>325</b>	2.20%
Mesvres	751	22	773	<b>746</b>	<b>22</b>	<b>768</b>	-0.65%
Monthelon	384	15	399	<b>382</b>	<b>15</b>	<b>397</b>	-0.50%
Morlet	50	1	51	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	-5.88%
Reclesne	298	16	314	<b>292</b>	<b>16</b>	<b>308</b>	-1.91%
Roussillon en Morvan	278	8	286	<b>276</b>	<b>5</b>	<b>281</b>	-1.75%
Saint-Didier-sur-Arroux	218	4	222	<b>214</b>	<b>4</b>	<b>218</b>	-1.80%
Saint-Emiland	312	8	320	<b>308</b>	<b>8</b>	<b>316</b>	-1.25%
Saint-Eugène	153	8	161	<b>151</b>	<b>8</b>	<b>159</b>	-1.24%
Saint-Forgeot	440	16	456	<b>437</b>	<b>16</b>	<b>453</b>	-0.66%
Saint-Gervais-sur-Couches	216	3	219	<b>213</b>	<b>3</b>	<b>216</b>	-1.37%
Saint-Jean-de-Trézy	379	13	392	<b>382</b>	<b>13</b>	<b>395</b>	-0.76%
Saint-Léger-du-Bois	525	19	544	<b>518</b>	<b>19</b>	<b>537</b>	-1.29%
Saint-Léger-sous-Beuvray	373	9	382	<b>372</b>	<b>9</b>	<b>381</b>	-0.26%
Saint-Martin de Commune	101	4	105	<b>101</b>	<b>4</b>	<b>105</b>	0
Saint-Maurice-les-Couches	180	3	183	<b>179</b>	<b>3</b>	<b>182</b>	-0.55%
Saint-Nizier-sur-Arroux	120	4	124	<b>119</b>	<b>5</b>	<b>124</b>	0
Saint-Prix	206	7	213	<b>203</b>	<b>7</b>	<b>210</b>	-1.41%
Saisy	345	8	353	<b>346</b>	<b>8</b>	<b>354</b>	0.28%
Sommant	201	5	206	<b>194</b>	<b>5</b>	<b>199</b>	-3.40%
Sully	490	3	493	<b>489</b>	<b>3</b>	<b>492</b>	-0.20%
Tavernay	509	11	520	<b>512</b>	<b>11</b>	<b>523</b>	0.58%
Thil-sur-Arroux	128	0	128	<b>136</b>	<b>2</b>	<b>138</b>	7.81%
Tintry	79	1	80	<b>79</b>	<b>1</b>	<b>80</b>	0
Uchon	89	5	94	<b>88</b>	<b>5</b>	<b>93</b>	-1.06%
<b>Total</b>	<b>35 431</b>	<b>1 586</b>	<b>37 017</b>	<b>35 222</b>	<b>1 585</b>	<b>36 807</b>	<b>-0.57%</b>

source : INSEE, population municipale 2023

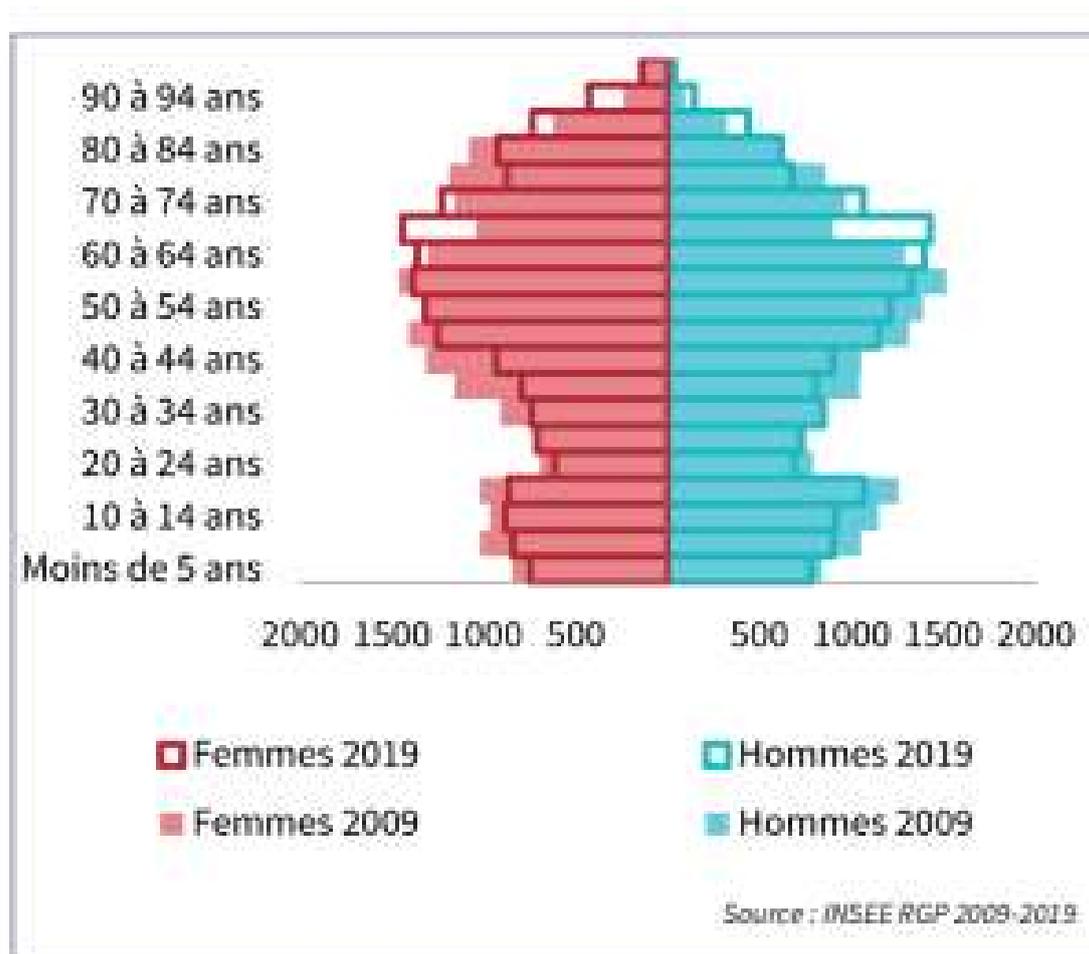
## B. La population du territoire

### 1. Les données démographiques

	Territoire de la CCGAM	Densité	Autun	Densité	CCGAM sans Autun	Densité
2023	35 222	28.12 Hab/km <sup>2</sup>	13 145	213.74 Hab/km <sup>2</sup>	22 077	18.54 Hab/km <sup>2</sup>
2022	35 431	28.29 Hab/km <sup>2</sup>	13 205	214.72 Hab/km <sup>2</sup>	22 226	18.66 Hab/km <sup>2</sup>

Source : INSEE, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

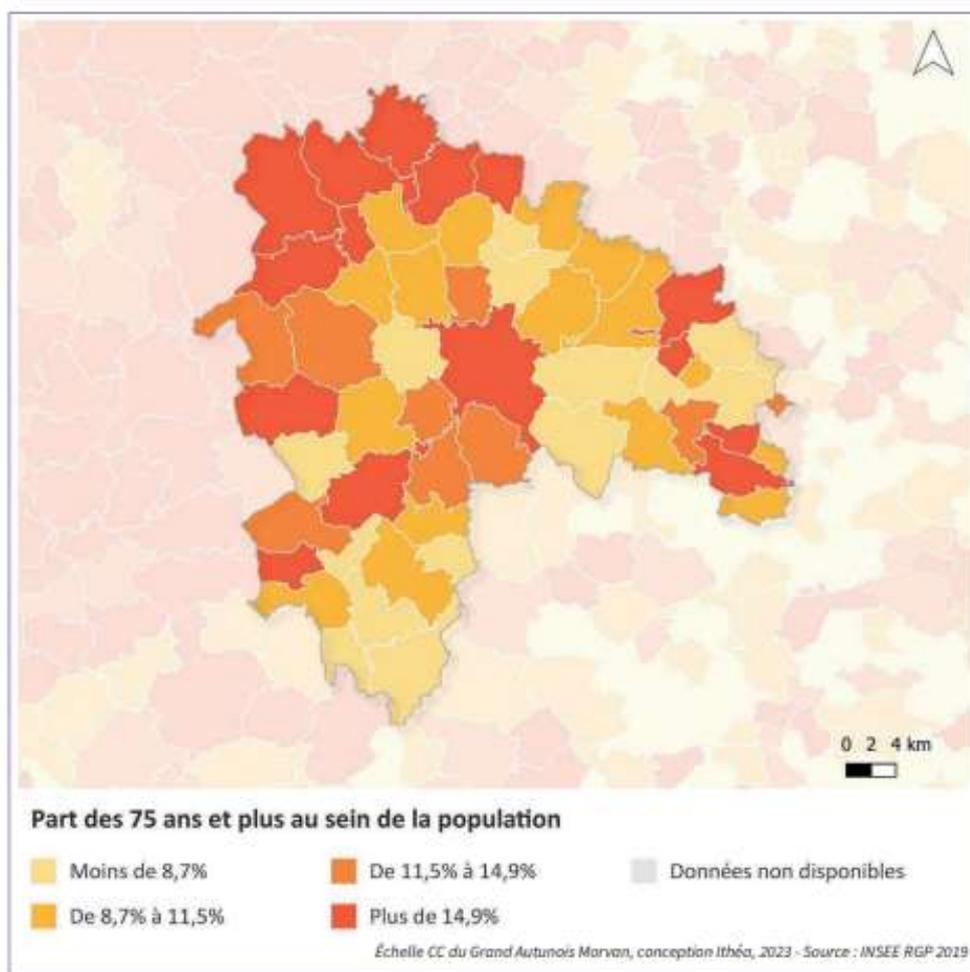
### Pyramide des âges de la population du territoire de la CCGAM



La pyramide des âges pour la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan fait apparaître un phénomène de vieillissement de la population limité, avec des 75 ans et plus en baisse ces 10 dernières années (-3%).

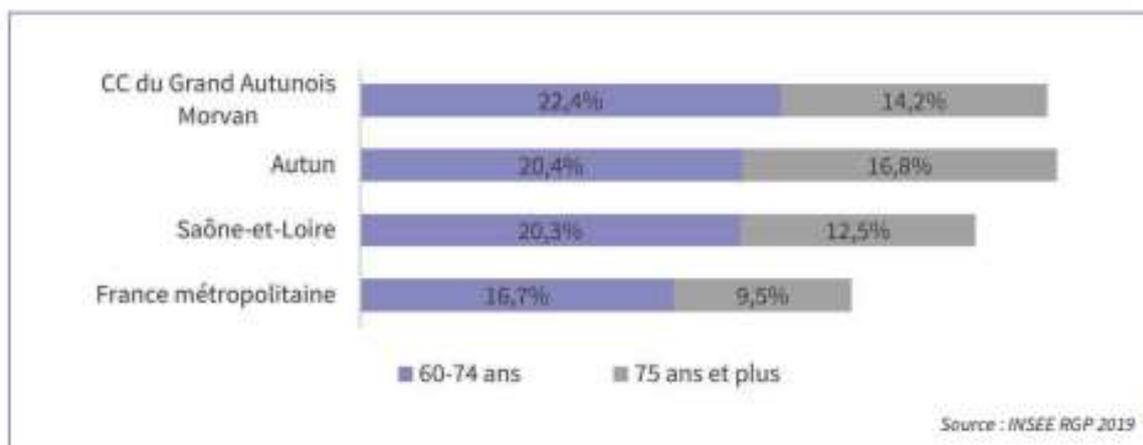
On peut également observer (cf. graphique « seniors par âge » page suivante) une part élevée et en augmentation des 60-74 ans, c'est-à-dire ces « jeunes seniors » d'aujourd'hui qui auront de plus en plus de besoins dans les années à venir.

## Part des 75 ans et plus au sein de la population



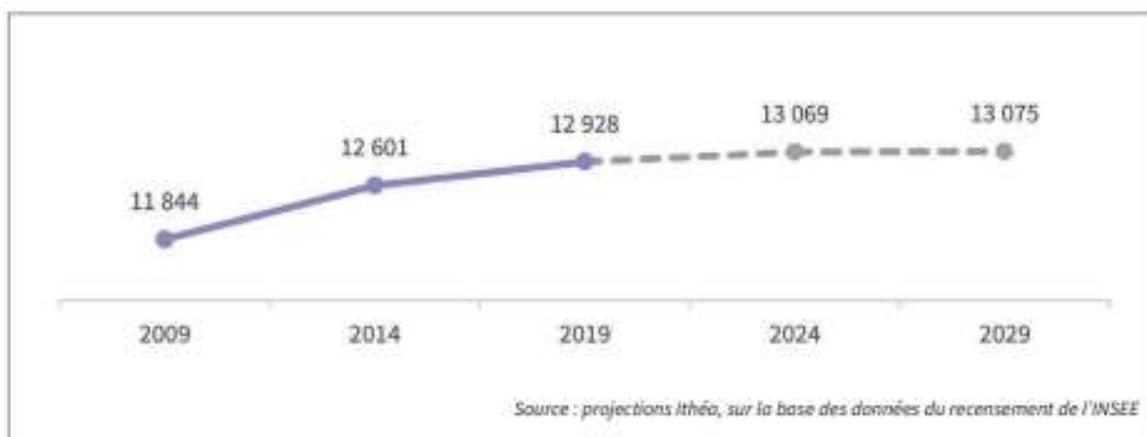
La part la plus faible des 75 ans et plus au sein de la population est enregistrée pour Saint Eugène (3.8%). Et la part la plus élevée quant à elle, est enregistrée pour Chissey-en-Morvan (20.7%).

## Seniors par âge



La part des 75 ans et plus au sein de la population est de 14.2% pour la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, contre 16.8% pour Autun, ou encore 9.5% au niveau national.

## Projection des 60 ans et plus



Aujourd'hui, les 60 ans et plus représentent 12 928 individus pour la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan. Si les tendances de ces 10 dernières années se poursuivent, cette tranche d'âge devrait représenter 13 075 habitants à l'horizon 2029.

### 2. Répartition de la population sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges.

	0/14 ans	15/29 ans	30/44 ans	45/59 ans	60/74 ans	75/89 ans	90 ans ou +	Total	%
<b>Bourgogne Franche Comté</b>									
Hommes	239 576	233 683	238 758	277 799	253 938	108 964	11 712	1 364 430	48.70%
Femmes	228 622	217 453	242 313	284 093	276 470	156 169	32 146	1 437 265	51.30%
<b>Total</b>	468 198	451 136	481 071	561 892	530 408	265 133	43 858	2 801 695	/
<b>%</b>	16.72%	16.10%	17.18%	20.05%	18.93%	9.46%	1.56%	/	100%
<b>Saône et Loire</b>									
Hommes	45 669	40 555	44 359	55 736	54 473	24 299	2 732	267 823	48.60%
Femmes	43 197	36 554	44 849	57 215	59 108	34 977	7 339	283 240	51.40%
<b>Total</b>	88 866	77 109	89 208	112 951	113 581	59 276	10 071	551 063	/
<b>%</b>	16.13%	14%	16.18%	20.50%	20.60%	10.76%	1.83%	/	100%
<b>CCGAM</b>									
Hommes	2 603	2 521	2 516	3 702	3 872	1 762	192	17 167	48.45%
Femmes	2 442	2 214	2 482	3 933	4 101	2 524	567	18 264	51.55%
<b>Total</b>	5 045	4 735	4 998	7 635	7 973	4 286	759	35 431	/
<b>%</b>	14.24%	13.36%	14.11%	21.55%	22.50%	12.10%	2.14%	/	100%

Source : Insee, recensement populationP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

### 3. Les données APA (allocation personnalisée d'autonomie)

L'APA est une aide financière versée par le Conseil départemental de Saône et Loire aux personnes rencontrant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, se déplacer...), ou nécessitant une surveillance régulière. L'APA peut être accordée aux personnes :

- Qui vivent chez elles : on parle d'**APA à domicile**.
- Qui vivent en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : on parle d'**APA en établissement**.

**L'APA à domicile** aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la **perte d'autonomie, l'APA peut financer :**

- Le recours à des aides à domicile (aide au lever, aide à la toilette, portage de repas...).
- L'acquisition de matériels spécifiques (siège de douche, protections pour incontinence...).
- L'aménagement et la sécurisation du logement (téléalarme, barres d'appui, travaux pour l'adaptation d'une salle de bain...).
- L'accueil en journée ou l'hébergement temporaire en établissement.
- Le répit du proche aidant et un relais s'il est hospitalisé.

**L'APA en établissement** aide à payer une partie du tarif dépendance facturé aux résidents en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Pour les bénéficiaires de l'APA à domicile, si un placement en Ehpad est envisagé, le montant d'APA qui sera attribué ne sera pas le même à domicile et en établissement.

**L'APA en accueil familial** finance une partie du coût de l'accueil.

Pour bénéficier de l'APA, il faut :

- Etre âgé de 60 ans ou plus.
- Résider en France de façon stable et régulière.
- Etre en perte d'autonomie, c'est-à-dire avoir un degré de perte d'autonomie évalué comme relevant du **GIR 1, 2, 3 ou 4** par une équipe de professionnels du Conseil départemental de Saône et Loire.

Le montant d'APA attribué dépend du niveau de revenus. **Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive sera demandée.**

L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire. Le Conseil départemental de Saône et Loire ne peut donc pas demander le remboursement des sommes versées au bénéficiaire si sa situation financière s'améliore de son vivant, ni les récupérer sur sa succession à son décès.

Les plafonds du plan d'aide APA sont révisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le montant plafond de l'APA est de :**

- 1 914,04 € pour les personnes évaluées en GIR 1.
- 1 547,93 € pour les personnes évaluées en GIR 2.
- 1 118,61 € pour les personnes évaluées en GIR 3.
- 746,54 € pour les personnes évaluées en GIR 4.

Les montants versés par le conseil départemental de Saône et Loire doivent être utilisés comme prévu par le plan d'aide. Le conseil départemental de Saône et Loire peut vérifier la bonne utilisation des sommes en demandant des justificatifs des dépenses (factures...). Il peut récupérer les montants non utilisés pour des dépenses prévues dans le plan d'aide.

### ➤ **Evolution des bénéficiaires de l'APA à domicile droits ouverts**

Les bénéficiaires droits ouverts sont les bénéficiaires éligibles à l'APA (GIR 1 à 4) de décembre 2018 à 2023.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Saône-et-Loire *	10 200	10 188	10 055	9 819	9 781	<b>9 967</b>
CCGAM	810	777	771	692	669	<b>703</b>

Source : \*CD 71 - indicateurs APA – décembre 2023

➤ **Nombre de bénéficiaires avec des droits ouverts à l'APA selon le GIR en décembre 2023**

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	TOTAL
Saône-et-Loire	76	986	1 945	6 960	<b>9 967</b>

Source : département de Saône-et-Loire – décembre 2023- indicateur APA

➤ **Répartition des bénéficiaires APA sur la CCGAM (il s'agit des bénéficiaires payés sur les années 2018 à 2023)**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Communes CCGAM</b>	Bénéficiaires de l'APA à domicile					
Anost	19	19	20	21	21	<b>19</b>
Antully	19	18	22	23	22	<b>19</b>
Autun	388	395	379	338	336	<b>339</b>
Auxy	8	8	10	8	7	<b>11</b>
Barnay	2	3	3	3	4	<b>5</b>
Brion	4	7	3	2	3	<b>5</b>
Broye	32	27	25	20	19	<b>21</b>
Charbonnat	9	8	10	10	8	<b>6</b>
Chissey en Morvan	8	8	8	8	7	<b>6</b>
Collonge la Madeleine	1	1	1	1	1	<b>1</b>
Cordesse	1	2	2	3	2	<b>3</b>
Couches	43	41	40	36	37	<b>34</b>
Créot	3	2	3	4	3	<b>3</b>
Curgy	20	26	21	21	19	<b>29</b>
Cussy en Morvan	6	7	8	6	13	<b>9</b>
Dettey	1	1	0	0	0	<b>1</b>
Dracy les Couches	3	3	4	4	4	<b>3</b>
Dracy Saint Loup	6	8	8	6	6	<b>10</b>
Epertully	2	1	1	1	1	<b>0</b>
Epinac	79	80	79	75	60	<b>63</b>
Etang sur Arroux	79	82	87	80	72	<b>72</b>
Igornay	16	16	12	15	14	<b>10</b>
La Boulaye	1	1	0	1	1	<b>1</b>
La Celle en Morvan	7	8	10	11	13	<b>12</b>
La Chapelle sous Uchon	4	3	3	2	2	<b>2</b>
La Comelle	5	4	1	1	1	<b>3</b>
La Grande Verrière	15	16	17	21	21	<b>15</b>
La Petite Verrière	1	2	1	2	2	<b>2</b>
La Tagnière	6	4	4	4	5	<b>5</b>
Laizy	9	7	7	8	8	<b>9</b>
Lucenay L'Evêque	20	16	13	12	10	<b>9</b>
Mesvres	32	30	24	27	27	<b>25</b>
Monthelon	2	1	2	2	2	<b>4</b>
Morlet	0	2	2	3	1	<b>2</b>
Reclesne	7	10	10	10	12	<b>13</b>
Roussillon en Morvan	10	9	8	7	5	<b>7</b>
Saisy	3	5	4	3	4	<b>6</b>
Saint Didier Sur Arroux	2	3	4	3	3	<b>4</b>
Saint Emiland	11	12	12	7	3	<b>5</b>
Saint Eugène	2	2	2	2	3	<b>3</b>
Saint Forgeot	14	15	11	12	15	<b>15</b>
Saint Gervais sur Couches	4	5	5	3	3	<b>2</b>
Saint Jean de Trézy	7	7	8	4	4	<b>5</b>
Saint Léger du Bois	22	16	15	9	10	<b>9</b>

Saint Léger sous Beuvray	23	16	19	18	20	<b>17</b>
Saint Martin de Commune	3	2	2	2	3	<b>2</b>
Saint Maurice Les Couches	0	1	0	0	1	<b>1</b>
Saint Nizier Sur Arroux	3	3	3	2	2	<b>3</b>
Saint Prix	12	9	8	8	6	<b>7</b>
Sommant	3	2	3	3	0	<b>2</b>
Sully	12	11	11	8	5	<b>7</b>
Tavernay	7	5	9	9	8	<b>6</b>
Thil Sur Arroux	6	5	7	6	7	<b>6</b>
Tintry	3	1	1	0	0	<b>0</b>
Uchon	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>1 005</b>	<b>996</b>	<b>972</b>	<b>895</b>	<b>871</b>	<b>878</b>

Source : département de Saône-et-Loire

### ➤ Montant moyen payé par bénéficiaire à domicile de 2018 à 2023

A compter du 1er janvier 2021, le mode de règlement des heures prestataires a changé. Le calcul du montant moyen payé de l'APA est impacté.

En effet, le paiement ne se fait plus sur les heures prescrites en CESU, mais sur les heures réalisées directement sur factures aux SAAD, ce qui explique la baisse par rapport aux années précédentes.

Domicile	Part du Département					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Saône-et-Loire*</b>	366 €/mois	375 €/mois	378 €/mois	313 €/mois	337 €/mois	<b>345 €/mois</b>
<b>CCGAM</b>	314,96 €/mois	338,12 €/mois	342,63 €/mois	263,39 €/mois	286,36 €/mois	<b>282.35 €/mois</b>

\*Source : indicateur APA - conseil départemental de Saône et Loire

### **Constat :**

Les orientations actuelles sont favorables au maintien à domicile. Les places en établissement représentent un coût trop élevé.

## **C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan**

Le CIAS gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la compétence sociale de l'intérêt communautaire. Les compétences exercées sont :

### **- Petite enfance/famille**

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (enfants de 2 mois ½ à 4 ans) :

- 1 maison de la petite enfance "Bel Gazou" à Autun qui regroupe sur un seul site
  - 1 très grande crèche
  - 1 relais petite enfance itinérant sur l'ensemble de la CCGAM
  - 1 pool de puériculture
- 1 petite crèche à Epinac
- 1 pluri accueil à Mesvres qui regroupe
  - 1 micro crèche
  - 1 garderie périscolaire
- 1 micro-crèche à Etang sur Arroux
- 1 micro-crèche à Couches
- 2 ludothèques : Autun et Couches
- 1 kiosque famille : espace de vie sociale (EVS)
- 1 lieu d'accueil parents/enfants : 1, 2, 3 Soleil.
- 1 REAAP (réseau d'écoute, d'appui, d'accompagnement des parents)

## **- Personnes âgées / Santé / Handicap : visites de lutte contre l'isolement**

- Organisation d'animations et d'actions de prévention à destination des seniors.
- Veille juridique et conseils auprès des élus et des partenaires en matière de prévention sanitaire (ex. : plan canicule).
- Lutte contre l'isolement et visites de convivialité.
- Service de portage de repas à domicile et de veille sociale délégué à ADMR.
- Interco/villes amies des aînés.

## **- Insertion sociale et lutte contre les exclusions**

- Aide sociale légale.
- Aide sociale facultative.
- Actions en faveur de l'insertion, soutien technique et financier auprès des différentes associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sur le territoire.

### **D. Le soutien du CIAS aux associations locales**

L'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan se traduit par :

- ❖ Le versement de contributions financières sous forme de subventions annuelles de fonctionnement ou d'investissement auprès d'associations œuvrant dans le champ de l'action sociale sur le territoire.
- ❖ Un soutien technique et/ou une participation consultative auprès des différents partenaires concernés.
- ❖ Un travail partenarial dans le cadre de multiples actions menées sur le territoire.

En 2023, le soutien financier du CIAS du Grand Autunois Morvan s'est traduit par le versement d'une somme de **51 180.00 €** de subventions de fonctionnement, répartie entre différentes associations.

Rappel : en 2022 le CIAS a accordé la somme de 66 675.00 € de subventions de fonctionnement.

### **E. Le Conseil d'Administration**

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires du CIAS dans la limite des compétences qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, conformément à la définition de son « action sociale d'intérêt communautaire » définie par ses statuts, adoptés en Conseil Communautaire le 6 janvier 2017.

#### **1. Composition**

Par délibération du 20 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a fixé le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan à 32 membres, soit 16 administrateurs élus et 16 administrateurs nommés.

Ces représentants nommés comprennent obligatoirement des membres représentants :

- Des associations familiales (sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales UDAF).

- Des associations de personnes âgées et retraités du département.
- Des associations de personnes reconnues handicapées du département.
- Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Afin d'associer les membres du Conseil d'Administration à la mise en œuvre des actions menées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, il a été désigné :

### **1. Référents et membres associés du CIAS**

Les référents et membres associés sont nommés pour chacun des principaux secteurs d'intervention du CIAS, définis selon les pôles suivants :

- Petite enfance /famille/parentalité.
- Soutien aux aînés/santé.
- Handicap.
- Insertion/interventions sociales.

Soit, 2 référents et 6 membres associés par secteur qui suivront plus particulièrement ces domaines d'intervention.

### **2. Membres de la commission permanente en matière d'attribution d'aides sociales facultatives**

**La commission permanente** est une instance qui attribue des aides facultatives sous forme de secours ou de prêts aux personnes en difficultés financières.

Elle est composée d'**1** président, de **3 administrateurs et 3 suppléants** (Cf. article 23 du règlement intérieur du CIAS).

Ces administrateurs sont désignés par le président et/ou vice-président du CIAS.

La présidence de la commission est assurée par le vice-président du CIAS.

En cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, son remplacement est assuré par un administrateur du CIAS.

### **3. Comité social territorial (CST)**

**Le comité technique** est une instance de concertation chargée de donner son avis sur **les questions et projets des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.**

Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle.

### **4. Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)**

**La F3SCT** est un organisme participant à la protection de la santé et de la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

En plus de l'employeur ou de son représentant, la F3SCT comprend des représentants du personnel élus.

### **5. Représentants au conseil d'administration d'Autun Morvan Initiatives, Vie de Quartiers, Allo Coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché**

Autun Morvan Initiatives (A.M.I.), Vie de Quartiers, Allo coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché sont des structures associatives, soutenues par le CIAS, qui interviennent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics.

## **6. Conférence intercommunale du logement (CIL) de la CCGAM**

Les conférences intercommunales coprésidées par le préfet et le président de l'EPCI devront définir des orientations relatives aux attributions de logements sur leur territoire.

**La Conférence intercommunale du logement** s'impose aux communautés dotées d'un programme local de l'habitat qui comprennent dans leur territoire un ou plusieurs quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Le rôle de la CIL sera notamment de définir à l'échelle intercommunale :

- Les objectifs en matière d'attributions de logement et de mutations sur le parc social.
- Les modalités de logement des personnes relevant du DALO (Droit au logement opposable).
- Les conditions de coordination entre les différents réservataires (communes, préfet, bailleurs sociaux, mais aussi Action logement titulaires de droits de réservation).
- Le contenu du plan partenarial de gestion de la demande de logement social.

## **7. MAIA**

**MAIA** signifie méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice.

## **8. Schéma départemental de l'autonomie**

**Le schéma départemental de l'autonomie** a ainsi vocation à déterminer le niveau des besoins sociaux et médico-sociaux de la population, à dresser un bilan de l'offre sociale et médico-sociale existante et à faire état des besoins de développement de l'offre (notamment les créations, transformations ou suppressions d'établissements et services).

## **9. Membres titulaires et suppléants à la commission d'appel d'offres et groupements de commandes**

Il appartient aux collectivités territoriales de désigner une ou plusieurs commissions d'appels d'offres (CAO) à caractère permanent.

**La CAO** est composée du président ou de son représentant et de **2 à 4 membres titulaires** de l'organe délibérant qui sont désignés par le président.

Il convient également de désigner des **suppléants au nombre égal à celui des titulaires**.

## **10. Conseil de la vie sociale (résidence du Parc Fleuri)**

Cette instance a pour objectif d'associer les résidents au fonctionnement de la structure qui les héberge. Instauré par la loi du 2 janvier 2002 portant rénovation de l'action sociale, le conseil de la vie sociale représente pour les résidents un lieu de parole où les usagers sont directement impliqués dans le fonctionnement de l'établissement.

Pour la résidence du Parc Fleuri, le conseil de la vie sociale est composé de :

- 2 représentants des usagers et 2 représentants des familles.
- 1 représentant du personnel.
- 2 représentants de l'organisme gestionnaire (l'OPAC depuis mars 2015).

Le conseil de la vie sociale se réunit 3 fois par an et donne son avis sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement (animations, projets de travaux, tarification des services, ...).

Les membres du conseil sont élus pour une durée d'un an au moins et de 3 ans au plus.

### **11. Dispositif d'appui à la coordination (DAC) - Plateforme territoriale d'appui départementale**

Les services de ce dispositif sont construits avec les professionnels et centrés sur la réponse aux situations complexes et sur le soutien à l'organisation des parcours des patients. Ils s'appuient sur un dossier de coordination conçu dans le cadre du programme eTICSS (eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social).

Les missions de la plateforme sont :

- L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise.
- L'appui à l'organisation des parcours complexes.
- Le soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

### **12. Commission unique délocalisée (CUD) du département de Saône-et-Loire.**

**Les commissions rendent des avis sur :**

- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes au titre du FSL.
- Les demandes formulées par les personnes sur orientation des bailleurs du parc social et du parc privé.
- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes, à la suite d'une orientation par un fournisseur de fluides.
- Les demandes d'aides financières et d'accompagnement social sur saisine de la commission de coordination de prévention des expulsions locatives et de la commission de médiation du droit au logement opposable.
- Les demandes d'aides financières sur préconisation des autres instances du PDALHPD en particulier la commission du SIAO, la concertation locale de l'habitat (CLH), la commission d'orientation (CO).
- Les demandes d'aides financières suite à une saisine des organismes payeurs des aides au logement.
- Les demandes d'aides financières suite à une saisine du représentant de l'État dans le département.
- Les demandes d'accompagnement social, au vu d'une évaluation de l'autonomie du ménage liée au logement réalisée par un travailleur social.
- Les recours amiables.

Les avis rendus par les CUD sont des avis simples. Ils sont obligatoires et préalables à la décision.

Les commissions ont également pour rôle de sensibiliser les demandeurs sur les dispositifs et les actions favorisant l'accès et le maintien dans le logement (dispositifs d'amélioration de l'habitat, ateliers sur les éco-gestes...). Dans ce cas, le président peut apprécier le besoin d'échanger avec le ménage en commission sur sa situation liée au logement.

Chaque commission participe à l'élaboration du rapport annuel d'activité du FSL, présenté au comité responsable du plan (CRP) et au comité régional de l'habitat de

l'hébergement (CRHH), en mettant en place une analyse qualitative de ses actions dont celles relevant des bonnes pratiques.

**La composition de chaque CUD est la suivante :**

- Le président ou le(s) vice-président(s) de CUD, conseiller départemental.
- Le Maire de la commune siège de la CUD ou son représentant.
- Un représentant du centre communal d'action sociale ou du centre intercommunal d'action sociale de la CUD.
- Le président de la caisse d'allocations familiales ou son représentant.
- Le directeur de la mission locale du ressort de la CUD ou son représentant.
- Un représentant des associations familiales du département.
- Un représentant des associations caritatives.
- Un représentant des associations oeuvrant en matière d'insertion par le logement.

**13. Commission DSP ADMR** portage de repas à domicile et veille sociale (6 titulaires et 6 suppléants).

**14. Conférence des financeurs de l'habitat inclusif CD 71** (1 titulaire et 1 suppléant).

**15. Interco/villes amies des aînés** (1 titulaire et 1 suppléant).

**2. Administrateurs référents pour le mandat 2020-2026**

	2023	
	Titulaires	Suppléants
<b>1) Référents :</b>	Gatier Monique	Guillaume Grillon
<b>Pôle petite enfance/famille/parentalité</b>	Perrier Laëtitia Jean-François Aluze	Basdevant Louis Odile Joly Françoise Hacker Florence Garnier Dominique HUMBERT
<b>Pôle soutien aux aînés/santé</b>	Catherine Chaminade Danièle Carry	Robert Gras Régine Devoucoux François De Guélis Jean-François Aluze Marie-Joséphine Guérin Alain Dichant Anita Denizot
<b>Pôle handicap</b>	Patrick Cayeux Anita Denizot	Jean-Louis Porcheret Isabelle Le Blavec Anne-Marie Ducreux Céline Goudier-Poswa Jean-Luc Michelot Gérard Poignant
<b>Pôle insertion/ interventions sociales</b>	Jean-François Nicolas Michel Sebastien	Céline Goudier-Poswa Anne-Marie Marillier Micheline Duprey Mireille Vacante Michel Belhomme Olivier De Guélis

<b>2) Commission permanente</b>	Micheline Duprey	Régine Devoucoux
(attribution des aides facultatives en matière d'aides, de secours et prêts aux personnes en difficultés)	Danièle Carry	Odile Joly
	Eric Marchand	Marie Joséphine Guérin
<b>3) Comité technique CIAS (CST)</b>	Monique Gatier	Guillaume Grillon
<b>4) Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail CIAS (F3SCT)</b>	Monique Gatier	Guillaume Grillon
<b>5) AMI - Vie de Quartiers - Allo Coup d'Main - Les Amis du P'tit Marché</b>	Monique Gatier	Régine Devoucoux
(Conseils d'Administration)	Anne-Marie Ducreux	Jean-François Nicolas
<b>6) Conférence intercommunale du logement (CIL)</b>	Monique Gatier	Micheline Duprey
<b>7) MAIA (table de concertation)</b>	Monique Gatier	Guillaume Grillon
<b>8) Schéma départemental de l'autonomie</b>	Monique Gatier	Jean-François Nicolas
<b>9) Commission d'appel d'offres</b>	Jean-Louis Porcheret	Gérard Poignant
	Monique Gatier	Robert Gras
	Guillaume Grillon	Françoise Hacker
	Danièle Carry	Jean Luc Michelot
	Michel Belhomme	Marie-Joséphine Guérin
<b>10) Conseil de la vie sociale (Parc Fleuri)</b>	Danièle Carry	Régine Devoucoux
<b>11) Dispositif d'appui à la coordination - plateforme territoriale d'appui</b>	Monique Gatier	Anne-Marie Marillier
<b>12) Commission Unique Délocalisée</b>	Régine Devoucoux	Micheline Duprey
<b>13) Commission DSP portage de repas à domicile et veille sociale</b>	Monique Gatier	Guillaume Grillon
	Danièle Carry	Régine Devoucoux
	Jean-François Aluze	Micheline Duprey
	Marie-Joséphine Guérin	Olivier De Guélis
	Robert Gras	Anita Denizot
	Catherine Chaminade	Odile Joly
<b>14) Conférence des financeurs CD 71 habitat inclusif</b>	Catherine Chaminade	Danièle Carry
<b>15) Villes amies des aînés</b>	Monique Gatier	Danièle Carry

## F. Le personnel et moyens de fonctionnement

### 1. Organigramme

#### **CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU GRAND AUTUNOIS MORVAN**

**PRESIDENTE : Marie-Claude BARNAY**

**VICE-PRESIDENTE : Monique GATIER**

**DIRECTRICE : Carole MONGOUACHON**

**Accueil – Assistance Administrative** : Lydie DORIC – Christelle DECOUCHE – Sylvie DEVOUARD

#### **PETITE ENFANCE FAMILLE**

**Coordinatrice  
petite enfance/famille  
et adjointe**  
Christine GAUTHEY

**Bel Gazou**  
Fabienne CASADAMONT

**Pluri accueil La Verrerie Epinac  
Micro-crèche de Couches**  
Mélanie TILLARD  
Céline HORREIN

**Pluri accueil Mesvres  
Micro-crèche Etang-sur -Arroux**  
Pauline DERORY

**Relais petite enfance itinérant  
Autun-Etang-sur-Arroux - Broye-  
Mesvres-Epinac- Couches**  
Rose Héléne CASTILLO  
Luc PIRONNEAU

**Soutien à la parentalité**  
Peggy CROCHET

**Ludothèques Autun/Couches  
Ludobus**

#### **SOUTIEN AUX AINES**

**Coordinatrice  
soutien aux aînés  
et adjointe**  
Sylvie DEVOUARD

**Equipe CIAS**  
Actions d'animations et  
de prévention  
Animation du réseau  
partenarial

\*\*\*\*\*

**Visites de lutte contre  
l'isolement**  
Hilal OZTURK

\*\*\*\*\*

**Service de portage de  
repas à domicile et  
veille sociale**  
(Délégué à ADMR 71 au  
1<sup>er</sup> janvier 2020)

#### **INTERVENTIONS SOCIALES**

**Equipe des travailleurs  
sociaux**  
Sandrine GAUNET  
Charlène GUICHARD

## 2. Tableau des effectifs

EMPLOIS PERMANENTS		Emplois budgétaires			Effectifs pourvus ETP		
Grades ou emplois	Catégories	Emplois permanents T. complet	Emplois permanents T. non complet	Total	Agents titulaires	Agents contractuels	Total
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4,75</b>	<b>0</b>	<b>4,75</b>
Adjoint ad.	C	1		1	1		1
adjoint ad. Princ. 1ère cl	C	1		1	1		1
Rédacteur principal 1ère classe	B	1		1	0,75		0,75
Rédacteur principal 2ème classe	B	1		1	1		1
Attaché principal	A	1		1	1		1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0,75</b>	<b>3,75</b>
Adjoint technique	C	2		2		0,75	0,75
Adjoint techn. Princ. 2ème cl	C	1		1	1		1
Adjoint techn. Princ. 1ère cl	C	2		2	2		2
<b>FILIERE SOCIALE</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>4,39</b>	<b>2</b>	<b>6,39</b>
Assistant sociaux éducatifs	A	2		2	1,43		1,43
Educateurs de jeunes enfants	A	5		5	2,96	2	4,96
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>		<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>9,2</b>	<b>2,84</b>	<b>12,04</b>
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	7		7	3,4	2,84	6,24
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	2		2	1,8		1,8
Conseiller socio-éducatif	A	2		2	2		2
Infirmier en soins généraux	A	1		1	1		1
Puéricultrice hors classe	A	1		1	1		1
<b>FILIERE ANIMATION</b>		<b>26</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>21,61</b>	<b>5,26</b>	<b>26,87</b>
Adjoint d'animation	C	9	2	11	4,81	5,26	10,07
Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	12		12	11,8		11,8
Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C	4		4	4		4
Animateur princ. 2ème cl	B	1		1	1		1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>56</b>	<b>2</b>	<b>58</b>	<b>42,95</b>	<b>10,85</b>	<b>53,8</b>

EMPLOIS NON PERMANENTS		Emplois budgétaires			Effectifs pourvus ETP
Grades ou emplois	Catégories	Emplois permanents T. complet	Emplois permanents T. non complet	Total	Agents contractuels
<b>FILIERE ANIMATION</b>		<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4,85</b>
Adjoint d'animation	C	4	1	5	4,85
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1,46</b>
Adjoint technique	C	1	1	2	1,46
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1,6</b>
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1			1
Infirmier en soins généraux	A		1		0,6
<b>FILIERE SOCIALE</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Educateur jeunes enfants	A	1			1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8,91</b>

### 3. Formations

Thème	Temps de Formation	Nbre agents
Concours	1 jours/agent	12
Intégration catégorie B	7.5 jours/agent	2
Intégration catégorie C	4.5 jours/agent	2
Préparation aux concours via le CPF	6.25 jours/agent	2
Le référent salarié	0.5 jour/agent	2
Accueil inconditionnel	6 jours/agent	2
Les écrans et les enfants de 0 à 3 ans	2 jours/agent	1
La communication gestuelle avec l'enfant de 0 à 3 ans	1 jour/agent	3
Webinaire : la communication constructive en petite enfance : l'art de composer avec empathie et stratégie	0,5 jour/agent	1
La communication avec les parents en structure d'accueil petite enfance	1.5 jours/agent	6
Les étapes du développement de l'enfant	1 jour/agent	3
La prise en charge des enfants de parents présentant des troubles psychiatriques	2 jours/agent	2
Formation pôle handicap	1 jour/agent	4
Analyser son parcours pour valoriser son potentiel	2 jours/agent	1
La bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans	2 jours/agent	2
Le respect des rythmes du jeune enfant	2 jours/agent	1
L'éveil sensoriel et artistique	2 jours/agent	1

Les activités plastiques avec le tout petit (0-3 ans)	2.25 jours/agent	4
Les manifestations d'agressivité du jeune enfant	2 jours/agent	1
Formation nutri'time	1 jour/agent	8
Journée d'actualité : les neurosciences dans le social et le médico-social	1 jour/agent	1
Webinaire : la santé mentale	0.5 jour/agent	4
Mon environnement, ma santé	1 jour/agent	3
Webinaire : prévention de l'usure professionnelle en petite enfance	0,5 jour/agent	1
L'aide sociale aux personnes âgées	1 jour/agent	2
Le bien-être et l'éveil du jeune enfant par la relaxation et le massage en structure petite enfance	2 jours/agent	2
Du stress au mieux-être, les ressources pour les professionnels	2 jours/agent	2
Webinaire : le travail en équipe. Des situations problèmes à la cohésion	0,5 jour/agent	1
Journée d'actualité : une réunion vivante et efficace, c'est possible !	1 jour/agent	1
L'animation d'un atelier pour les parents et les enfants	2 jours/agent	1
Gestion des comportements difficiles et agressifs du tout petit	2 jours/agent	1
Webinaire : Les neurosciences et le tout petit	0,5 jour/agent	1
Lâcher prise pour gagner en efficacité professionnelle	2 jours/agent	1
Journée d'actualité : la découverte du handicap psychique	0,5 jour/agent	1
De la connaissance à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans	1.5 jours/agent	2
La fonction de maître d'apprentissage	2 jours/agent	2
Les pleurs et les colères de l'enfant de 0 à 3 ans	2 jours/agent	2
L'approche de l'analyse transactionnelle en travail social	2 jours/agent	2
Webinaire : chansons et comptines du monde entier pour les tout petits	0,5 jour/agent	1
Manager efficacement et prendre soin de son équipe en établissement d'accueil du jeune enfant	3 jours/agent	1
Formation accueillante LEAP	3 jours/agent	1
Penser son projet d'accueil pour le assistantes maternelles	0,5 jour/agent	1
Webinaire : l'accès aux droits des personnes réfugiées	0.5 jour/agent	2
La lecture et la compréhension du bulletin de paie	0.5 jour/agent	4
L'hygiène alimentaire en production de repas	2 jours/agent	1
1er secours en santé mentale	2 jours/agent	1
Le principe de laïcité dans les services publics	1 jour/agent	1
Les répercussions des violences conjugales et intrafamiliales chez l'enfant <b>en intra</b>	2 jours/agent	33
SST initiale <b>en intra</b>	2 jours/agent	15
SST recyclage <b>en intra</b>	1 jour/agent	19
Formation des membres élus des CST <b>en intra</b>	5 jours /agent	3

Communication gestuelle - Langage des signes - <b>initiation en intra</b>	1 jour/agent	15
L'application du droit syndical dans les collectivités territoriales <b>en intra</b>	1 jour/agent	3
Préparation à la retraite <b>en intra</b>	1 jour/agent	1

En 2023, il y a eu au total **320 jours de formation et 192 agents formés.**

Les formations les plus suivies ont été :

- Les récupérations des violences conjugales et intrafamiliales chez l'enfant.
- SST Recyclage.
- SST initiale.
- Communication gestuelle - langage des signes - initiation.

#### 4. Journée de cohésion des équipes du CIAS

Très belle matinée avec une petite cinquantaine d'agents CIAS présents à cette 3ème journée de cohésion d'équipe.

L'accueil a été organisé au salon d'honneur de la ville d'Autun autour d'un petit déjeuner. Ensuite Monique Gatier, vice-présidente du CIAS, a salué la mobilisation de chacun un samedi matin pour partager un temps d'interconnaissance.

Répartis en trois groupes, les collègues ont été accueillis par le conservateur d'Etat de la CCGAM pour une visite du fonds ancien à la bibliothèque intercommunale, puis par le service archéologie de la ville d'Autun pour la valorisation du métier d'archéologue et des missions d'archéologie préventive et enfin par une intervenante pour un atelier calligraphie très participatif, au sein duquel les collègues ont pu se tester à l'écriture de leur prénom.

Les thèmes étaient tout trouvés à l'occasion des journées du patrimoine 2023. Un grand merci à nos collègues municipaux et intercommunaux, passionnés par leur métier.

#### 5. Stagiaires

Services	Demandes de stage	Stagiaires accueillis (ies)	Nbre de semaines effectuées	Stages rémunérés
Maison de la Petite Enfance Bel Gazou	41	31	90	0
Micro-crèche « Marguerites » Couches	10	10	38	0
Micro-crèche « L'arche des P'tiots » Etang	7	6	20	0
Micro-crèche « Les Loupiots » Mesvres	6	3	6	0
Pluri accueil Epinac	7	10	23	0
Relais Petite Enfance	2	1	9	0
Ludothèque	3	5	8	0
CIAS (siège)	2	3	13	1
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>69</b>	<b>207</b>	<b>1</b>

Les différentes structures du CIAS ont accueilli **69 stagiaires** durant l'année 2023, contre 62 en 2022 et 58 en 2021.

## G. Le budget du CIAS du Grand Autunois Morvan

### 1. Les grands chapitres budgétaires et leur réalisation

#### Les dépenses de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Dépenses prévues (BP+BS+DM)	Dépenses réalisées en 2023	Taux de réalisation en %
011 – Charges à caractère général	728 871.41	672 727.75	19.77%
012 – Charges de personnel & frais assimilés	2 695 480.00	2 650 987.85	77.92%
020 – Dépenses imprévues	12 433.28	-	-
022 – Dépenses imprévues	-	-	-
65 – Autres charges de gestion	86 270.00	77 877.31	2.29%
66 – Charges financières	700.00	-	-
67 – Charges exceptionnelles	10 500.00	750.00	0.02%
<b>TOTAL (dépenses réelles uniquement)</b>	<b>3 534 254.69</b>	<b>3 402 342.91</b>	<b>100%</b>

#### Les recettes de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2023	Taux de réalisation en %
002 – Solde d'exécution reporté	394 104.41	-	-
013 – Atténuation de charges	2 500.00	24 248.66	0.72%
70 – Ventes de produits, prestations de services	659 530.00	675 841.70	19.82%
74 – Dotations et participations	2 487 909.00	2 703 132.66	79.29%
75 – Autres produits de gestion courante	-	439.66	0.01%
77 – Produits exceptionnels	14 718.00	5 570.01	0.16%
<b>TOTAL (recettes réelles uniquement)</b>	<b>3 558 761.41</b>	<b>3 409 232.69</b>	<b>100%</b>

#### Les dépenses d'investissement

Chapitre de vote	Dépenses prévues	Dépenses réalisées en 2023 (mandats + restes à réaliser)	Taux de réalisation en %
13 – Subventions d'investissement	-	-	-
20 – Immobilisations incorporelles	4 500.00	-	-
204 – Subv d'équip versées	10 000.00	-	-
21 – Immobilisations	201 379.31	37 240.44	94.81%
27 – Autres immobilisations financières	6 500.00	2 040.00	5.19%
<b>TOTAL</b>	<b>222 379.31</b>	<b>39 280.44</b>	<b>100%</b>

#### Les recettes d'investissement

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2023	Taux de réalisation en %
001 – Solde d'exécution reporté	171 851.59	-	-
10 – Dot., Fonds divers et réserves	-	11 138.34	21.14%
13 – Subventions	26 021.00	40 141.66	76.17%
27 – Autres immobilisations	-	1 418.00	2.69%
<b>TOTAL</b>	<b>197 872.59</b>	<b>52 698.00</b>	<b>100%</b>

## 2. Détail par fonctions

### Les dépenses de fonctionnement

Fonctions	Dépenses 2022	% dép.	Dépenses 2023	% dép.
01 – Opérations non ventilables	-	-	<b>2 040.00</b>	<b>0.22%</b>
020 – Adm. Génér. de Collectivité	450 915.85	48.32%	<b>444 332.40</b>	<b>47.61%</b>
021 – RH – Allocataire perte d'emploi			<b>13 494.02</b>	<b>1.44%</b>
5220 – Services communs	45 000.00	4.83%	<b>45 000.00</b>	<b>4.82%</b>
5235 – Aide sociale légale	6 243.69	0.67%	<b>7 782.68</b>	<b>0.83%</b>
5237 – Autres	66 675.00	7.14%	<b>51 180.00</b>	<b>5.49%</b>
612 – Repas à domicile	335 699.91	35.98%	<b>340 957.60</b>	<b>36.53%</b>
6122 – Animations personnes âgées	14 663.72	1.57%	<b>16 171.23</b>	<b>1.73%</b>
6123 – Visites de convivialité	1 285.47	0.14%	<b>1 650.00</b>	<b>0.19%</b>
63 – Aides à la famille	12 592.15	1.35%	<b>10 674.00</b>	<b>1.14%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>933 075.79</b>	<b>100%</b>	<b>933 281.93</b>	<b>100.00%</b>

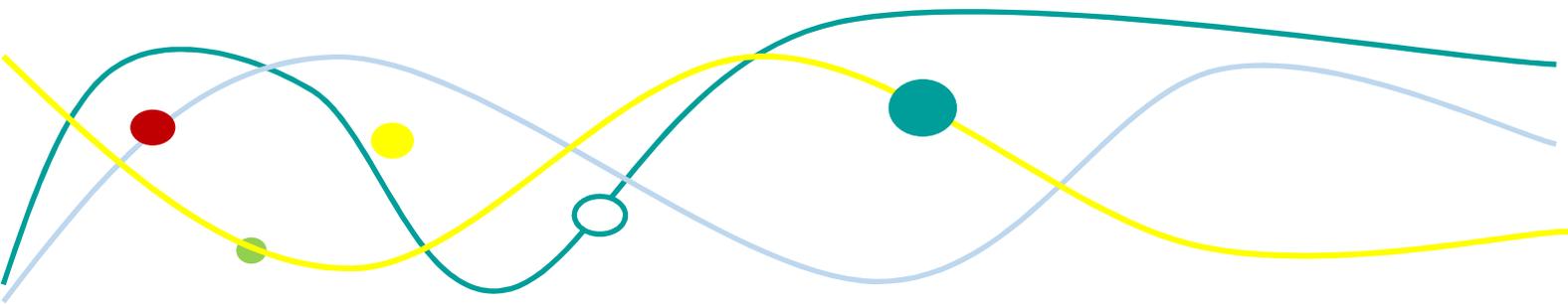
Fonctions	Dépenses 2022	% dép.	Dépenses 2023	% dép.
52345 – Accueil de jour	-339.80	-0.01%	-	-
52374 – T2 Espace Saint-Ex	15 654.82	0.67%	<b>15 917.67</b>	<b>0.63%</b>
6411 – M.P.E. Bel Gazou	1 453 382.09	62.48%	<b>1 503 591.37</b>	<b>59.94%</b>
6421 – Multi accueil Epinac	152 040.94	6.53%	<b>231 143.87</b>	<b>9.22%</b>
6422 – Micro Crèche Mesvres	119 922.79	5.15%	<b>116 071.30</b>	<b>4.63%</b>
6423 - Micro Crèche Etang sur Arroux « Arche des P'tiots »	136 324.88	5.86%	<b>184 098.33</b>	<b>7.35%</b>
6424 – Micro Crèche Couches « Les Marguerites »	160 847.44	6.91%	<b>168 293.13</b>	<b>6.71%</b>
644 - RPE Autun	88 990.10	3.00%	<b>131 713.24</b>	<b>5.25%</b>
6441 - RPE Broye-Mesvres	4 879.00	0.20%	<b>4 473.50</b>	<b>0.18%</b>
6442 - RPE Epinac	3 364.41	0.14%	<b>2 161.38</b>	<b>0.09%</b>
6443 – RPE Etang Sur Arroux	41 020.65	1.76%	<b>616.00</b>	<b>0.02%</b>
6444 – RPE Couches	4 023.52	0.17%	<b>5 763.42</b>	<b>0.23%</b>
6451 – Kiosque Familles	41 290.23	1.77%	<b>46 012.74</b>	<b>1.83%</b>
647 – Ludothèque Autun	100 132.90	4.30%	<b>93 286.97</b>	<b>3.72%</b>
6471 – Ludothèque Couches	277.75	0.89%	<b>387.03</b>	<b>0.01%</b>
6472 - Ludobus	1 246.06	0.05%	<b>1 631.66</b>	<b>0.06%</b>
648 – Espace famille 1, 2,3 Soleil	3 050.49	0.13%	<b>3 179.81</b>	<b>0.13%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 326 108.27</b>	<b>100%</b>	<b>2 508 341.42</b>	<b>100.00%</b>

## Les recettes de fonctionnement

Fonctions	Recettes réalisées en 2022	% rec.	Recettes réalisées en 2023	% rec.
01 – Opérations non ventilables	1 073 806.85	68.82%	<b>1 012 642.15</b>	<b>68.57%</b>
020 – Adm. Génér. de Collectivité	92 371.49	5.93%	<b>81 776.82</b>	<b>5.54%</b>
5220 – Programme Réussite Educative	45 000.00	2.89%	<b>45 000.00</b>	<b>3.05%</b>
612 – Repas à domicile	326 735.67	20.95%	<b>327 814.08</b>	<b>22.20%</b>
6122 – Animations personnes âgées	15 471.00	0.99%	<b>9 455.10</b>	<b>0.64%</b>
6123 – Visites de convivialité	6 562.50	0.42%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 559 947.51</b>	<b>100%</b>	<b>1 476 688.15</b>	<b>100.00%</b>

Fonctions	Recettes réalisées en 2022	% rec.	Recettes réalisées en 2023	% rec.
52345 – Accueil de jour	7 000.00	0.42%	<b>7 000.00</b>	<b>0.35%</b>
52374 – T2 St Exupery	4 085.64	0.26%	<b>4 085.64</b>	<b>0.21%</b>
6411 – M.P.E. Bel Gazou	999 922.63	60.80%	<b>1 227 015.81</b>	<b>61.81%</b>
6421 – Multi accueil Epinac	170 259.99	10.35%	<b>159 380.16</b>	<b>8.03%</b>
6422 – Micro Crèche Mesvres	116 547.26	7.09%	<b>131 050.88</b>	<b>6.60%</b>
6423 – Micro Crèche Etang Sur Arroux	93 932.14	5.70%	<b>130 843.94</b>	<b>6.59%</b>
6424 – Micro Crèche Couches	91 947.79	5.59%	<b>113 285.17</b>	<b>5.71%</b>
644 – RIAM Autun	90 878.70	5.52%	<b>133 232.76</b>	<b>6.71%</b>
6441 – RIAM Broye-Mesvres	2 140.37	0.13%	-	-
6442 – RIAM Epinac	7 051.81	0.44%	-	-
6443 – RIAM Etang Sur Arroux	3 113.30	0.19%	<b>8 727.32</b>	<b>0.44%</b>
6444 – RIAM Couches	-577.44	-0.03%	-	-
6451 – Kiosque Familles	40 992.40	2.49%	<b>48 107.43</b>	<b>2.42%</b>
646 – REAAP	-	-	<b>203.64</b>	-
647 – Ludothèque Autun	12 738.41	0.77%	<b>7 913.09</b>	<b>0.40%</b>
6471 – Ludothèque Couches	-57.47	-	<b>368.00</b>	<b>0.02%</b>
6472 – Ludobus	-	-	<b>7 075.00</b>	<b>0.36%</b>
648 – Espace famille 1, 2, 3 Soleil	4 532.85	0.28%	<b>6 953.70</b>	<b>0.35%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 644 508.38</b>	<b>100%</b>	<b>1 985 242.54</b>	<b>100.00%</b>

(Source : logiciel Finances EKSAE - exercice comptable 2023)



## II. Petite Enfance – Parentalité/Famille

### A. Convention territoriale globale de service aux familles

Le CIAS, dans le cadre de sa compétence petite enfance/famille s'appuie sur la **CTG (convention territoriale globale)** signée en décembre 2019.

La CTG, initiée par la caisse d'allocations familiales de Saône et Loire, a permis de renforcer la collaboration entre la CCGAM, le CIAS et la ville d'Autun. Elle a pu définir le projet global du territoire sur les thématiques suivantes :

- Petite enfance.
- Enfance/jeunesse.
- Accompagnement parentalité/lien social.
- L'accès au droit.

#### APPARTEE

**Cette convention a été signée pour une durée de 4 ans, allant jusqu'au 31 décembre 2024. De ce fait, une nouvelle convention sera travaillée durant l'année 2024. Pour cela, un chargé de coopération globale a été recruté en septembre 2023 pour animer la démarche CTG dans sa globalité assurant le lien entre le comité de pilotage, le comité technique et les chargés de coopération thématique des collectivités signataires.**

Le diagnostic du territoire a permis :

- D'identifier les besoins prioritaires.
- De définir les champs d'intervention.
- D'optimiser l'offre existante et/ou de développer une offre nouvelle.
- D'adapter les politiques familiales et sociales.
- De faire connaître les actions et les services auprès des habitants.

Pour cela il a fallu un engagement des partenaires exprimé par une collaboration au moyen d'un comité technique.

Cette collaboration consiste à :

- Assurer le bon fonctionnement et le suivi de la réalisation des objectifs des 4 axes cités ci-dessus.
- Renforcer la coordination entre les 4 partenaires.
- Veiller à la complémentarité des actions.
- Porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes.

Pendant toute la durée de la convention le comité technique se réunit et une évaluation annuelle est présentée par le comité de pilotage.

**Tout changement et/ou modification apporté à la convention doit faire l'objet d'un avenant signé.**

**L'axe Petite Enfance** est consacré à :

- La restructuration de l'offre d'accueil sur le territoire et plus particulièrement le haut Morvan (maison des assistant(e)s maternel(le)s - (MAM Cussy).
- Les conditions de travail des assistant(e)s maternel(le)s (mutation du métier).
- La construction d'un partenariat entre les secteurs scolaire, périscolaire, ALSH et petite enfance/rythme de l'enfant.
- Privilégier le lien social/animations « aller vers » et permanences délocalisées.
- Renforcer les actions autour de la parentalité.

Afin de répondre au mieux à ces objectifs, a été développé un pôle famille.

## **B. Les services d'accueil Petite Enfance**

Quatre modes de garde sont proposés aux familles : l'accueil régulier, occasionnel, d'urgence et « AVIP ».

✓ **L'accueil régulier.** Réservé aux familles ayant une activité professionnelle ou assimilée (stages, formations, études) sans limite de temps.

✓ **L'accueil occasionnel.** Permet aux familles dont un, voir les deux parents qui ne travaillent pas, de bénéficier de quelques heures pour leurs enfants afin de les socialiser ou tout simplement prendre du temps pour eux-mêmes. L'enfant est connu de l'établissement, mais la famille ne définit pas à l'avance ses besoins. La réservation s'opère de manière ponctuelle, dans la limite des places disponibles.

✓ **L'accueil d'urgence.** Concerne un enfant qui n'est pas connu de l'établissement et dont la famille a besoin d'un mode d'accueil en urgence dans des cas exceptionnels (hospitalisation ou décès d'un membre de la famille, reprise immédiate d'un travail après une période de chômage, enfant porteur d'un handicap, enfance en danger, famille en grande précarité...).

✓ **L'accueil « AVIP ».** Accueil s'adressant aux familles inscrites dans un parcours de situations d'insertion professionnelle orientées par France Travail. Travail partenarial renforcé avec les responsables d'établissement (accompagnement...).

**Il s'agit avant tout de proposer :**

- ✓ **Un moyen de garde pour les parents qui travaillent.**
- ✓ **Ce même service, ponctuellement, aux autres parents.**
- ✓ **Un lieu adapté à l'éveil du tout petit, où il fera ses premiers pas vers la socialisation et l'autonomie à son rythme avant sa rentrée à l'école.**

### **1. La Maison de la petite enfance d'Autun "Bel Gazou"**

La Maison de la petite enfance « Bel Gazou » regroupe sur un même lieu :

- ✓ 1 très grande crèche,
- ✓ 1 relais petite enfance itinérant,
- ✓ 1 pool de puériculture.

L'établissement est agréé pour une capacité maximale de 91 places : 75 places d'accueil régulier, 16 places d'accueil occasionnel et 3 places permutables entre occasionnel et régulier.

La direction de l'établissement est assurée par une éducatrice de jeunes enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice des services petite enfance et famille

du CIAS, infirmière puéricultrice. La directrice est accompagnée dans ses missions par deux adjointes : une infirmière sur le volet médical et une éducatrice de jeunes enfants sur le volet éveil/éducatif. En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à ses adjointes ou à la coordinatrice petite enfance et famille, infirmière puéricultrice.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence, et de 8h00 à 17h30 pour l'accueil occasionnel.

La crèche est organisée en 3 sections :

- **Section des moussaillons : De 2 mois ½ à la marche acquise.**

Projet pédagogique axé sur le jeu favorisant l'éveil individuel et collectif tout en respectant le rythme de l'enfant.

- **2 Sections « matelots » et « pirates » :**

De la marche acquise à 3 ans ½, ce qui permet un enrichissement des relations du fait des différents stades de développement. Les plus petits observent les plus grands et bénéficient d'une émulation plus importante. Les plus grands développent des qualités relationnelles comme l'entraide et l'empathie.

**A la rencontre de leur environnement**, les enfants commencent à marcher. C'est une période de grandes découvertes. La position debout leur permet de visualiser le monde tel qu'il est grand. Il peut alors être intimidant et c'est à nous, professionnel, d'offrir à l'enfant tous les accès pour appréhender au mieux cette nouvelle aventure. Pour cela, il doit s'approprier son environnement. Etant moteur, il a besoin de bouger, toucher, grimper.

À travers les **actions de la vie quotidienne**, l'accueil, les repas, les temps de change et de sieste, nous permettons à l'enfant de se repérer dans l'espace et le temps pour qu'il puisse avoir confiance en lui et essayer de nouvelles expériences.

C'est également une période très sensible au niveau du développement de la personnalité. Les expériences vécues le plus fréquemment, positives ou négatives s'inscrivent durablement dans la mémoire du jeune enfant. Tout est « stimulus » et les neurosciences affectives et sociales nous apprennent qu'en l'encourageant, nous l'aiderons à grandir en harmonie avec ses pairs et les adultes qui l'entourent dans le respect et la bienveillance. C'est à ce moment que les **éco-gestes** du quotidien, pour préserver leur planète, doivent être véhiculés.

Chaque année, un thème est défini par l'équipe. Il permet de proposer des activités et des ateliers ciblés, de faire découvrir à l'enfant de nouvelles expériences sensorielles et psychomotrices en gardant un fil conducteur tout au long de l'année.

➤ **Bilan 2023**

**RENCONTRES AVEC LES PARENTS DE LA STRUCTURE :**

Afin de renforcer les liens avec les familles autour de l'enfant, des rencontres ont été proposées tout au long de l'année.

Des ateliers parents enfants ont eu lieu 2 fois par mois, en alternance ateliers créatifs et ateliers cuisine :

 1<sup>er</sup> et 03 mars 2023 : bouteilles sensorielles.

- 👉 22 et 24 mars 2023 : muffins salés.
- 👉 03 et 05 mai 2023 : tartelettes fruits de saison.
- 👉 24 et 26 mai 2023 : plantations dans le jardin de la crèche.
- 👉 21 et 23 juin 2023 : peinture maison et collage.
- 👉 13 et 17 novembre : bouteilles sensorielles.
- 👉 11 et 15 décembre : pâtisseries de Noël.

Les parents et grands-parents adhèrent à ses rencontres qui leur permettent de repartir avec des idées d'activités à mettre en place à la maison. C'est un moment privilégié qui permet de créer un lien avec les professionnels et d'échanger sur des problématiques éducatives ou des sujets du quotidien. Les dates étant programmées à l'avance, les parents qui travaillent peuvent ainsi s'organiser s'ils souhaitent participer.



Les parents ont été conviés au mois de novembre à la fabrication d'1 Memory pour leur enfant.

### **ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS :**

#### Eveil à la musique :

Une intervenante en chant de l'école de musique, propose des séances d'éveil musical aux 3 services moussaillons, matelots et pirates.

Ces moments sont très appréciés et attendus par les enfants. Ils sont formateurs pour les agents qui peuvent ainsi renouveler leur répertoire.

#### Carnaval :

Le 21 février 2023, enfants et adultes ont pu se déguiser, chaque section a organisé des activités d'éveil sur le thème de carnaval.

Des beignets ont été préparés par les cuisinières pour le goûter des enfants et pour offrir aux parents.

#### Semaine nationale de la petite enfance du 18 au 25 mars 2023 :

Le thème cette année était : « *POP ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien* ». Tout au long de la semaine des ateliers et animations ont été proposés, gommettes, peinture, manipulations, contes ...

#### Motricité gymnase rue des Pierres à Autun :

En partenariat avec le relais petite enfance, une séance de motricité a été proposée aux plus grands les lundis de 9h à 10h.

#### Chasse aux œufs :

Le 7 avril 2023 dans le jardin de la MPE.

#### Rencontres intergénérationnelles : projet déposé dans le cadre du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.

Une psychopraticienne stomathérapeute accompagnée de son chien Pally, un labrador, a proposé tout au long de l'année différentes animations autour de la détente, de la musique et du lien intergénérationnel.

Ces rencontres étaient destinées aux grands-parents des enfants de la structure. Un partenariat a été également instauré avec l'EHPAD Saint-Charles et des résidents ont pu assister à 2 séances.

Les 11 et 25 janvier, 8 et 22 février, 8 et 29 mars, 26 avril, 10 et 31 mai, 7 et 28 juin, 13 et 27 septembre, 18 octobre, 15 et 29 novembre.

Une photographe a été associée au projet et a pu prendre des photos pour saisir des moments clés de ces rencontres.

#### Mamies lectrices :

Partenariat avec l'association « Lire et faire lire ». Les mamies lectrices proposent aux enfants 1 bain de lecture les mercredis et jeudis de 10h à 10h30.

#### Rencontres avec l'association « Tricoturetdécoflo » de Tavernay :

Des ateliers ont été organisés à la MPE et à Tavernay. Les membres de l'association ont réalisé une peluche « P'tit Loup » comme mascotte du service des Matelots, qui a été le fil conducteur de différents projets tout au long de l'année.

Les enfants, avec l'aide des anciens et de leurs parents, ont pu réaliser chacun une petite peluche.



#### Ateliers culinaires intergénérationnels :

Au centre social Simone Veil. En partenariat avec l'animatrices des visites de lutte contre l'isolement du CIAS, des rencontres ont eu lieu autour de la confection d'un repas qui a ensuite été partagé.

Véritable lien social, les anciens ont eu beaucoup de plaisir à partager ces rencontres avec les enfants.

Ils ont pu se sentir utiles et partager leur savoir-faire.

### Sorties à la médiathèque :

Les grands sont allés par petits groupes à la médiathèque/bibliothèque intercommunale le mercredi matin 1 fois par mois.

### Réalisation de macarons et diverses pâtisseries :

Proposition d'un papa de la crèche d'accueillir les grands dans son atelier (Autun Morvan Traiteur).

Des groupes de 8 enfants ont pu réaliser des macarons et roses des sables, les 23 mai, 1<sup>er</sup> juin, 8 juin, 9 juin et 14 juin.



### Fête de la musique le 21 juin :

Un concert du conservatoire de musique a eu lieu dans le jardin de la maison de la petite enfance.



### Sortie de fin d'année :

Le 27 juin, visite de la caserne des pompiers pour les enfants de 3 ans et leurs parents, suivie d'un pique-nique au lac.

### Fête de la Crèche :

Le samedi 8 juillet, les familles ont été conviées à une matinée festive organisée par le personnel. Beaucoup de stands sous forme de kermesse ont été mis en place. Le centre équestre a proposé des tours de poney. Les photos prises par la photographe ont pu être exposées dans le jardin.

### Dans le cadre de la semaine du goût du 16 au 22 octobre :

Des menus particuliers ont été prévus par les cuisinières tout au long de la semaine sur le thème des pays. Les enfants ont pu découvrir de nouvelles saveurs. Une sortie a été proposée chez Ribas Primeur, le fournisseur de la maison de la petite enfance, pour déguster fruits et légumes.

### Festivités de Noël :

Un spectacle de Noël de Kamishibai « petit Loup va au Canada » réalisé par les agents, a été proposé aux enfants tout au long de la semaine du 18 au 22 décembre. Un menu festif a été préparé par les cuisinières.

## **FORMATIONS DES AGENTS :**

### Séances d'analyses de la pratique :

Les séances d'analyse de la pratique ont pris une autre forme cette année. Les agents ont participé à des séances de sabre, de yoga du rire et de dessins, encadrées par une professionnelle. Cette ouverture a permis de découvrir des techniques de détente.

### Formation aux violences intra familiales :

2 groupes de 8 agents ont été formés durant 2 jours cette année. Ces journées, l'amplitude horaire de la structure a été diminuée du fait de l'absence des agents. L'ensemble des agents est à présent formé.

### Journée pédagogique le 23 juin 2024 :

- « Communication non verbale » : la dernière moitié des agents a été formée à cette technique de communication.

- « Les arts plastiques » : les agents ont pu expérimenter différentes techniques artistiques.

## **➤ Perspectives 2024**

Journée festive le 6 juillet pour célébrer les 10 ans de la structure.

## **2. Le centre pluri accueil d'Epinaç « La Verrerie »**

La petite crèche de la Verrerie d'Epinaç est un pluri-accueil qui se situe à proximité du centre-ville, 17, rue Jean Bouveri, 71360 Epinaç.

Pour l'année 2023, la structure était agréée pour recevoir 15 enfants âgés de 2 mois ½ (fin du congé maternité) à 4 ans et plus si cas exceptionnel (enfant porteur de handicap...), dans la limite des places disponibles.

Les actions menées sur l'année 2023, qui étaient initialement construites sur un projet de vie commun avec l'équipe de la micro-crèche de Couches « Marguerites », sont devenues progressivement indépendantes.

Certains thèmes du projet de vie ont été privilégiés et maintenus : le temps du repas, le sommeil, temps d'éveil, l'accueil et le soin (cinq thématiques différentes toutes liées les unes aux autres). En voici les grandes lignes :

#### - Le temps des repas

La petite enfance est une période favorable au développement de bonnes habitudes alimentaires chez l'enfant qui influenceront sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie. Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin, c'est aussi un plaisir et un partage, un moment d'échanges, de bien-être, qui contribue à la socialisation. Les enfants ne seront en aucun cas contraints de manger ce qui leur est proposé. Les bébés sont nourris à la demande, individuellement, en fonction de leur rythme. Le biberon est donné dans les bras et l'adulte verbalise si nécessaire le temps d'attente afin de temporiser l'agacement et les pleurs des enfants.

L'équipe a eu à cœur de faire vivre ce temps repas auprès des enfants et s'est efforcée qu'il soit un moment de partage entre les enfants et les adultes.

L'équipe a été remobilisée à la rentrée de septembre sur la commande des repas et sur un grammage plus précis, afin d'adapter au mieux les quantités nécessaires pour chacun des enfants.

#### - L'endormissement

Le sommeil est essentiel pour le petit enfant, et il ne faut pas négliger que la collectivité peut être une source de tension et de fatigue (bruit, sollicitations des pairs et des adultes ...). Le sommeil est donc récupérateur. Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant car cela nécessite de se séparer des jouets, des autres enfants, des adultes et de « lâcher prise ».

Afin de favoriser ces temps d'endormissement, l'équipe adapte les lieux et temps d'endormissement selon chaque enfant et leur âge. Pour les bébés et les moyens, et dans le souhait de respecter les normes de sécurité, leur dortoir a été équipé de lits au sol.

#### - Les temps d'éveil

L'équipe a répondu aux besoins primaires des enfants dans un premier temps en privilégiant leur bien-être. Dès que l'équipe le pouvait, elle mettait en place des activités spontanées et des temps de jeux favorisant l'exploration, la communication, la stimulation et surtout le plaisir pour les enfants. Il s'agit de proposer aux enfants un espace d'exploration riche et varié, afin de leur permettre de développer une activité autonome et réfléchie.

#### - L'accueil des familles

Ce thème rassemble un ensemble de temps forts : la période d'adaptation, les accueils quotidiens, les sorties, un atelier en famille de fin d'année. L'enjeu est de maintenir pour l'enfant la continuité de son lien avec ses parents en leur absence. À cette période de son développement, rien ne le prédispose à vivre cette séparation. Le plus complexe dans l'accueil des familles, est de prendre du recul avec ses représentations, ses observations, ses ressentis, ses préjugés, afin d'accompagner au mieux les parents et l'enfant.

#### - Le soin

Chaque enfant est en demande d'attention et il présente des besoins corporels et psychiques liés. Il s'agit alors de répondre individuellement de la manière la mieux adaptée.

L'équipe est soucieuse de répondre au mieux aux besoins de chacun des enfants et en coordination avec les demandes des familles, tout en les accompagnants. La thématique du soin comprend les temps de change, les petits bobos, l'apprentissage de la propreté et l'hygiène au quotidien.

### ➤ **Bilan 2023**

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2023, que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne.

#### - Atelier d'éveil :

L'animatrice soutien à la parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Il y en a 5 par an en moyenne. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles autour du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation..., ce qui a permis l'inscription d'une enfant à la crèche.

#### - Visites extérieures :

- Sortie motricité : 1 jeudi matin par mois, une sortie au COSEC d'Épinac est proposée à un groupe d'enfants. Il est proposé différents types d'ateliers comme un atelier motricité, de relaxation, d'une heure maximum.

- Sortie poney : depuis septembre 2023, 1 fois par mois un groupe de 3 enfants se rend au centre équestre de Corberon où il découvre le poney et le monde animal à travers une approche ludique.

- Voie verte d'Épinac : plusieurs sorties ont pu être réalisées. Très bel espace de promenade pour les enfants.

1 passerelle a eu lieu au mois de juin avec l'école maternelle d'Épinac.

#### - Événementiel :

- Le 21 février, la crèche a organisé carnaval. Il a été proposé aux parents de costumer les enfants et les agents se sont costumés pour l'occasion.

- Le 21 juin, les enfants de la crèche ont participé à la fête de la musique en matinée à la Maison des Syndicats, organisée par le kiosque famille et le relais petite enfance. Ils ont pu assister au spectacle musical intitulé « concert pour les petites oreilles », interprété par « La compagnie des Rêv à Mots ». Les enfants ont pu confectionner leurs maracas.

- Le 27 novembre, l'atelier Reg Art du Creusot est venu à la crèche pour photographier les enfants. Moment émouvant et qui a énormément plu aux parents.

- Le 15 décembre, les enfants ont assisté au spectacle de Noël proposé par le relais petite enfance. Conte musical sous la forme de mini théâtre chinois, avec la présence de parents.

#### - Rencontre avec les familles :

- Le 4 juillet, les enfants sont allés pique-niquer au lac du Vallon. Il a été proposé un goûter avec les parents au retour des enfants, avec une exposition de photos des différents moments de vie de la crèche.

- Le 15 décembre, pour clôturer l'année, il a été proposé un goûter après le spectacle de Noël avec le relais petite enfance et les parents à la crèche. Les élus ont été conviés. Il s'agit de proposer un temps convivial autour d'une collation à l'arrivée et/ou au départ de la famille.

### - Formation :

Des membres de l'équipe ont pu assister à des formations durant l'année 2023 dont les thématiques étaient les suivantes :

- \* Les écrans.
- \* Formation VIF (violence intra -familiale).
- \* Handicap chez les enfants.
- \* Formation sur la bienveillance.
- \* Formation SST.
- \* Dans un souci de partenariat, plusieurs rencontres avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ont eu lieu pour échanger sur des outils et des techniques d'accompagnement pour des enfants en difficulté ou non. Des temps d'observation partagée ont pu se maintenir.
- \* Une journée pédagogique a eu lieu le 23 juin avec l'ensemble de l'équipe.
- \* APP (yoga du rire et du sabre) pour l'ensemble des agents et en plus du dessin pour les responsables avec une professionnelle.

### ➤ **Analyse**

- Plus des 2/3 des familles fréquentant la structure étaient en situation professionnelle pérenne.

- Les demandes « d'accueil occasionnel » sont principalement des parents qui envisagent un retour au travail et il y en a très peu. L'occasionnel se transforme en « fréquent ». Un seul enfant est passé d'occasionnel à un accueil régulier.

### ➤ **Perspectives 2024**

- Il s'agit tout d'abord de poursuivre les actions menées en 2022 et 2023 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.

- Réouvrir la crèche sur l'extérieur, travailler en partenariat avec les différentes structures adaptées que propose le territoire du Grand Autunois Morvan pour le bien-être des enfants et pour leur socialisation et les aider dans le passage à la maternelle.

- Maintenir des séances au centre équestre une fois par mois.

- Reprise des séances de motricité au COSEC au printemps.

- Mise en place de séances de lecture à la médiathèque le mercredi matin.

- Rencontres intergénérationnelle avec l'Ehpad d'Epinac, notamment pour carnaval.

- Ateliers de lecture partagée avec le relais petite enfance.

- Ateliers photos avec « l'atelier Reg Art ».

- Utilisation de la voie verte de façon plus régulière.

- Visite d'une ferme.

- Se rendre chaque semaine à la boulangerie pour aller chercher le pain.

- Fête de l'été : les petits apprentis musiciens du conservatoire du Grand Autunois Morvan viendront faire un concert.

- Poney et partage avec le relais petite enfance.

- Fête de fin d'année : à définir.

- Reprise des rencontres avec le CAMSP.

- 2 journées pédagogiques : le 14 juin 2024 sur le thème des différentes formes de familles et communiquer et le 26 août 2024 sur le thème « retour des vacances » : rangement et réorganisation de la crèche.

- Reprise de l'APP traditionnel.

- Création de la mascotte « Le Hérisson Kipiq », qui sera là pour annoncer les événements de la semaine, les horaires et les fermetures ..., la vie de la crèche.

- Proposition de temps d'échanges avec les parents sur des thèmes précis.

- Appel à projet CAF « parentalité ».

### **3. La Micro-crèche d'Etang-sur-Arroux « L'Arche des P'tiots »**

La direction de l'établissement est assurée par une éducatrice de jeunes enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services petite enfance et famille du CIAS, infirmière puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, éducatrice de jeunes enfants jusqu'au mois d'avril 2022, puis remplacée par une auxiliaire de puériculture. En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à son adjointe ou à la coordinatrice petite enfance et famille, infirmière puéricultrice.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel. Elle ferme ses portes une semaine à chaque petit congé scolaire et trois semaines l'été.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

#### Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.
- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

#### L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre :

- A connaître son corps, son environnement spatial.
- D'être le plus libre possible dans ses mouvements.
- De découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Les journées se déroulent en fonction principalement des besoins des enfants, avec des activités manuelles, de manipulation, musicales ou motricité en fonction de l'âge, des besoins et désirs des enfants présents.

Aucune activité manuelle n'est obligatoire, l'enfant y participe uniquement s'il en a envie.

Une 2ème petite salle a été aménagée afin de pouvoir séparer le groupe sur certains temps de la journée, afin de permettre aux plus petits d'avoir des moments de calme et aux plus grands de faire des activités manuelles sans être dérangés par la curiosité des plus petits.

Les activités extérieures sont privilégiées en toutes saisons, permettant à l'enfant d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement mais aussi d'observer la nature environnante, les petites bêtes, les feuilles et autres végétaux.

Il arrive aussi que certains parents viennent avec de petits animaux (poussins, canetons) et les fasse découvrir aux enfants émerveillés.

## ➤ **Bilan 2023**

Sur l'année 2023, l'Arche des P'tiots a accueilli **27 enfants dont 16** en accueil régulier ou atypique et **11** en occasionnel.

Tout accueil confondu, **8 enfants** habitent la commune d'Etang/Arroux, **5** la commune de St Didier/Arroux et les autres habitent les communes avoisinantes.

Le taux d'occupation de la micro-crèche d'Etang/Arroux est de **89%**, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2022.

La micro-crèche « L'Arche des P'tiots » a l'avantage d'être proche de celle de Mesvres, « Les Loupiots », et les fermetures lors des petits congés sont alternées, ce qui permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

### ACTIONS REGULIERES ET PONCTUELLES :

- Cette année, « L'Arche des P'tiots » a maintenu ses activités habituelles. Ainsi la bibliothèque d'Etang est intervenue une fois par mois. Nous avons fêté carnaval au mois de février. La photographe est venue au début du mois d'avril pour réaliser des photos individuelles et de groupe. Le printemps a été l'occasion de jardiner (fraises, tomates, courgettes et radis), et de faire la chasse aux œufs.
- Dans le cadre de la semaine de la petite enfance au mois de mars, les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs, mais aussi assister à un concert à Etang, en partenariat avec la bibliothèque, le kiosque famille et le RPE.
- Au début du mois de juin, l'équipe a invité les familles à un temps festif et convivial dans le jardin de la micro-crèche. L'occasion pour les enfants de présenter un petit spectacle et de partager un bon moment autour de gourmandises réalisées par les petits marmitons.
- La journée pédagogique a eu lieu le 29 septembre : travail en commun sur les points à améliorer sur le fonctionnement et l'organisation du quotidien, et jeux de cohésion d'équipe. Nous avons également eu l'intervention du CPIE de Bourgogne pour la présentation d'un projet autour de « L'éveil à la nature », qui s'organisera au printemps 2024.
- Tout au long de l'année, interventions du kiosque famille pour des ateliers parents enfants, sorties au gymnase des Moulands, une rencontre parents/personnel de la crèche proposée début octobre qui a rassemblé 8 familles.
- Et pour terminer, le goûter de Noël, un moment de convivialité proposé aux enfants et aux familles.

### PROJETS EN PARTENARIAT :

#### **- *Projet intergénérationnel avec la Maison de Famille de Bourgogne***

- Le 15 février : 3 résidents de la Maison de Famille de Bourgogne sont venus partager un atelier avec les enfants de la micro-crèche. C'était un atelier mené par une intervenante qui utilise des peluches interactives pour favoriser le lien et l'échange entre les participants.
- Le 3 avril : atelier de pâques et chasse aux œufs à la Maison de Famille de Bourgogne avec 3 enfants des deux structures.
- Le 27 juillet : goûter d'été à « L'Arche des P'tiots » avec 3 résidents.
- Le 27 novembre : atelier sur le thème de l'automne au sein de la Maison de Famille de Bourgogne avec 2 enfants de chaque micro-crèche.
- 1 atelier annulé au mois de décembre en raison de cas de Covid au sein des résidents.

### **- Travail partenarial avec le CAMSP**

Temps d'observation des enfants et échanges avec les équipes. Ce travail a permis la prise en charge d'un enfant par le CAMSP en cours d'année, ainsi que la mise en place d'une auxiliaire de vie scolaire au mois de septembre pour sa rentrée à l'école.

### ANALYSE DE LA PRATIQUE DU PERSONNEL :

Les agents ont bénéficié durant l'année 2023 de 2 séances de yoga du rire et de sabre et d'une journée pédagogique qui a permis le renforcement de la cohésion avec les équipes des autres structures.

### **➤ Perspectives 2024**

- Tout au long de l'année des actions seront mises en place régulièrement, comme la venue de la bibliothèque d'Etang/Arroux, le jardinage, la motricité au gymnase d'Etang, ou plus ponctuellement, tels que la participation à la semaine de la petite enfance avec un spectacle proposé par la bibliothèque, et un atelier de la « Compagnie de l'Entre Deux Mondes », mais aussi le projet intergénérationnel avec la Maison de Famille de Bourgogne qui se poursuivra tout au long de l'année.

- Au printemps, nous proposerons la chasse aux œufs, la venue de la photographe professionnelle, le pique-nique de l'été et la fête de fin d'année.

- Nous aurons également l'intervention du CPIE de Bourgogne pour 4 ateliers « Eveil à la nature » à destination des enfants et de leurs parents à partir du mois d'avril.

- Enfin, une passerelle avec l'école maternelle sera mise en place avant les vacances d'été.

## **4. La Micro-crèche de Mesvres « Les Loupiots »**

La micro-crèche se trouve dans un pluri-accueil, avec deux autres services : la garderie périscolaire et 1 antenne du relais petite enfance itinérant.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence et de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel.

Il ferme ses portes une semaine à chaque petit congé scolaire et trois semaines l'été.

La direction de l'établissement est assurée par une éducatrice de jeunes enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services petite enfance et famille du CIAS, infirmière puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, en VAE auxiliaire de puériculture.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à son adjointe ou à la coordinatrice petite enfance et famille, infirmière puéricultrice.

Les autres membres du personnel sont diplômés CAP petite enfance.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

### Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe, mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.

- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies, plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre :

- A connaître son corps, son environnement spatial.
- D'être le plus libre possible dans ses mouvements.
- De découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Le pluri-accueil de Mesvres dispose de deux grandes salles et une plus petite. Celles-ci sont utilisées à certains moments de la journée par la garderie périscolaire et le RPE. En dehors de ces temps, la micro-crèche utilise ces deux pièces afin de séparer parfois le groupe d'enfants et de proposer aux plus grands des activités motrices, manuelles, des jeux libres et de permettre aux plus petits de bénéficier de temps calmes.

Les trois services au sein d'une même structure (micro-crèche, garderie périscolaire et RPE) permettent une richesse dans les échanges entre enfants et adultes. Régulièrement le RPE et la crèche font des activités ensemble. Matin et soir les fratries se retrouvent, les enfants de la garderie aiment venir jouer avec les jeux de la crèche et vice et versa. Cela permet aussi aux enfants en âge préscolaire de se familiariser avec les enfants qui sont déjà à l'école.

Les journées se déroulent en fonction des besoins des enfants, principalement en jeu libre (jeux d'imitation, de construction, de ballons, découverte de livres). Parallèlement, des activités manuelles, de manipulation, musicales ou de motricité sont proposées en fonction de l'âge, des besoins et désirs des enfants présents. Aucune activité n'est obligatoire, les enfants peuvent aussi ne rien faire car grandir nécessite également des temps de rêveries, d'inactions.

Enfin, les activités extérieures sont privilégiées en toutes saisons. Celles-ci permettent à l'enfant de découvrir le milieu rural dans lequel il évolue, riche de flore et de faune, d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement.

➤ **Bilan 2023**

Sur l'année 2023, la micro-crèche « les Loupiots » a accueilli **27** enfants dont **13** en accueil régulier ou atypique et **14** en occasionnel. Tout accueil confondu, **8** enfants habitent la commune de Mesvres, **5** la commune de Broye, et **4** la commune d'Etang sur Arroux. Les autres habitent les communes avoisinantes.

Le taux d'occupation de la micro-crèche de Mesvres est de **90%**, soit une augmentation de 10 points par rapport à 2022.

La micro-crèche « Les Loupiots » à l'avantage d'être proche de celle d'Etang/Arroux « L'Arche des P'tiots » et les fermetures lors des petits congés sont alternées, ce qui permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

ACTIONS REGULIERES ET PONCTUELLES :

- L'association « Lire et faire lire » est venue tous les jeudis raconter des histoires aux enfants. La photographe est venue au mois d'avril réaliser des photos individuelles et de groupe.

- Au printemps, les enfants ont pu faire du jardinage et utiliser le compost. La chasse aux œufs a eu lieu également après les vacances.
- Dans le cadre de la semaine de la petite enfance au mois de mars, les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs, mais aussi assister à un concert à Etang, en partenariat avec la bibliothèque, le kiosque famille et le RPE.
- Un pique-nique a été proposé aux familles fin juin pour se dire au revoir avant les vacances et avant l'école pour certains.
- La journée pédagogique a eu lieu le 29 septembre : travail en commun sur les points à améliorer sur le fonctionnement et l'organisation du quotidien, et jeux de cohésion d'équipe. Nous avons également eu l'intervention du CPIE de Bourgogne pour la présentation d'un projet autour de « L'éveil à la nature » qui s'organiserait au printemps 2024.
- Tout au long de l'année, interventions du kiosque famille pour des ateliers parents enfants, sorties au gymnase des Moulands, une rencontre parents/personnel de la crèche proposée début octobre qui a rassemblé **7** familles.
- Et pour terminer, le goûter de Noël, un moment de convivialité proposé aux enfants et aux familles.



La passerelle a été mise en place avec l'école maternelle de Mesvres au début du mois de juillet sur deux matinées : **2** enfants ont pu en bénéficier.

#### PLUSIEURS PROJETS EN PARTENARIAT :

##### **- *Projet intergénérationnel avec la Maison de Famille de Bourgogne***

- Le 15 février : 3 résidents de la Maison de Famille de Bourgogne sont venus partager un atelier avec les enfants de la micro-crèche. C'était un atelier mené par une intervenante qui utilise des peluches interactives pour favoriser le lien et l'échange entre les participants.
- Le 3 avril : atelier de Pâques et chasse aux œufs à la Maison de Famille de Bourgogne avec 3 enfants des deux structures.
- Le 27 novembre : atelier sur le thème de l'automne au sein de la Maison de Famille de Bourgogne avec 2 enfants de chaque micro-crèche.
- 1 atelier annulé au mois de décembre en raison de cas de Covid au sein des résidents.

##### **- *Association Pôle Enfance Handicap 71***

Prêt de matériel Snoezelen pendant une semaine, l'occasion de la mise en place d'ateliers de relaxation et d'une journée « pyjama ».

## ANALYSE DE LA PRATIQUE DU PERSONNEL :

Les agents ont bénéficié durant l'année 2023 de 2 séances de yoga du rire et de sabre, d'une journée pédagogique qui a permis le renforcement de la cohésion avec les équipes des autres structures.

### ➤ **Perspectives 2024**

- Tout au long de l'année, des actions seront mises en place régulièrement comme la venue de l'association Lire et faire lire, le jardinage, la motricité au gymnase d'Etang, ou plus ponctuellement, tels que la visite d'une chèvrerie, la participation à la semaine de la petite enfance avec un spectacle proposé par la bibliothèque, et un atelier de la « Compagnie de l'Entre Deux Mondes », mais aussi le projet intergénérationnel avec la Maison de Famille de Bourgogne qui se poursuivra tout au long de l'année.
- Au printemps, nous proposerons la chasse aux œufs, la venue de la photographe professionnelle, le pique-nique de l'été et la fête de fin d'année.
- Nous aurons également l'intervention du CPIE de Bourgogne pour quatre ateliers « Eveil à la nature » à destination des enfants et de leurs parents à partir du mois d'avril.
- Enfin une passerelle avec l'école maternelle sera mise en place avant les vacances d'été.

## **5. La Micro-crèche de Couches « Marguerites »**

La micro-crèche « Marguerites » se situe à proximité de la Maison de Santé, 17, rue grands bois 71490 Couches.

La structure est agréée pour recevoir 10 enfants âgés de 2 mois ½ (fin du congé maternité) à 3 ans et plus si dérogation spéciale (raison de santé, scolarisation à 3 ans ½...) dans la limite des places disponibles. Elle ferme ses portes la première semaine de chaque vacances scolaires et trois semaines l'été.

La direction de l'établissement est assurée par une infirmière qui s'est occupée également de la petite crèche d'Epinac jusqu'en Mai 2023, date à laquelle les deux structures ont été séparées, ayant chacune une responsable distincte. La directrice de la micro-crèche Marguerites à Couches est accompagnée dans ses missions par une adjointe auxiliaire de puériculture. Les autres membres du personnel sont diplômés CAP petite enfance.

La micro-crèche de Couches dispose d'une grande salle et d'une autre plus petite. Celles-ci sont utilisées par les enfants de la micro-crèche et lors d'activités animées par le RPE. En dehors de ces temps, nous décroisonnons le groupe d'enfants afin de proposer aux plus grands des activités motrices, manuelles, de jeux libres et de permettre aux plus petits de bénéficier de temps calmes.

Les actions menées sur l'année 2023 se sont fondées sur un projet de vie commun construit avec l'équipe du pluri accueil d'Epinac « La Verrerie ». Ce projet se base sur cinq thématiques différentes, toutes liées les unes aux autres : temps du repas, le sommeil, temps d'éveil, accueil/atelier des familles et soin.

### ➤ **Bilan 2023**

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2023, que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne.

### Atelier d'éveil :

- L'animatrice du pôle famille a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation... Il y en a 5 par an en moyenne.
- Intervention du RPE 1/semaine proposant des ateliers avec la présence des assistantes maternelle du couchois et des enfants qu'elles ont en garde.

### Visites extérieures :

- Passerelle avec la « toute petite section » et la « petite section » de l'école Joséphine Backer de Couches, afin de préparer la bascule des enfants scolarisés en TPS ou PS. 2 rencontres au sein de l'école afin de permettre aux enfants d'avoir un premier aperçu de la classe, futur lieu de vie. De plus, si les parents participent, la passerelle permet également de les rassurer quant à la prise en charge de leurs enfants.
  - 1 enfant a pu visiter la toute petite section en compagnie d'un agent de la structure.
  - 3 enfants ont visité la petite section avec leurs parents.
- Passerelle avec le centre de loisirs afin de préparer de manière adaptée la bascule des enfants scolarisé en petite section et/ou âgés de 3 ans. Une rencontre était prévue au sein du centre de loisirs, elle n'a pu être réalisée.
- Sortie ludothèque. Tous les 15 jours, les enfants de la micro-crèche ont été à la ludothèque ce qui permet la découverte d'un autre lieu d'éveil.
- Sortie bibliothèque. Les enfants de la micro-crèche sortent 1x/2mois à la bibliothèque afin de voir, toucher et développer leur goût du livre. Toutes les deux semaines, une bénévoles à la bibliothèque de Couches, qui nous offre de son temps pour faire un atelier lecture aux enfants.

### Evènementiel :

- Fête de l'été : un temps festif a été proposé sur la structure en partenariat avec la ludothèque mi-juillet, un goûter et des jeux en bois ont été installés et mis à la disposition des familles.
- Une photographe professionnelle est venue prendre quelques clichés début juillet afin d'immortaliser le passage à la crèche. Une vingtaine de familles ont pu commander des photos ou des objets personnalisés à l'effigie de leur(s) enfant(s).
- Projet Photo : à la demande des familles, des photos individuelles sont données régulièrement à chaque parent afin de leur donner un aperçu de la journée de leur enfant.
- Fête de fin d'année : 1 goûter a été proposé aux familles et assistant(e)s maternel(le)s en décembre 2023. Les animateurs du RPE ont organisé un spectacle pour les enfants et parents de la micro-crèche ainsi que pour les assistant(e)s maternel(le)s, qui fut très apprécié. C'est une trentaine de personnes (parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s) qui ont pu en profiter.
  - Formation : les équipes ont participé à plusieurs temps de formation concernant plusieurs thématiques, comme « les gestes de premiers secours », mais également « les violences intra familiales ».
- Une rencontre a eu lieu avec le CAMSP dans le but d'échanger sur des outils et des techniques d'accompagnement pour deux enfants suscitant un questionnement de l'équipe ou de leurs parents.

### Communication :

1 journée pédagogique a eu lieu en mai 2023, l'occasion de resserrer les liens de l'équipe, de faire le point sur le début d'année écoulé, de faire du tri et du nettoyage dans les jouets de la micro-crèche et du ménage de fond.

## ➤ Perspectives 2024

- Rencontre intergénérationnelle, poursuivre la correspondance avec l'EHPAD.
- Médiation animale : projet en attente de confirmation. Les animaux de la ferme viendront rendre visite aux enfants de la crèche une fois par mois.
- Ateliers sensoriels.
- Afin de faire participer les parents des enfants à la vie de la crèche, différents ateliers des parents vont être organisés. L'occasion pour eux de nous présenter un « talent » particulier ou de partager une activité avec les enfants. Ils vont être invités à participer à différents spectacles et animations qui seront proposés sur la micro-crèche.

## C. L'analyse de la fréquentation

Chaque année, la fréquentation des EAJE fait l'objet d'une analyse détaillée. Les données recueillies permettent de mieux connaître la situation des familles et ainsi pouvoir répondre au mieux à leurs attentes.

### Fréquentation

- **Répartition par lieu de résidence** (*situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil*)

	MPE "Bel Gaou"		Pluri Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Aroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre D'inscrits		Nombre d'inscrits	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
<b>Autun centre ville</b>	25	<b>26</b>	1								26	<b>26</b>
<b>Autun Saint Andoche</b>	15	<b>21</b>									15	<b>21</b>
<b>Autun Saint Jean</b>	18	<b>8</b>		<b>1</b>							18	<b>9</b>
<b>Autun Saint Pantaléon*</b>	29	<b>28</b>									29	<b>28</b>
<b>Autun Hauts Quartiers</b>	12	<b>16</b>									12	<b>16</b>
<b>Autun Croix Verte</b>	5	<b>12</b>									5	<b>12</b>
<b>Bellevue</b>	0	<b>1</b>									0	<b>1</b>
<b>Fragny</b>	4	<b>1</b>									4	<b>1</b>
<b>Pont l'Evêque</b>	6	<b>6</b>									6	<b>6</b>
<b>CCGAM hors Autun</b>	77	<b>76</b>	36	<b>28</b>	26	<b>27</b>	20	<b>27</b>	16	<b>17</b>	175	<b>175</b>
<b>Hors CCGAM</b>	2	<b>3</b>	6		1				10	<b>10</b>	19	<b>13</b>
<b>Hors département</b>	4	<b>3</b>		<b>1</b>							4	<b>4</b>
<b>Total Inscrits</b>	197	<b>201*</b>	43	<b>30</b>	27	<b>27</b>	20	<b>27</b>	26	<b>27</b>	313	<b>312</b>
<b>Total Familles</b>	181	<b>185</b>	37	<b>27</b>	26	<b>25</b>	20	<b>25</b>	23	<b>23</b>	287	<b>285</b>

\* 2 enfants en garde alternée.

	MPE "Bel Gazou"		Pluri Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits
<b>CCGAM hors Autun</b>	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Anost	6	<b>6</b>									6	<b>6</b>
Antully	6	<b>4</b>								<b>1</b>	6	<b>5</b>
Auxy	3	<b>4</b>				<b>1</b>					3	<b>5</b>
Brion	2	<b>2</b>			1	<b>1</b>	1	<b>1</b>			4	<b>4</b>
Broye	3	<b>4</b>			5	<b>5</b>	2	<b>3</b>			10	<b>12</b>
Charbonnat						<b>1</b>	1	<b>2</b>			1	<b>3</b>
Cordesse	3	<b>1</b>									3	<b>1</b>
Couches									9	<b>10</b>	9	<b>10</b>
Créot											-	-
Curgy	8	<b>11</b>									8	<b>11</b>
Cussy en Morvan	2	<b>2</b>									2	<b>2</b>
Dracy Les Couches									1	<b>2</b>	1	<b>2</b>
<u>Dracy Saint Loup</u>	4	<b>3</b>									4	<b>3</b>
Epinac	3		26	<b>18</b>					1		30	<b>18</b>
Etang Sur Arroux	1	<b>1</b>			5	<b>4</b>	7	<b>8</b>			13	<b>13</b>
Igornay	5	<b>5</b>									5	<b>5</b>
La Celle en Morvan	3	<b>4</b>									3	<b>4</b>
La Chapelle S/Uchon						<b>1</b>						<b>1</b>
La Comelle	1	<b>1</b>					1	<b>2</b>			2	<b>3</b>
La Grande Verrière		<b>1</b>									-	<b>1</b>
<u>La Petite Verrière</u>											-	-
<u>Laizy</u>	5	<b>3</b>			2	<b>3</b>	2	<b>3</b>			9	<b>9</b>
Lucenay l'Evêque	1	<b>3</b>									1	<b>3</b>
Mesvres		<b>1</b>			9	<b>8</b>	1				10	<b>9</b>
Monthelon	3	<b>3</b>									3	<b>3</b>
Reclesne	1										1	-
Roussillon en Morvan	1	<b>1</b>									1	<b>1</b>
Saint Didier sur Arroux					1	<b>1</b>	3	<b>5</b>			4	<b>6</b>
Saint Emiland	2		1						1	<b>2</b>	4	<b>2</b>
Saint Forgeot	7	<b>9</b>									7	<b>9</b>

Saint Jean de Trézy									2	1	2	1
Saint Léger du Bois	2	2	1	2							3	4
Saint Léger Sous Beuvray					1	1	1	2			2	3
Saint Maurice Les Couches									1		1	-
Saint Prix											-	-
Saisy			4	3					1		5	3
Sommant	1	1									1	1
Sully	1	1	3	4							4	5
Tavernay	3	3									3	3
Thil sur Arroux					1						1	-
Tintry			1	1						1	1	2
Uchon					1	1	1	1			2	2
<b>Total Inscrits</b>	77	76	36	28	26	27	20	27	16	17	175	175
<b>Total Familles</b>	68	69	31	28	25	25	20	25	15	15	159	162

- **Le secteur « Périphérie Autunoise »** comprend les communes de : Antully, Auxy, Cordesse, Curgy, Dracy-Saint-Loup, Igornay, Monthelon, Reclesne, Saint Forgeot
- **Le secteur « Morvan »** comprend les communes de : Anost, Barnay, Chissey-en-Morvan, Cussy-en-Morvan, La Celle-en-Morvan, La Grande-Verrière, La Petite-Verrière, Lucenay-l'Évêque, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix, Sommant, Tavernay
- **Le secteur « Epinac/Couchois »** comprend les communes de : Collonge-la-Madeleine, Couches, Créot, Dracy-les-Couches, Epertully, Epinac, Morlet, Saint Emiland, Saint Gervais-sur-Couches, Saint Jean de Trézy, Saint Léger-du-Bois, Saint Martin-de-Commune, Saint Maurice-les-Couches, Saisy, Sully, Tintry.
- **Le secteur « Beuvray Arroux-Mesvrin »** comprend les communes de : Brion, Broye, Charbonnat, Dettey, Etang-sur-Arroux, La Chapelle-sous-Uchon, La Comelle, Laizy, La Tagnière, Mesvres, Saint Didier-sur-Arroux, Saint Eugène, Saint Léger-sous-Beuvray, Saint Nizier-sur-Arroux, Thil-sur-Arroux, Uchon.

• **Répartition des familles par situations professionnelles** (situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil)

	MPE "Bel Gazou"	Pluri Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles
Les 2 parents en activité	116	17	21	17	14	185
1 des parents en activité	38	5	3	5	3	54
Les 2 parents sans activité	6	1	1	0	2	10
Monoparentale en activité	8	1	0	1	2	12
Monoparentale sans activité	11	2	0	0	0	13
Familles d'accueil	6	1	0	2	2	11
<b>Total familles</b>	<b>185</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>285</b>

• **Répartition des familles par tranche de revenus annuels** (situation au moment de l'établissement du contrat)

	<b>MPE "Bel Gazou"</b>	<b>Pluri Accueil Epinac</b>	<b>Micro-crèche Mesvres</b>	<b>Micro-crèche Etang-sur-Arroux</b>	<b>Micro-crèche Couches</b>
	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles
Inférieur au Plancher défini par la CAF (9 049.92€ en 2023)	39	4	0	0	1
De 9 049.92€ à 15 000€	5	1	3	2	1
De 15 000€ à 30 000€	43	10	4	8	4
De 30 000€ à 45 000€	57	8	9	7	9
De 45 000€ à 60 000€	22	4	6	5	3
De 60 000€ à 72 000€	8		3	1	2
Supérieur au Plafond défini par la CAF (72 000€ en 2023)	11		0	2	1
<b>Total familles</b>	<b>185</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>23</b>
<b>Dont</b> urgence/UKR/AVIP et famille d'accueil	14	1	0	2	2
<b>Dont</b> tarif horaire Inférieur ou égal à 1€	72	13	7	9	0

• **Répartition des inscrits par année de naissance**

	<b>MPE "Bel Gazou"</b>	<b>Pluri Accueil Epinac</b>	<b>Micro-crèche Mesvres</b>	<b>Micro-crèche Etang-sur-Arroux</b>	<b>Micro-crèche Couches</b>	<b>Total</b>
	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits
Nés en 2023	25	4	3	1	2	<b>35</b>
Nés en 2022	58	8	6	4	10	<b>86</b>
Nés en 2021	63	10	9	12	7	<b>101</b>
Nés en 2020	53	8	9	10	7	<b>87</b>
Nés en 2019	0	0	0	0	1	<b>1</b>
<b>Total inscrits</b>	<b>199</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>310</b>

**NB** : Les structures sont agréées pour recevoir des enfants jusqu'à l'âge de 4 ans sauf situation exceptionnelle (ex. : enfants porteurs de handicap).

Compte tenu de la demande importante d'accueil de nouveaux enfants en septembre de chaque année, le personnel préconise aux parents le départ à l'école pour les enfants dès 3 ans révolus.

Pour chaque établissement, l'agrément du nombre de places est modulable en fonction des plages horaires (ex : de 7h30 à 8h30 : agrément de 10 ; de 8h30 à 16h30 : agrément de 60). Cette modulation ainsi que la mise en place des nouveaux contrats famille permet d'améliorer le taux d'occupation des structures et ainsi de percevoir des prestations plus importantes de la part de la CAF et de la MSA.

## • Fréquentation des structures d'accueil petite enfance

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation
Janvier	83%	75%	90%	89%	66%
Février	88%	71%	94%	89%	70%
Mars	86%	70%	82%	90%	74%
Avril	91%	72%	98%	98%	82%
Mai	90%	80%	99%	94%	85%
Juin	94%	78%	97%	97%	87%
Juillet	108%	64%	100%	121%	91%
Août	98%	44%	80%	57%	80%
Septembre	75%	77%	86%	72%	87%
Octobre	82%	67%	86%	85%	94%
Novembre	80%	84%	84%	85%	88%
Décembre	71%	81%	80%	77%	93%
<b>ANNEE 2023</b>	<b>86%</b>	<b>73%</b>	<b>90%</b>	<b>89%</b>	<b>83%</b>
<i>Pour émoire :</i> <b>ANNEE 2022</b>	83%	72%	80%	86%	67%

## • Détails des inscriptions

	MPE « Bel Gazou »	Pluri Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions
En accueil :					
- Régulier/atypique	150	19	13	16	12
- Urgence	1		0	0	
- occasionnel	48	11	14	11	15
	<b>199</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
Refusées faute de place disponible	5		5	3	3
Solutions proposées :					
- Inscription en « occasionnel »			0	0	3
- Relais d'assistant(e)s maternel(le)s	2		5	3	
- Autres multi accueil de la CCGAM	3		0	0	
Refusées domicilié HCCGAM	1		0	0	4
Abandonnées : motifs d'abandon	20		0	1	4
- Choix d'une assistante maternelle	15	1			2

- Choix d'une autre structure	5				1
- Entrée à l'école		10			1
- Déménagement		1			
- Congé parental/arrêt de l'activité professionnelle/grands parents					
Enfants en attente pour un accueil régulier en 2023 ou plus tard	6	1	3	2	8

## D. Le relais petite enfance itinérant

Le relais petite enfance (RPE) est un service qui assure auprès des assistant(e)s maternel(le)s et des parents les missions suivantes :

- Proposer un lieu ressource aux assistant(e)s maternel(le)s en mettant en place des temps dédiés (animations, temps d'échanges, rendez-vous).
- Proposer aux assistant(e)s maternel(le)s de s'inscrire dans un processus de formation professionnelle (formation continue), afin de leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques.
- Proposer des temps d'animations variés afin de stimuler la curiosité des tout-petits et leur permettre d'avoir des temps collectifs.
- Organiser les animations en alternance afin de préserver la qualité des animations en évitant un nombre trop important de personnes à chaque séance.
- Promouvoir la profession d'assistant(e)s maternel(le)s dans l'objectif de développer leur nombre et ainsi anticiper les départs à la retraite.
- Promouvoir la profession auprès des parents qui méconnaissent parfois mal ce métier.
- Recevoir et informer les familles qui recherchent un mode d'accueil.
- Accompagner et orienter les parents qui ont parfois des demandes d'accueil très spécifiques (horaires atypiques, périscolaire, emploi d'assistant(e)s maternel(le)s dans l'attente d'une place disponible en crèche).
- Délivrer une information générale en matière de législation du travail.
- Renseigner les parents sur la convention collective des employés de maison.

L'information, les animations, le partenariat et la formation sont les « outils » principaux qui permettent de mieux accompagner les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.

### Les permanences :

Plusieurs permanences fixes sont établies, néanmoins les RPE s'adapte au maximum aux besoins des usagers en proposant aussi des rendez-vous hors permanences pour pouvoir répondre à la demande.

Professionnels et parents viennent nombreux établir le contrat de travail au RPE. Ils préfèrent avoir une tierce personne, neutre, afin de faciliter les échanges.

Beaucoup demandent de l'aide pour les déclarations mensuelles et pour établir une fin de contrat.

### Le secrétariat :

La tenue et la mise à jour des fichiers représentent une part importante du travail des RPE. Le temps de recherche de documentation est aussi nécessaire pour actualiser les renseignements concernant l'emploi des assistant(e)s maternel(le)s ou des

employé(e)s de maison et pour animer les réunions à thèmes. Le travail de concertation pour l'élaboration de planning avec l'équipe ludobus est également nécessaire. Le temps de recherche et de préparation des activités est important.

**Depuis janvier 2022, le service a évolué pour devenir itinérant.** Il y a 1 RPE à Autun situé à la maison de la petite enfance, qui se déplace sur les antennes à Etang sur Arroux, Epinac, Couches et Mesvres qui se situent dans les locaux des anciens relais petite enfance.

Le RPE proposent des temps d'accueil orientés plus particulièrement sur les démarches administratives et les renseignements sur la profession auprès des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des éventuelles personnes intéressées par une démarche d'agrément. Le RPE accueille et accompagne également des stagiaires dans la découverte du métier d'éducateur de jeunes enfants au sein d'un relais.

### ➤ **Bilan 2023**

- **227** familles différentes ont bénéficié d'une information délivrée par le RPE. Parmi elles, **139** familles distinctes à la recherche d'un mode d'accueil, dont **12** qui recherchent en horaire atypique et **3** demandes de renseignements sur la garde d'enfant à domicile.

- **88** assistant(e)s maternel(le)s ont bénéficié d'un service délivré par le RPE (accueil physique, téléphonique, atelier d'éveil, réunion d'information).

- **21** familles différentes ont participé aux ateliers proposés par le RPE.

- **12** demandes d'accueil en urgence : reprise anticipée du travail ou remplacement d'un(e) assistant(e) maternel(le) en arrêt maladie.

Ce que nous avons relevé sur l'année 2023 :

- La difficulté à trouver un mode d'accueil en horaire atypique ou en périscolaire.

- Les usagers communiquent de plus en plus par mail, quant aux assistant(e)s maternel(le)s la prise de contact est beaucoup plus spontanée par « SMS ».

- Le fait d'accueillir les usagers sur différents sites est très apprécié, ainsi que la possibilité d'avoir un rendez-vous entre 12h et 13h30.

#### Répartition des Assistant(e)s Maternel(le)s par communes

<b>Communes</b>	<b>Nombre d'AM agréés sur la CCGAM au 31/12/2022</b>	<b>Nombre d'AM agréés sur la CCGAM au 31/12/2023</b>
Antully	1	1
Autun	28	28
MAM	8	8
Auxy	4	4
Brion	1	1
Broye	4	4
Charbonnat	1	1
Chissey en Morvan	1	1
Collonge la Madeleine	1	1
Cordesse	1	1
Couches	7	7

Créot	1	1
Curgy	9	9
Dracy St Loup	3	3
Epinac	8	8
Etang sur Arroux	10	10
Igornay	2	2
La Boulaye	1	1
La Celle en Morvan	1	1
La Comelle	2	2
La Grande Verrière	2	2
Laizy	4	4
Lucenay l'Evêque	2	2
Mesvres	2	2
Monthelon	2	2
Reclesne	1	1
Saisy	1	1
St Emiland	1	1
St Forgeot	1	1
St Gervais sur Couches	1	1
St Jean de Trezy	1	1
St Léger du Bois	2	2
St Léger sous Beuvray	1	1
St Nizier sur Arroux	1	3
Sully	4	4
Tavernay	2	2
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>124</b>

Ci-dessous un tableau qui détaille le nombre d'enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s du territoire, ainsi que le nombre de familles différentes employant des assistant(e)s maternel(le)s. Ces données sont basées sur les informations collectées auprès des assistant(e)s maternel(le)s lors de questionnaires et/ou appels formulés par les RPE.

Rappelons que les professionnels répondent sur la base du volontariat et qu'il est parfois impossible de joindre ou d'avoir des éléments de réponses de certains d'entre eux. Pour cette raison, les chiffres fournis ne sont pas tout à fait le reflet de la réalité.

	2022	2023
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s	122	<b>124</b>
Enfants - 3 ans	154	<b>209</b>
Enfants + 3 ans	423	<b>131</b>
Nb de familles	334	<b>340</b>

## Nombre de famille employant un(e) assistant(e) maternel(le) par communes

Communes	Nombre de familles en 2022	Nombre de familles en 2023
Anost	0	2
Antully	13	8
Autun	52	112
Auxy	5	4
Brion	3	5
Broye	6	6
Charbonnat	6	2
Chissey en Morvan	3	1
Collonge la Madeleine	1	1
Cordesse	1	2
Couches	9	10
Curgy	21	19
Cussy en Morvan	1	0
Dracy les Couches	1	2
Dracy St Loup	16	9
Epinac	28	19
Etang sur Arroux	25	32
Fragny	0	2
Igornay	3	5
La Boulaye	1	1
La Celle en Morvan	6	5
La Chapelle sous Uchon	2	2
La Comelle	2	2
La Grande Verrière	6	5
La Petite Verrière	3	0
La Tagnière	1	4
Laizy	7	6
Lucenay l'Evêque	4	3
Mesvres	4	5
Monthelon	6	3
Morlet	1	2
Reclesne	7	6
Roussillon en Morvan	1	0
Saisy	2	1
St Didier sur Arroux	4	4
St Emiland	2	2
St Forgeot	4	3
St Gervais sur Couches	3	3
St Jean de Trezy	3	2
St Léger du Bois	9	6
St Léger sous Beuvray	1	2
St Martin de Commune	0	2
St Maurice les Couches	0	1
St Nizier sur Arroux	3	5
St Prix	1	1
Sommant	5	4
Sully	2	5
Tavernay	10	7
Tintry	1	2
Thil sur Arroux	0	2
Uchon	3	2
<b>TOTAL</b>	298	340
<b>Hors CCGAM</b>	19	13

**Ces chiffres ne reflètent pas la réalité puisque nous n'avons pas de regard sur tous les contrats.**

### Partenariat :

Le RPE travaille avec plusieurs partenaires afin de poursuivre et ajuster les diverses activités proposées. Ces échanges sont une plus-value quotidienne pour le public accueilli.

- Les crèches : propositions d'actions conjointes régulières (motricité, semaine de la petite enfance).
- Les autres RPE du département : les réunions de travail et l'analyse de la pratique professionnelle permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public.
- Le service PMI : co-animations de réunions d'informations préalable à l'agrément, échanges réguliers sur des situations particulières.
- Le service droit et renseignement du travail (Direction de l'économie, du travail, de l'emploi et des solidarités) : les animateurs sont régulièrement amenés à contacter ce service par téléphone ou mail, afin de délivrer aux usagers des réponses justes et adaptées.
- L'IRFA par le biais de Pazzapa formation : mise en place de modules de formations dans le cadre du compte personnel de formation.
- Form'assmat (anciennement Infans) : organisme de formations professionnelles, réunions d'informations proposées aux assistant(e)s maternel(le)s.
- Pajemploi : renseigner les parents employeurs des évolutions du site national.
- Les travailleurs sociaux CAF / PMI orientent au RPE dans le cadre du Pool de Puériculture, les familles en difficultés passagères lors de la naissance d'un enfant pour du prêt de matériel (landau, poussette...).
- France travail et le CILEF : présentation du métier d'assistant(e) maternel(le) à des personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi.
- Thérapeute : elle anime les temps d'échanges proposés par le RPE destinés aux assistant(e)s maternel(le)s, sans les enfants. Ces séances participent largement à la professionnalisation et à l'évolution du métier d'assistant(e) maternel(le).
- Pôle enfance handicap : information auprès des assistant(e)s maternel(le)s sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap.
- CPIE animation avec assistant(e)s maternel(le)s.
- Le kiosque famille.
- Les résidences autonomie « Parc Fleuri » à Autun, « Le Champ Saunier » à Etang sur Arroux et l'EHPAD « Fougerolles » à Epinac.
- Lire en pays Autunois.
- Les EVS.
- Les ludothèques.

### Formation :

- Animatrice responsable : analyse de la pratique professionnelle, les violences intra familiales, fonction d'être parent, sauveteur secouriste du travail, accueillante en lieu d'accueil enfant parent, penser le projet d'accueil.

- Animateurs : analyse de la pratique professionnelle.

### ➤ **Perspectives 2024**

- Répondre aux besoins des usagers en respectant leurs besoins et en s'adaptant aux mieux en tenant compte de l'étendue du territoire.

- Harmoniser les services apportés aux usagers et aux professionnels.

- Travailler en collaboration étroite avec notre hiérarchie et les communes du Haut Morvan pour réfléchir à des propositions afin de pallier l'absence d'accueil petite enfance sur ces communes.
- Proposer d'accueillir les enfants au RPE afin que les assistant(e)s maternel(le)s puissent partir en formation en journée.
- Poursuivre les rencontres intergénérationnelles avec « Le Champ Saunier » et « Le Parc Fleuri », ainsi que l'EHPAD Fougerolles à Epinac.
- Reprise d'un partenariat avec la médiathèque à Autun, Epinac et Etang, avec un créneau dédié aux assistant(e)s maternel(le) et aux enfants.
- Semaine de la petite enfance.
- Participer à Mômes en fêtes à l'EVS de Roussillon-en-Morvan.
- Maintenir les séances de motricité au gymnase communal d'Etang sur Arroux, en partenariat avec le kiosque famille et la micro-crèche d'Etang.
- Mutualiser un temps avec la crèche d'Epinac au dojo.
- Mise en place de temps festifs avec parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s.

## **E. Les autres services petite enfance et famille**

### **1. Le Pool de puériculture**

Si des difficultés financières se présentent lors de la naissance d'un l'enfant, le pool de puériculture, situé dans les locaux de la maison de la petite enfance "Bel Gazou" à Autun, permet aux familles de bénéficier de matériel spécifique (landaus, poussettes, chaises hautes, lits, transats, sièges autos, ...) sous forme de prêt gracieux, par périodes de 3 mois renouvelables.

L'orientation des publics sur le pool de puériculture est principalement effectuée par les travailleurs sociaux et médico-sociaux.

Des prêts de matériels peuvent également être accordés aux assistant(e)s maternel(le)s agréées.

#### **➤ Objectifs**

- Proposer en prêt du matériel de puériculture aux familles en difficultés financières. Le prêt est consenti pour une période de trois mois, renouvelable une fois.
- Le prêt peut être l'occasion d'instaurer avec la famille une relation éducative, le contact avec les familles peut permettre une information sur d'autres services comme la Ludothèque ou 1, 2, 3 Soleil.
- Dépanner momentanément les Assistant(e)s maternel(le)s qui débutent leur activité (si le matériel est disponible). La priorité est donnée aux familles.

#### **➤ Bilan des prêts de matériel de puériculture**

Désignation des articles	Nb de prêts	Nb Familles	Nb Ass. mat
Siège-auto	3	2	1
Poussette simple	1	1	
Poussette double	2		2
Transat en toile	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

Rappel 2022 : 1 famille et 2 Ass. Mat. ont bénéficié de ce service au cours de l'année.

Très peu de demandes pour le prêt de matériel de la part des familles pour cette année 2023, mais nous constatons une demande plus importante de la part des assistant(e)s maternel(le)s.

### ➤ **Perspectives 2024**

Continuer à valoriser ce prêt de matériel.

## **2. Le Pôle Famille**

### ➤ **Des lieux ressources**

Le kiosque famille et les ludothèques sont des lieux à la disposition des familles et des professionnels.

#### - Le kiosque famille

Le kiosque famille bénéficie d'un agrément espace de vie sociale (2020 – 2023). Il a pour objectif d'être un lieu ressource pour les familles, en les accueillant, les informant et les orientant avec des modalités d'intervention variées en fonction des besoins. Il a aussi pour but d'être un lieu ressource pour les partenaires, avec une mise en commun et une diffusion de l'information. Il se veut être un observatoire local des besoins. Ce lieu spécifiquement dédié à la parentalité détient également une bibliothèque avec de nombreux ouvrages sur ce thème qui peuvent être empruntés par les familles ou les professionnels.

Son équipe, qui est constituée de partenaires mis à disposition par leurs institutions comme le CIAS, la ville, le département, s'est agrandie. L'implication des différents partenaires a évolué en fonction des réorganisations des différents services.

Le kiosque s'organise autour d'actions collectives, des temps d'échange entre partenaires et de temps d'information. **Les permanences** se tiennent à Autun les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 9h00 à 12h00.

**Des permanences délocalisées** sont également proposées sur les pôles d'Anost, de Couches, d'Épinac et d'Étang/Arroux et ce, environ une fois par mois.

#### - Les ludothèques : 2 sites Autun et Couches

Les ludothèques ont pour vocation d'être un lieu de mixité sociale « ressource » sur le jeu, de pratique du jeu et d'emprunt pour les particuliers et les professionnels. Ce sont donc 2 sites qui accueillent du public toute l'année, un binôme de 2 animatrices qui développent aussi de multiples actions hors les murs en apportant l'outil Jeu au Pôle Action Familles.

Au total, pour la ludothèque d'Autun ce sont **2958** visites sur l'année 2023 (**1 846** enfants et **1 112** Adultes).

**37** familles et **10** structures sont adhérentes pour l'emprunt de jeux.

A travers toutes les actions (animations itinérantes, prestations d'animations, participations aux manifestations), **plus de 4 900** personnes ont « joué » sur le territoire en 2023.

A Couches, ce sont **1 384** personnes qui ont fréquenté le lieu en 2023 (**939** enfants et 445 adultes) contre **218** en 2022 et **plus de 100** personnes qui ont participé aux actions hors les murs de la structure.

Un important travail de communication, de mobilisation des familles et des partenaires locaux (EHPAD/ Municipalité/ Bibliothèque/ crèche...) a été fait par la nouvelle animatrice qui a redynamisé la structure, avec pour conséquence, une fréquentation multipliée par 4 et la réalisation de nombreux projets.

## ➤ Actions spécifiques

### - Le kiosque famille

**Des actions collectives** sont mises en place en direction des familles du territoire. En 2023, **des ateliers marionnettes** ont été proposés afin d'offrir aux familles des temps d'activités à faire ensemble, de renforcer les liens enfants/Parents. L'atelier est un outil-prétexte à l'échange et la transmission. L'activité manuelle en groupe permet d'échanger, de créer des liens, d'explorer, de créer, de s'exprimer et de développer l'estime de soi.

De janvier à Juin, **3 familles, 10 enfants et 3 parents** ont créé des marionnettes géantes avec l'intervention d'une plasticienne professionnelle et ont pu les faire déambuler lors de festivités telles que « Les 10 ans de l'Espace Simone Veil » et le « festival sous l'barnum ».

De septembre à décembre, ces mêmes familles ont imaginé, confectionné des marionnettes de tables et ont travaillé une représentation lors de la fête de fin d'année à l'Espace Simone Veil.

Ces deux moments ont vraiment valorisé l'investissement et la créativité des familles. **9 autres ateliers** bricolages ont été proposés **sur les pôles de proximité** comme Anost, Couches, Etang/Arroux, Mesvres, Epinac, réunissant au total **39 enfants et 20 parents**.



### - Le LAEP 1, 2, 3 Soleil !

**La petite enfance** est une période qui préoccupe beaucoup les familles, avec des questionnements sur le développement de leur enfant, leur rôle de parent.

**Le lieu d'accueil enfants parents 123 Soleil**, situé à l'espace Simone Veil, est ouvert tous les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30. Pas d'accueil pendant les vacances scolaires.

Ce Lieu a pour objectif de favoriser l'éveil, l'autonomie et la socialisation des enfants de 0 à 3 ans, ainsi que la rencontre des parents en proposant un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants, convivial pour les parents.

Des professionnels sont présents pour assurer l'accompagnement des parents dans les questionnements à propos du développement de l'enfant : sommeil, alimentation, étapes clés du développement de l'enfant. Ils confortent la relation parent/enfant et valorisent le parent dans son rôle. Le lieu d'accueil enfant parent permet également aux familles de sortir de leur isolement. C'est un moment souvent attendu par les mamans de jeunes enfants, qui n'ont parfois pas d'autres liens sociaux.

Les accueillants sont au nombre de 11 et viennent d'horizons différents, accueillent en binômes et se réunissent 5 fois par an pour échanger sur leurs pratiques supervisées par une psychologue et l'organisation générale du lieu et des accueils.

**502 enfants 462 parents** ont fréquenté le LAEP en 2023.

### - Des ateliers d'éveil...

Le kiosque famille **va à la rencontre des familles du territoire** pour les soutenir dans leur rôle parental, aider au renforcement du lien enfant/Parent et accompagner l'enfant au développement de ses capacités motrices, sensorielles, intellectuelles et langagières, tout en respectant son rythme et son bien-être.

Ce service met en place et anime **des actions collectives** en direction des familles du territoire, comme des ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents.

**Les ateliers d'éveil** se déroulent principalement dans les structures petite enfance telles que les crèches et relais petite enfance du territoire à Autun, Epinac, Couches, Etang/Arroux et Mesvres, mais peuvent également s'organiser sur d'autres lieux comme les bibliothèques, les gymnases, les salles communales et les espaces extérieurs.

Au total, **35** ateliers d'éveil ont réuni **83** enfants et **52** parents en 2023.



### - Et autour de la Naissance

La grossesse, la naissance et l'arrivée de bébé au sein du foyer peuvent engendrer une multitude de chamboulements pour la femme, le couple et le foyer.

Le kiosque famille, dans le souci de soutien à la parentalité et du développement de l'enfant, a réfléchi, organisé et proposé **des temps collectifs autour de la naissance** avec divers ateliers, tels que les ateliers massages bébé, de répit parental et des échanges entre parents, soutenus par des professionnels.

**9** ateliers autour de la naissance ont été proposés, **33** personnes y ont participé.

#### - Dispositif AVIP

**Le retour à l'emploi**, après la naissance d'un enfant est compliqué pour certaines familles, en particulier les mamans : elles sont parfois restées plusieurs mois voire plusieurs années aux côtés de leurs enfants et ont progressivement perdu contacts avec le monde professionnel.

Un dispositif d'aide au retour à l'emploi, **les crèches à « Vocation d'Insertion Professionnelle »**, a été initié et financé par la CAF. Il permet de dédier des places en crèche afin de lever les freins et d'aider les familles à trouver une solution de garde rapidement pour pouvoir se rendre à des entretiens d'embauche, accéder à une formation professionnalisante, retrouver un emploi.

Le CIAS, en particulier le service petite enfance, a demandé la labellisation AVIP et a réservé des places à ce dispositif dans tous ses établissements d'accueil du jeune enfant : 3 places à la maison de la petite enfance, 1 place à la crèche d'Epinac et 1 place dans les micro-crèches de Mesvres, Couches et Etang/Arroux.

L'animatrice du kiosque famille coordonne ce dispositif, anime les réunions de travail et effectue les bilans.

**3** familles ont bénéficié du dispositif à la maison de la petite enfance à Autun et **1** autre à la crèche d'Épinac.

#### - Le REAAP

Plus largement, le **Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité autunois** rassemble les partenaires qui gravitent autour de l'enfance et la parentalité sur le territoire : la CAF, Le département, l'éducation nationale, la ville d'Autun, la CCGAM, les espaces de vie sociale du territoire, le Cilef, le SESSAD...

Ensemble, ils favorisent la circulation et la diffusion de l'information de chacun, échangent sur des sujets de préoccupations parentales et professionnelles.

Réuni 3 fois dans l'année, le REAAP a permis à différents services de se présenter : le Centre péri maternité et le réseau VIF.

L'amorçage d'un groupe de travail sur « les cafés des parents » a pu se faire grâce à ces échanges entre partenaires.

L'animatrice du kiosque famille est chargée de la coordination et de l'animation de ce réseau.

#### - Les actions du kiosque famille en partenariat avec les acteurs du territoire :

- « Magic Show », le 11 octobre à Saint Forgeot. Séance autour de la magie animée par le Bouger en Autunois Morvan (BAM), organisée par le kiosque famille et le pôle seniors, a réuni **70** personnes (familles, personnes isolées, collègues, centre de loisirs).

- Confection de décorations de table, le 14 novembre, avec les élèves de l'école de Cussy en Morvan, organisé par le kiosque famille et la bibliothécaire d'Anost en vue d'un thé dansant en décembre en direction des séniors.

- Le thé dansant à Cussy en Morvan, organisé par le pôle seniors et le kiosque famille a réuni environ **50** personnes le 13 décembre.

- « En attendant Noël », le 15 décembre à Mesvres. Séance animée par le BAM, organisé par le kiosque famille en direction des familles, des élèves de l'école maternelle de Mesvres et des enfants de la micro-crèche de Mesvres.

#### - Les ludothèques

Hormis l'accueil du public et le service de prêt, les animatrices accueillent des groupes sur RDV ou se déplacent dans les structures sur demande, ponctuellement ou régulièrement (tarifié). Elles interviennent sur une thématique particulière ou libre, et préparent le contenu des séances en s'adaptant aux caractéristiques du public (objectifs, âge, compétences, demande des structures...).

La diversité du champ d'intervention est une vraie richesse :

- Institutions médico-sociales : IME, SESSAD, Sessad autisme, association aide aux mères et aux familles...

- Éducation nationale : de l'école maternelle (de la TPS au lycée /soirée jeux à l'internat).

- EHPAD, interventions mensuelles dans 5 structures du territoire.

- Associations, autant d'acteurs qui font appel aux professionnels ou utilisent le jeu comme outil et investissent le lieu comme « terrain de travail ».

Les ludothèques, par le jeu, sont des espaces de rencontres de publics venus d'horizons différents : rencontres inter EHPAD, rencontres seniors et jeunes de l'EPIDE, rencontres enfants seniors, mixité des publics lors de temps d'ouverture au public (partie de jeux en commun).

Au total, pour les 2 ludothèques, toutes structures confondues, ce sont **plus de 1800 personnes** (enfants/ adultes/ seniors/ professionnels) qui ont « Joué » par ce biais.



#### • Création jeu intergénérationnel

En partenariat avec des seniors, des résidents de l'EHPAD Saint Antoine, les familles du CLAS et l'aide technique du FABLAB, la ludothèque a travaillé à la création d'un jeu intergénérationnel. Ce projet s'est déroulé sur 5 séances, de la constitution du groupe, découverte de jeux, à l'élaboration du thème des règles, jusqu'à la fabrication. **Le jeu « Ludocastel »** a vu le jour. Ce projet s'est finalisé par une présentation lors des 10 ans de Simone Veil et une sortie collective à Diverti parc.



#### • Semaine Bleue

L'animatrice de la ludothèque s'est rendue à un après-midi jeux organisé par le club des aînés de la commune d'Etang sur Arroux et a proposé la découverte de différents jeux. **Une quinzaine** de personnes se sont « prêtées » aux jeux.

#### ➤ Collaboration/partenariat

Tout au long de l'année les services de la ludothèque et du kiosque sont amenés à mettre en place de nouveaux projets en fonction des besoins observés, organiser des événements ponctuels, participer à des initiatives locales ou s'investir dans des dynamiques partenariales.

#### - Animations sur le territoire :

Les équipes des relais petite enfance, des visites de convivialité, des ludothèques et du Kiosque famille, animent tout au long de l'année des temps de rencontres et d'échanges conviviaux autour de jeux ou d'activités sur la CCGAM. En collaboration avec les mairies et en s'appuyant sur des relais locaux (associations des parents d'élèves/ foyers...) sur demande, ou pour répondre à des besoins identifiés, l'équipe définit un planning trimestriel et 6 agents se positionnent en binôme pour animer ces temps. En 2023, le ludobus s'est rendu dans **13 communes différentes**, avec une participation de **353 personnes** (211 enfants et 142 adultes).



- La CTG (Convention territoriale globale) ludothèque/ kiosque famille :

Créer des partenariats avec les équipes d'animation des ALSH du territoire, aller à la rencontre des familles du territoire, développer la culture et la pratique du jeu, sont les objectifs des actions mises en place dans le cadre de la convention territoriale globale.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, une action conjointe des ludothèques et du kiosque famille a conduit à mettre en place une animation dans chaque ALSH du territoire (deux fois pour Autun à la vue de la plus grande capacité d'accueil de la structure).

Cette action s'est organisée autour d'une animation ludique pour les enfants pendant l'après-midi, suivie d'un temps de jeux/partage avec les parents, lorsque ces derniers venaient chercher leurs enfants en fin de journée. Au total **334 enfants, 23 parents et 2 grands parents** ont profité de ces temps ludiques et d'échange.



- Et si on sortait :

Le projet « Et si on sortait ? », porté par la Ville d'Autun, regroupe des professionnels de la DCSU, du CIAS, du Département et s'adresse à tous les habitants de la CCGAM. L'objectif est double : favoriser les sorties en familles (Loisirs, culturelles, de plein air et la « re découverte » de son environnement) et rompre l'isolement. Le coût des sorties est calculé en fonction du QF et le tarif appliqué sur la base de 20% du coût réel, pour y favoriser l'accès.

En 2023, 7 sorties ont été réalisées : accrobranche Givry, atelier poterie, parc d'attraction Diverti parc et Parc des combes, Château de Sully, Lab 71 et bowling et crêperie. Au total ce sont **145 personnes** (71 enfants et 74 adultes), qui ont participé à ces sorties.

- Môm'en Fête :

Pour cette édition 2023, l'EVS de la Peurtantaine a de nouveau sollicité les services du CIAS pour participer à cette 2<sup>ème</sup> édition qui a eu lieu le samedi 3 Juin.

Le kiosque famille et la ludothèque, avec les collègues du RPE, ont proposé un espace ludique pour tous (jeux surdimensionnés, espace bébé, jeux d'imitation), un coin lecture, et un atelier créatif. **250 à 300 personnes** ont été présentes sur cette journée festive.



- Fêtes et projets en partenariat avec la Ville d'Autun :

Organisés avec les équipes des centres sociaux, ces temps sont à destination du tout public.

• « Vive l'été ! »

Samedi 8 juillet, l'équipe de Simone Veil a invité les familles à fêter l'été. Au programme, aménagement de l'espace extérieur (grimpe d'arbre, jeux géants pour tous, ateliers « bulle », ateliers créatifs, espace détente hamac dans les arbres, maquillage, glace à volonté). Environ **70 personnes** ont participé à cette fête.

• « Une fête de Noël en famille »

Ateliers créatifs et cuisine, photos de famille, grand jeu ludothèque ont été proposés lors de cette fête mercredi 20 décembre. L'après-midi s'est clôturé par un goûter partagé et un spectacle de marionnettes (projet Kiosque famille) et une séance de contes par une intervenante. **90 personnes** ont été présentes sur cet après-midi.

• Les repas de quartier

× Samedi 18 mars (sur inscription) : **43 personnes** (habitants/ professionnels et élus).

× Vendredi 23 Juin : fête de la musique. Repas participatif pris en extérieur (chaque participant devait amener un plat à partager), accompagné d'une démonstration/animation de danse africaine avec l'association « Terres de culture ». Environ **80 personnes** étaient présentes.

• Animations pendant les vacances scolaires

Les services de la Ville, le kiosque famille et la ludothèque proposent sur chaque vacances scolaires un après-midi d'animations sur un thème particulier, qui se termine par un goûter partagé.

Ces temps sont destinés au tout public, avec un âge minimum et sur inscription, selon le type d'activités proposées.

• Février : éveil des sens

L'après-midi s'est organisé autour des ateliers suivants : jeux sur les 5 sens à la ludothèque, voyage sensoriel avec une conteuse, et atelier cuisine. **36 personnes** ont participé.

• Avril : Jeu de l'oie géant

L'équipe de Simone Veil a créé un jeu de l'oie géant sur le thème du printemps. Par équipe, les participants étaient invités à se lancer dans une partie où les défis/ activités

étaient dispersés dans tout le centre social : défis jeux, quizz, ateliers créatifs ont jalonné leur parcours.

**30 personnes** ont participé à cette animation.

• Novembre : ateliers d'automne

Sur inscription, les familles étaient invitées à participer à 3 ateliers tournants : cuisine (brownies), atelier créatif mosaïque, ludothèque. **22 personnes** présentes.



### III. Solidarité Personnes Agées, Santé et Handicap

Au 1<sup>er</sup> avril 2023, une coordinatrice « soutien aux aînés » a intégré le CIAS. Elle a pour missions de contribuer à l'animation du territoire en soutenant les initiatives des partenaires, élaborer des projets sur le territoire en lien avec les besoins repérés (Villes mies des aînés, Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie du département de Saône et Loire), participer à des projets collectifs et de développement, aider à la mise en place de projets de prévention seniors et à leur animation, piloter le dispositif « visite de lutte contre l'isolement des seniors », piloter la mise en œuvre des animations destinées aux seniors et assurer le bon fonctionnement du dispositif « ça bouge chez les seniors ».

#### A. Les animations "ça bouge chez les seniors"

Les animations sont ouvertes à tous les seniors du territoire.

Afin de répondre au mieux aux besoins des aînés, depuis octobre 2017, en concertation avec une commission « seniors », il a été décidé que les animations soient lissées sur une période de 9 mois, allant du mois d'octobre N, au mois de juin N+1.

Les seniors sont informés des futures animations par un flyer qui est réalisé par le CIAS et disponible dans les mairies, pôles de services de proximité, centres sociaux, CIAS. Le programme paraît trimestriellement. Une réflexion est menée autour d'une nouvelle version du programme (inclure un règlement intérieur, et une fiche d'inscription).

Les activités sont également mises en ligne sur l'agenda de la CCGAM et sur facebook.



Il est constaté que les actions mises en place sont des temps de convivialité qui encouragent le lien entre les personnes, rehaussent l'estime de soi, la sécurité et participent au maintien de l'autonomie.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, a créé une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie au sein de chaque département.

Cette instance a vocation à coordonner les financements des actions de prévention afin de structurer et développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie dans le département.

Par ailleurs, le département de Saône et Loire a fait de la prévention l'une des priorités de sa politique en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap depuis son dernier schéma départemental.

## ➤ Bilan des animations seniors 2023

Animations	Nbre de participants	Par lieu de résidence	Par tranche d'âge
<b>A VOS TABLIERS</b>	5	Autun : 2 Brion : 1 Laizy : 2	de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 1
Mardi 10 janvier			
Jeudi 12 janvier	5	Autun : 1 Epinac : 2 Monthelon : 1 Brion : 1	de 60 à 69 ans : 3 de 80 à 89 ans : 2
<b>APRES-MIDI BOWLING</b>	20	Autun : 17 Auxy : 1 Laizy : 2	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 12 de 80 à 89 ans : 2
Mardi 17 janvier			
<b>CABARET "LE CHAPEAU CLAQUE" à Geugnon</b>	49	Autun : 28 Reclesne : 4 Epinac : 5 Auxy : 5 Monthelon : 1 St leger du Bois : 1 La Celle en Morvan : 2 Laizy : 2 Tavernay : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 15 de 70 à 79 ans : 29 de 80 à 89 ans : 4
Mardi 24 janvier			
<b>CONFERENCE "LA MÉMOIRE, CE BIEN SI PRÉCIEUX"</b>	22 CIAS + 95	Autun 19 Auxy : 1 Anost : 1 St Forgeot : 1	de 60 à 69 ans : 7 de 70 à 79 ans : 13 de 80 à 89 ans : 2
Mardi 24 janvier Conférence dispensée par le Dr Vannier - AGIRC ARRCO			
<b>CINEMA "CŒURS DE ROCKERS"</b>	37	Autun : 27 Auxy : 1 Epinac : 2 Celle en Morvan : 2 Laizy : 3 La Comaille : 1 Saisy : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 15 de 70 à 79 ans : 18 de 80 à 89 ans : 3
Lundi 30 janvier à Autun			
<b>VISITES A EPINAC</b>	16	Autun : 15 Auxy : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 1 de 70 à 79 ans : 13 de 80 à 89 ans : 1
Jeudi 02 février Musée de la mine, maison de la soeurette... dégustation produits locaux			
<b>ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX</b>	23	Autun : 14 Auxy : 3	- de 60 ans : 2 de 60 à 69 ans : 5 de 70 à 79 ans : 16
Jeudi 23 février			

Visite de la Pépinière Gey, des confitures du Morvan, du fournil "la Manne" à Roussillon en Morvan et déjeuner à l'auberge.		Reclesne : 2 Monthelon : 1 St Léger du Bois : 1 Tavernay : 1 Brion : 1	
<b>L'ALIMENTATION - Atelier de prévention</b>	15	Autun : 11 Auxy : 1 Tavernay : 1 Anost : 1 Barnay : 1	- de 60 ans : 2 de 60 à 69 ans : 6 de 70 à 79 ans : 6 de 80 à 89 ans : 1
Vendredi 24 février  Atelier de prévention et temps d'échanges avec une diététicienne de l'IREPS			
<b>ATELIER CULINAIRE PARTICIPATIF</b>	8	Autun : 5 Auxy : 3	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 2 de 70 à 79 ans : 5
Mercredi 08 mars  Ateliers autour de la cuisine du monde en partenariat avec Le Fonds d'Appui pour les Territoires Innovants séniors			
<b>CINEMA</b>	70	Autun : 39 Epinac : 3 Auxy : 8 Dracy St Loup : 1 Laizy : 1 La Comaille : 1 St Forgeot : 3 Reclesne : 1 tavernay : 1 Brion : 2 Igornay : 1 Barnay : 1 Curgy : 5 Cussy en Morvan : 2 Brion : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 25 de 70 à 79 ans : 39 de 80 à 89 ans : 5
Lundi 13 mars			
<b>CONFERENCE "PREVENTION DES CAMBRIOLAGES"</b>	22	Autun : 10 Auxy : 2 Dracy St Loup : 1 Laizy : 2 St Forgeot : 2 Monthelon : 1 Curgy : 1 Cussy en Morvan : 1 La grande Verrière : 2	de 60 à 69 ans : 7 de 70 à 79 ans : 12 : 3 de 80 à 89 ans
Mardi 21 mars avec la gendarmerie d'Autun et la Mutuelle Radiance			
<b>FABAB</b>	5		

Mardi 21 mars		Autun : 3 Laizy : 1 Curgy : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 1 de 70 à 79 ans : 1
<b>Journée à Digoin</b>			
Jeudi 30 mars  Visite guidée du Musée de la céramique, déjeuner au "relais du Canalou" et visite semi-guidée de l'Observatoire l'après-midi	50	Autun : 24 Epinac : 2 Auxy : 5 Dracy St Loup : 1 Laizy : 3 Reclesne : 4 Monthelon : 1 Tavernay : 1 Brion : 1 Igornay : 2 Barnay : 1 Curgy : 1 St Leger du Bois : 2 La Celle en Morvan : 2	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 16 de 70 à 79 ans : 29 de 80 à 89 ans : 3 de 90 ans et plus : 1
<b>ATELIER CULINAIRE PARTICIPATIF</b>			
Mercredi 05 avril	10	Autun : 5 Auxy : 4 St Forgeot : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 2 de 70 à 79 ans : 6 de 80 à 89 ans : 1
<b>EXPOSITION "LES MEDUSES DE GORGOPOLIS"</b>			
Mardi 11 et jeudi 13 avril  Quelles empreintes allons-nous laisser aux générations futures ? Visite guidée par la compagnie Les Enclumés	7 + 6	Autun : 10 Auxy : 2 Monthelon : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 8 de 70 à 79 ans : 4
<b>FABLAB</b>			
Mardi 18 avril	7	Autun : 5 Laizy : 1 Curgy : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 2 de 70 à 79 ans : 4
<b>GOLF</b>			
Mardi 25 avril  Déjeuner au "Bistrot du golf" suivi d'une initiation à la pratique du golf	30	Autun : 24 Auxy : 3 Laizy : 2 La Comaille : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 7 de 70 à 79 ans : 21 de 80 à 89 ans : 1
<b>GOLF</b>	24		

Mardi 27 avril Déjeuner au "Bistrot du golf" suivi d'une initiation à la pratique du golf		Autun : 11 Epinac : 3 Reclesne : 3 Igornay : 2 Barnay : 1 Broye : 2 Antully : 2	de 60 à 69 ans : 10 de 70 à 79 ans : 10 de 80 à 89 ans : 4
<b>ATELIER SOUFFLE JOYEUX</b>			
Lundi 15 mai et jeudi 15 juin Expirer ce qui nous pèse et inspirer ce qui nous permet d'être plus léger	5 + 8	Autun : 10 Epinac : 1 Lucenay l'Eveque : 2	de 60 à 69 ans : 6 de 70 à 79 ans : 5 de 80 à 89 ans : 2
<b>ATELIER THEATRE LUDIQUE INTERGENERATIONNEL</b>			
22 mai, 5 juin, 12 juin et 19 juin - <b>ANNULES par manque d'inscriptions</b>			
<b>MARCHE SPORTIVE ET PIQUE-NIQUE A LA CROIX DE LA LIBERATION</b>			
Jeudi 11 mai - <b>ANNULEE par manque d'inscriptions</b>			
<b>CINEMA</b>			
Lundi 22 mai	46	Autun : 31 Epinac : 1 Auxy : 5 Laizy : 3 Tavernay : 1 Igornay : 1 Barnay : 1 Curgy : 1 Broye : 1 Lucenay l'Eveque : 1	de 60 à 69 ans : 22 de 70 à 79 ans : 22 de 80 à 89 ans : 2
<b>FABLAB</b>			
Mardi 23 mai Fleurs et feuilles : décoration à la machine laser	5	Autun : 1 Laizy : 1 Curgy : 1 St Leger du Bois : 1 Brion : 1	de 70 à 79 ans : 5
<b>ESCAPE GAME/JEU COLLABORATIF</b>			
Mardi 23 mai Babeth doit prendre l'avion, mais elle ne retrouve plus son passeport, aidons-la ! Animation proposée par la Mutualité Française	8	Autun : 7 Auxy : 1	de 60 à 69 ans : 5 de 70 à 79 ans : 3
<b>CATHEDRALE D'AUTUN</b>	8	Autun : 4 Curgy : 2	

Jeudi 25 mai Balade découverte du quartier avec un guide du service du patrimoine de la Ville d'Autun		Tavernay : 1 Epinac : 1	de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 3 de 80 à 89 ans : 1
<b>SCRAPBOOKING SPECIAL NATURE</b>			
Jeudi 25 mai	3	Autun : 1 Laizy : 1 Auxy : 1	de 60 à 69 ans : 2 de 70 à 79 ans : 1
<b>SORTIE A SULLY</b>			
Mercredi 31 mai Visite de la ferme de Sophie Berly (production de lait bio), déjeuner au relais du Verger, découverte de la gamme de produits issus des ruchers et dégustation de miel avec Max et Jenny Westhy.	23	Autun : 13 Igornay : 2 Barnay : 1 Laizy : 2 Lucenay l'Eveque : 1 Auxy : 2 Broye : 2	de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 18 de 80 à 89 ans : 1
<b>BIEN MANGER POUR BIEN VIEILLIR</b>			
Vendredi 02 juin Conférence proposée par l'IREPS et animée par Mme Audras Diététicienne -nutritionniste	13	Autun : 10 Igornay : 1 Barnay : 1 Auxy : 1	de 60 à 69 ans : 8 de 70 à 79 ans : 4 de 80 à 89 ans : 1
<b>CONFERENCE "CLIPS &amp; VINYLES"</b>			
Lundi 05 juin Découverte de l'industrie musicale de 1800 à nos jours.	3	Autun : 2 Auxy : 1	de 60 à 69 ans : 1 de 70 à 79 ans : 1
<b>ATELIER FABLAB</b>			
Mardi 13 juin Carte postale : gravure sur canson	5	Autun : 3 Laizy : 1 Curgy : 1	de 60 à 69 ans : 3 de 70 à 79 ans : 2
<b>APRES-MIDI GUINGUETTE</b>			
Mardi 20 juin Auberge du Pont Jeanne Rose "Dancing la Fiesta à Montchanin	33	Autun : 18 Igornay : 4 Barnay : 1 Laizy : 4 Curgy : 1 Auxy : 1 Broye : 2 Cussy en Morvan : 2	de 60 à 69 ans : 15 de 70 à 79 ans : 15 de 80 à 89 ans : 3
<b>VELORAIL DU MORVAN</b>			
Mercredi 21 juin Avec la retraite sportive	8	Autun : 2 Curgy : 1 Epinac : 3 Brion : 1 Saisy : 1	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 1 de 80 à 89 ans : 1 90 ans et plus : 1
<b>SORTIE AU PARC DES OISEAUX</b>	42	Autun : 30 Laizy : 3	

Lundi 26 juin A Villars-Les-Dombes		Curgy : 1 Tavernay : 1 Auxy : 1 Broye : 2 Brion : 2 St léger/Beuvray : 2	- de 60 ans : 1 de 60 à 69 ans : 13 de 70 à 79 ans : 22 de 80 à 89 ans : 5 90 ans et plus : 1
<b>SCRAPBOOKING SPECIAL "VINYLES"</b>			
Lundi 03 juillet  Réalisation pochettes d'albums préférés et découverte des anecdotes artistiques des groupes et musiciens mythiques.	7	Autun : 6 Saisy : 1	de 60 à 69 ans : 5 de 70 à 79 ans : 1 90 ans et plus : 1
<b>CONFERENCE "LE SOMMEIL, CE BIEN SI PRECIEUX"</b>			
Mercredi 27 septembre Par le docteur Vannier de l'AGIRC ARRCO	17 CIAS + 43	Autun : 13 Curgy : 1 Auxy : 1 Monthelon : 1 La Celle en Morvan : 1	de 60 à 69 ans : 7 de 70 à 79 ans : 5 de 80 à 89 ans : 4 90 ans et plus : 1
<b>ATELIER FABLAB "le Puzzle"</b>			
Jeudi 05 octobre Mardi 21 novembre Mardi 05 décembre Mardi 19 décembre  Groupe fixe	6	Autun : 3 Vianges : 1 Bar le Régulier : 1 La Celle en Morvan : 1	de 60 à 69 ans : 3 de 70 à 79 ans : 3
<b>ATELIER LUDIQUÉ, DE DÉCOUVERTE ET DÉGUSTATION AUTOUR DE SPECIALITES DU MONDE</b>			
Lundi 09 octobre  Dans le cadre de la semaine du goût, proposé par l'IREPS et animé par Mme Audras	28	Autun : 25 Curgy : 1 St Forgeot : 2	de 60 à 69 ans : 12 de 70 à 79 ans : 8 de 80 à 89 ans : 8
<b>ATELIER DE PREVENTION SUR LES RISQUES ROUTIERS</b>			
Mardi 17 octobre  Prises de conscience sur les risques liés à la route et de la notion d'aptitude à la conduite,actualiser ses connaissances, sur le fondamentaux du code, reprise de confiance	8	Autun : 4 Vianges : 1 Curgy : 1 Bar le Régulier : 1 Monthelon : 1	de 60 à 69 ans : 3 de 70 à 79 ans : 5

<p>en soi.</p> <p>Espace Simone Veil</p>			
<p><b>EXPOSITION ITINERANTE "PREVENIR LA DENUTRITION" DU 06 AU 17 NOVEMBRE</b></p>			
<p>Proposée par l'IREPS. Elle traite de la dénutrition des personnes âgées. Elle suggère des informations sur la dénutrition, des clés sur son repérage et des données sur les besoins nutritionnels des plus de 60 ans.</p> <p>A découvrir sur les communes d'Epinaac les 06 et 07.11 Couches les 08 et 09.11, Etang/Arroux les 10e t 13.11, Autun les 16 et 17.11</p>			
<p><b>ATELIER DE PREVENTION SUR LES RISQUES ROUTIERS</b></p>			
<p>Mardi 07 novembre</p> <p>Prises de conscience sur les risques liés à la route et de la notion d'aptitude à la conduite,actualiser ses connaissances, sur le fondamentaux du code, reprise de confiance en soi.</p> <p>Maison Syndicale des Mineurs à Epinaac</p>	6	<p>Autun : 3 Change : 1 Epinaac : 2</p>	<p>de 70 à 79 ans : 3 de 80 à 89 ans : 3</p>
<p><b>SORTIE A LA FOIRE GASTRONOMIQUE DE DIJON</b></p>			
<p>Jeudi 09 novembre</p> <p>Gastronomie autour des produits du terroir</p>	54	<p>Autun : 26 Curgy : 2 Auxy : 1 Igornay : 2 La Celle en Morvan : 8 Vianges : 1 Bar le Régulier : 1 St Forgeot : 3 St Leger Sous Beuvray : 2 St Leger du Bois : 1 Broye : 3 Epinaac : 1 Barnay : 1 Mesvres : 1 Morlet : 1</p>	<p>de 60 à 69 ans : 41 de 70 à 79 ans : 10 de 80 à 89 ans : 3</p>
<p><b>CONFERENCE "MUSIQUE ET CINEMA"</b></p>			

Lundi 13 novembre			
Percez les mystères de sujets originaux et insolites autour d'anecdotes, de séquences d'archives et d'ateliers.			
Proposée par le BAM			
<b>CONFERENCE "BIEN MANGER POUR BIEN VIEILLIR"</b>			
Vendredi 17 novembre	19	Autun : 13 Curgy : 1 La Celle en Morvan : 1 Auxy : 1 Monthelon : 1 La Grande Verrière : 2	de 60 à 69 ans : 8 de 70 à 79 ans : 9 de 80 à 89 ans : 2
Proposée par l'IREPS dans le cadre de la semaine nationale de la dénutrition			
<b>DICTEE</b>			
Mardi 28 novembre	6	Autun : 3 Auxy : 1 Monthelon : 1 Couches : 2	de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 2
Espace Simone Veil			
<b>ATELIER "MÉMOIRE EN EVEIL"</b>			
Vendredi 1er décembre	15	Autun : 8 Auxy : 1 Monthelon : 1 Curgy : 2 La Celle en Morvan : 3	de 60 à 69 ans : 4 de 70 à 79 ans : 10 de 80 à 89 ans : 1
Avec la retraite sportive Venez entretenir votre mémoire (auditive, visuelle et ancienne) tout en prenant du plaisir.			
<b>VISITE D'ENTREPRISE "CAPTRAIN France"</b>			
Jeudi 07 décembre	11	Autun : 8 Auxy : 1 Monthelon : 1 La Celle en Morvan : 1	de 60 à 69 ans : 5 de 70 à 79 ans : 5 de 80 à 89 ans : 1
Venez découvrir l'univers fascinant des chemins de fer et saisir l'opportunité de prendre les commandes d'un train grâce au simulateur de conduite.			
<b>CINEMA</b>			
Lundi 11 décembre	48	Autun : 46 Laizy : 1 La Grande Verrière : 1	de 60 à 69 ans : 29 de 70 à 79 ans : 11 de 80 à 89 ans : 8

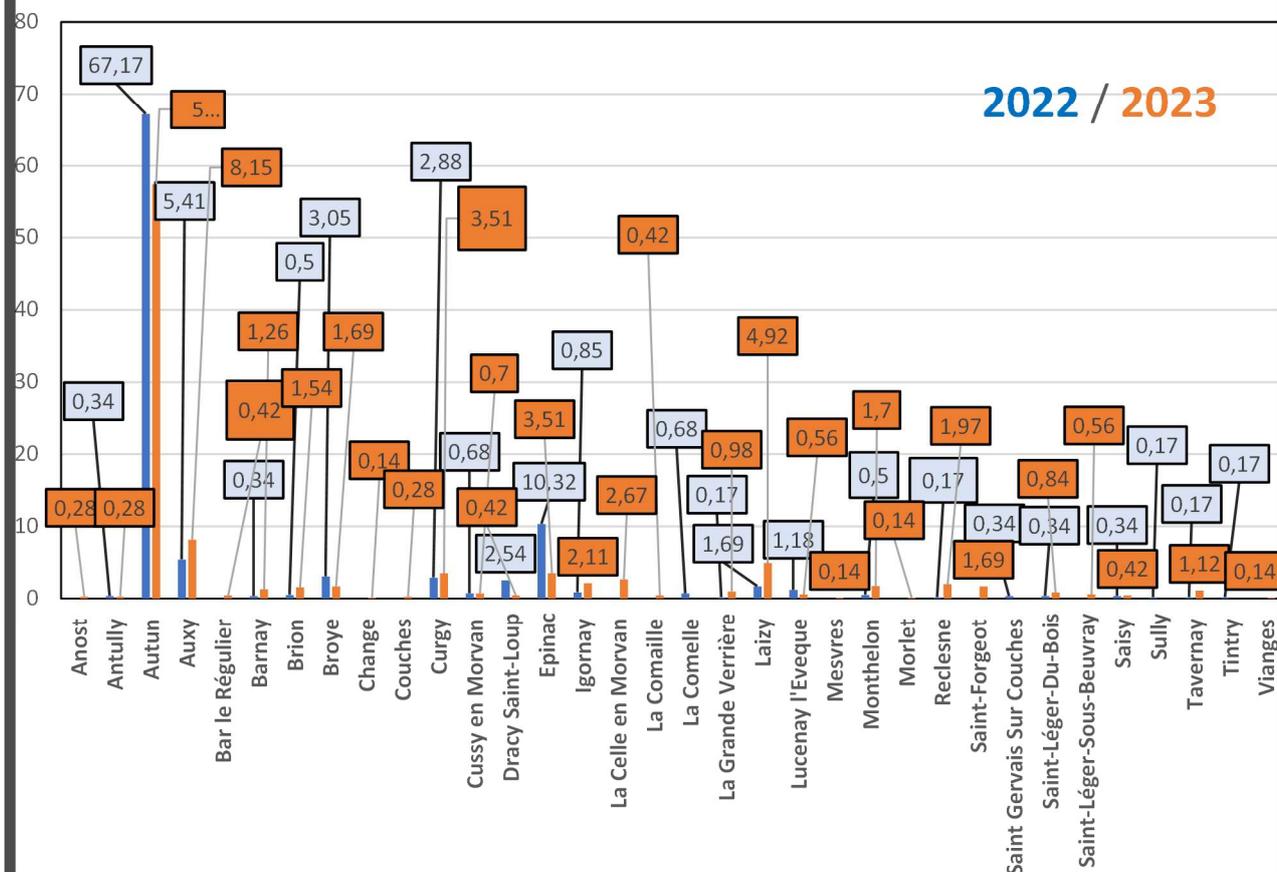
Ce sont au total **866 participants** aux animations 2023 (**dont 309 hors Autun**), contre 591 participants en 2022 (dont 194 hors Autun).

## Participants par communes du territoire

Communes	Nbre de participants		% de participants par commune	
	2022	2023	2022	2023
Anost	-	<b>2</b>	-	<b>0,23%</b>
Antully	2	<b>2</b>	0,34%	<b>0,23%</b>
Autun	397	<b>557</b>	67,17%	<b>64,32%</b>
Auxy	32	<b>62</b>	5,41%	<b>7,16%</b>
Bar le Régulier	-	<b>3</b>	-	<b>0,35%</b>
Barnay	2	<b>9</b>	0,34%	<b>1,04%</b>
Brion	3	<b>11</b>	0,5%	<b>1,26%</b>
Broye	18	<b>12</b>	3,05%	<b>1,39%</b>
Change	-	<b>1</b>	-	<b>0,12%</b>
Couches	-	<b>2</b>	-	<b>0,23%</b>
Curgy	17	<b>24</b>	2,88%	<b>2,77%</b>
Cussy en Morvan	4	<b>5</b>	0,68%	<b>0,58%</b>
Dracy Saint-Loup	15	<b>3</b>	2,54%	<b>0,35%</b>
Epinac	61	<b>26</b>	10,32%	<b>3%</b>
Igornay	5	<b>15</b>	0,85%	<b>1,73%</b>
La Celle en Morvan	-	<b>21</b>	-	<b>2,42%</b>
La Comaille	-	<b>3</b>	-	<b>0,35%</b>
La Comelle	4		0,68%	-
La Grande Verrière	1	<b>5</b>	0,17%	<b>0,58%</b>
Laizy	10	<b>35</b>	1,69%	<b>4,04%</b>
Lucenay l'Eveque	7	<b>4</b>	1,18%	<b>0,46%</b>
Mesvres	-	<b>1</b>	-	<b>0,12%</b>
Monthelon	3	<b>12</b>	0,5%	<b>1,39%</b>
Morlet	-	<b>1</b>	-	<b>0,12%</b>
Reclesne	1	<b>14</b>	0,17%	<b>1,62%</b>
Saint-Forgeot	-	<b>12</b>		<b>1,39%</b>
Saint Gervais Sur Couches	2	-	0,34%	-
Saint-Léger-Du-Bois	2	<b>6</b>	0,34%	<b>0,68%</b>
Saint-Léger-Sous-Beuvray	-	<b>4</b>	-	<b>0,46%</b>
Saisy	2	<b>3</b>	0,34%	<b>0,35%</b>
Sully	1		0,17%	-
Tavernay	1	<b>8</b>	0,17%	<b>0,91%</b>
Tintry	1	-	0,17%	-
Vianges	0	<b>3</b>	-	<b>0,35%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>591</b>	<b>866</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

L'absence de participation de certaines communes à ce programme peut s'expliquer par la proposition de nombreuses actions/animations en local (semaine bleue, club des aînés, associations...).

## Pourcentage de participants par communes



**En 2023, ce sont 866 personnes qui ont participé aux animations, dont 293 personnes différentes.**

contre 591 personnes en 2022 (dont 217 personnes différentes).

A noter que parmi les 34 personnes résidant Saint Pantaléon, 19 sont issues du QPV.



**SORTIE AU PARC DES OISEAUX**  
Lundi 26 juin  
à Villars-Les-Dombes

## Retours des aînés :

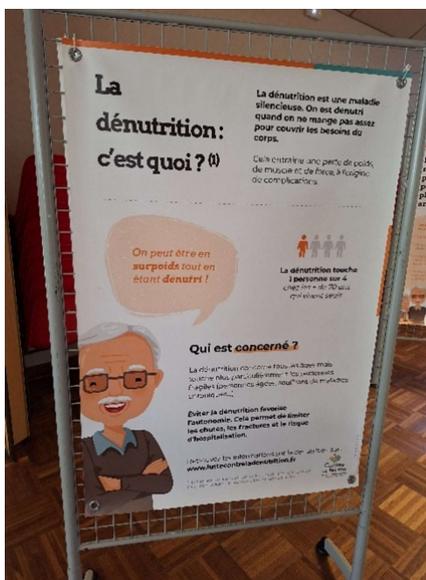
- Le parc est magnifique.
- Pouvoir observer les animaux dans leur milieu naturel est une vraie chance.
- Vue incroyable depuis la tour panoramique.



ATELIER PREVENTION SUR LES RISQUES ROUTIERS  
Mardi 17 octobre – Espace Simone Veil

## Retours des aînés :

- Trop bien ! à refaire.
- Merci pour les messages clés de prévention.
- La révision des bonnes pratiques m'a fait du bien.
- La prévention, la sensibilisation autour de la conduite, la révision du code de la route à toute son importance quel que soit l'âge.



CONFERENCE "BIEN MANGER POUR BIEN VIEILLIR"  
Vendredi 17 novembre – Espace Saint-Jean  
proposée par l'IREPS  
dans le cadre de la semaine nationale de la dénutrition

### **Retours des aînés :**

- Merci pour ces informations enrichissantes.
- Cette séance était trop bien, elle m'a apportée beaucoup de plaisir à écouter la nutritionniste.
- On peut manger « goûteusement » et sainement.



CONFERENCE « Le sommeil, ce bien si précieux »  
Mercredi 27 septembre – Espace Simone Veil  
Animé par le Docteur Vannier de l'AGIRC ARRCO



**VISITE D'ENTREPRISE "CAPTRAIN France"**  
Jeudi 07 décembre - Avenue Charles de Gaulle à Autun

### **Retours des aînés :**

- Découverte très intéressante et instructive.
- Souvenir de l'entreprise, très riche en informations. Personnel très sympathique.
- Super visite, simulateur au Top !

### **➤ Perspectives 2024**

- Continuer à fédérer et à impulser une dynamique en faveur des aînés sur le territoire.
- Maintenir les actions en faveur du lien social et des solidarités.

- Maintenir des animations tout au long de l'année afin de répondre au mieux aux besoins des aînés du territoire du Grand Autunois Morvan et aux grands objectifs de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie qui sont :
  - Anticiper le vieillissement de la population.
  - Améliorer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.
  - Favoriser le soutien à domicile des personnes âgées :
    - Plan antichute des personnes âgées - Outils de prévention et de sensibilisation :
      - Repérer les risques de chutes et alerter.
      - Aménager son logement pour éviter les risques de chutes.
      - Aides techniques à la mobilité faites pour tous.
      - Activité physique, meilleure arme antichute.
      - Téléassistance pour tous.
  - Mieux coordonner les stratégies régionales et locales en matière de prévention, leur contenu et leur déploiement territorial.
- Renforcer la mobilisation du public « seniors » à l'échelle intercommunale.
- Favoriser les actions intergénérationnelles.
- Réaliser une campagne de lutte contre l'âgisme sur le territoire pour faire évoluer les représentations.

## B. Partenariat avec les Ehpad/clubs et actions intergénérationnelles

### - Café des seniors à Couches :

A l'initiative de la mairie de Couches et de la ludothèque, une rencontre a eu lieu le 23 novembre après-midi sur la commune, en présence de la coordinatrice « seniors » du CIAS. Cette dernière a présenté l'ensemble des actions menées sur le territoire et informé de l'existant en matière de « prévention ». Un temps a été consacré sur les animations/projets qu'ils aimeraient voir mener sur la commune. Cette rencontre s'est terminée autour d'un goûter offert par la municipalité. **35 personnes présentes.**

Les rencontres seront organisées le 2<sup>ème</sup> jeudi après-midi de chaque mois dans la salle du Prieuré (salle sous la mairie) et pour impulser la dynamique, la première a été organisée en janvier 2024 autour d'un après-midi « jeux » (cartes, jeux de société). A cette occasion, un calendrier d'animations sera déroulé.



### - Atelier spectacle « Magic Show » :

Dans le cadre de son engagement au sein de la démarche « Villes amie des aînés », le CIAS et le Kiosque famille, en partenariat avec le club des aînés de St Forgeot et le BAM (Bouger en Autunois Morvan) ont proposé un atelier-spectacle intergénérationnel « Magic Show ».

Cet atelier-spectacle a permis de découvrir les secrets de la prestidigitation au travers de petits tours de magie simples à réaliser. **71 participants** (jeunes du collège de la châtaigneraie, familles de Saint-Pantaléon avec leurs enfants, habitants de St Forgeot

et leurs petits-enfants, des personnes de villages environnants avec enfants et petits-enfants, des jeunes fréquentant l'accueil de loisirs, des familles du kiosque famille, des volontaires de l'EPIDE).

#### - Après-midi « Chapeau l'Afrique » :

Le CIAS, en partenariat avec l'Ehpad d'Epinaac « Les Fougerolles » a organisé un après-midi autour de la culture africaine le 20 novembre. Une conteuse a emmené les résidents, le personnel et les professionnels dans un voyage au cœur de l'Afrique au pays « SENOUFO ». Une rencontre qui a fait suite à la venue en 2018 à Autun d'une délégation burkinabé qui a rendu visite à ces résidents.

Tous les ingrédients étaient réunis pour créer une ambiance africaine au sein de l'établissement : boubous africains revêtus par l'équipe organisatrice, senteurs exotiques, contes africains, dégustation de fruits exotiques, dégustation de jus de baoba, tisane d'hibiscus, canne à sucre. Pour clôturer cette animation, des coiffes et turbans tissés dans les villages du pays « SENOUFO » de couleur blanche appelés « Bambada », symbole de la sagesse et de respect, ont été remis aux résidents.



#### - Thé dansant à Cussy en Morvan :

Le CIAS et le kiosque famille, en partenariat avec la mairie de Cussy en Morvan et le club des aînés, ont organisé un thé dansant intergénérationnel. La semaine du 13 au 18 novembre, la mairie de Cussy a organisé avec différents partenaires (fablab, les ateliers nomades) la semaine de l'automne. A cette occasion, la bibliothèque d'Anost et le kiosque famille sont allés le 14 novembre à la rencontre des élèves des classes CE2, CM1 et CM2 de l'école de Cussy pour un atelier bricolage d'automne. Les fabrications ont servi à la décoration de la salle le jour du thé dansant. Les familles et les enfants ont été invités à rejoindre les seniors présents au thé dansant. L'après-midi a été animée par un accordéoniste suivi d'un goûter amélioré. **51 personnes ont participé.**

#### - Rencontre inter-EHPAD à la résidence St Anne :

Une rencontre inter-ehpad en présence des directeurs (trices), animateurs (trices) a été impulsée par le CIAS dans le but de tendre vers un partenariat et de créer une dynamique d'animations accessibles et adaptées aux envies des résidents, en y associant les seniors du « domicile » de la CCGAM. Un programme d'animations va être proposé en 2024 (bruch à la résidence Sainte-Anne, lotto en famille à la maison St Antoine, projet intergénérationnel avec le Conseil jeunes citoyens de la ville d'Autun, karaoké au village de la Croix Blanche, pétanque Ball à l'Ehpad des Fougerolles à Epinaac, sortie au lac des Settons. L'ensemble du programme d'animations fera l'objet de prises de vues et un diaporama sera organisé après la sortie du lac des Settons. Temps fort pour les résidents. Cette rencontre a été clôturée par un apéritif offert par la direction de la Résidence Sainte-Anne.

#### - Projet intergénérationnel « Mots-mêlés » :

Des rencontres avec le responsable du service jeunesse dans les centres sociaux de la ville d'Autun et les jeunes du Conseil local jeunes ont eu lieu pour réfléchir à une dynamique d'animations intergénérationnelles qui pourrait émerger entre les résidents d'établissements, les seniors du « domicile », les jeunes porteurs de handicap (IME) et les jeunes du CJC.

Les jeunes souhaitent favoriser le lien intergénérationnel et lutter contre l'isolement des personnes âgées. Le projet « Mots-mêlés » tournera autour d'un partage d'histoires,

d'un vécu et sera de créer une cohésion entre les différents publics (jeunes, personnes en situation de handicap, personnes âgées à domicile et en établissement), de changer le regard, de lutter contre les préjugés et de valoriser toutes les compétences des personnes concernées.

### **C. Les Visites de lutte contre l'isolement**

Depuis juin 2016, le CIAS s'est engagé dans une démarche de lutte contre l'isolement des personnes âgées par le biais de visites de convivialité à domicile.

La collectivité dispose d'une animatrice pour assurer la coordination des actions en lien avec les différents partenaires.

**Les visites permettent aux personnes âgées qui se sentent isolées de maintenir un lien social, de retrouver le plaisir d'échanger, de se balader ou faire un jeu en compagnie d'une personne bienveillante.** A travers des activités et discussions simples, l'animatrice essaie de donner envie de voir la vie du bon côté et de renforcer l'estime de soi de chaque bénéficiaire.

A ce jour, bilan très positif avec une trentaine de personnes qui ont bénéficié de ce service mis en place par le CIAS.

Les visites se déroulent sur le territoire de la CCGAM.

Les personnes pour lesquelles nous sommes sollicitées nous sont adressées par :

- Les élus.
- Les agents du service de portage de repas à domicile et les travailleurs sociaux du CIAS.
- Les centres sociaux, par l'intermédiaire des médiateurs et animateurs.
- Les associations de service d'aide et de soins à domicile.
- Les assistantes sociales, infirmières coordinatrices, psychologues de la plateforme territoriale d'appui et du département.
- La psychomotricienne du service de soins à domicile.

Les familles peuvent également nous contacter directement (site internet de la CCGAM ou brochure).

#### **➤ Description de la mission**

L'animatrice effectue des visites à domicile et en établissements (EPHAD), environ 1h à 1h30 une fois par mois. L'objectif étant d'apporter une présence, une écoute, de la bienveillance.

Elle s'adapte au besoin de la personne tout en restant dans le cadre de ses missions. En aucun cas l'animatrice en charge des visites à domicile ne se substitue aux missions des aidants professionnels (portage de repas, aide à la toilette, ménage, courses...). Quelques exemples d'activités : la promenade, la lecture, les jeux de société, la musique, le coloriage, de l'origami...

L'animatrice en charge des visites a aussi un rôle de veille sociale et peut orienter l'aîné vers les services compétents selon les demandes (ex : aide à domicile, P.T.A, assistante sociale, repas à domicile...). L'idée étant de privilégier la qualité de la présence et du lien porté à la personne avec une autre approche que celle du « soin ».

En lien avec l'ensemble des partenaires du territoire, il s'agit :

- De permettre aux aînés de rester à leur domicile en s'y sentant le mieux possible, avec un panel de services « complémentaires » qui facilite leur quotidien et ce pour rompre l'isolement et redonner le goût et l'envie du « lien » à la personne.

- D'amener les aînés qui le désirent à fréquenter des espaces collectifs (centres sociaux, clubs, sorties et animations organisées par la collectivité : sorties culturelles, cinéma, voyage, ludothèque...).

➤ **Bilan 2023**

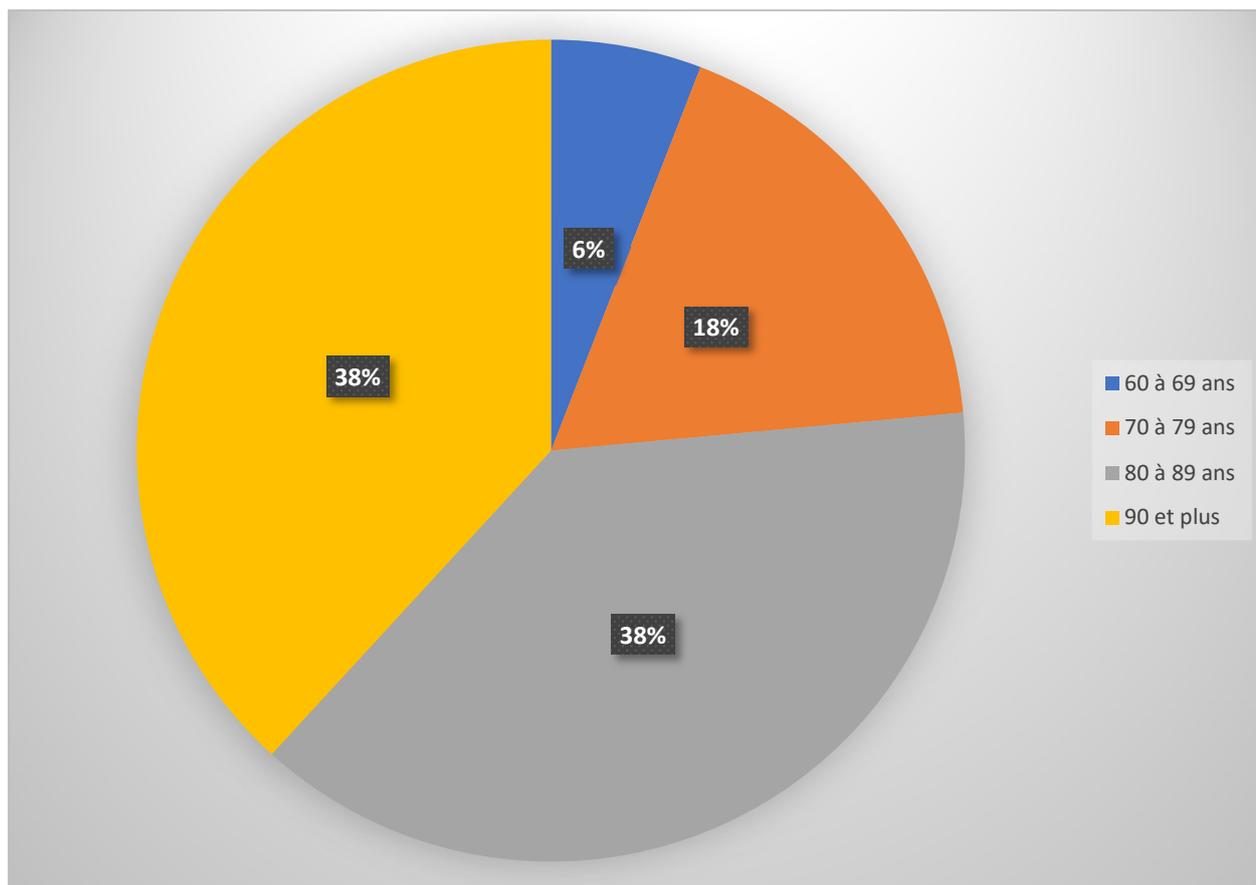
Nombre de visites et de personne visitées sur le territoire de la CCGAM

Action		2022		2023			
Communes	Nature de l'action	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes visitées	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes visitées	Sexe	
						H	F
Autun (centre ville)	Visite à domicile	58	4	<b>39</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Croix verte	Visite à domicile	19	1	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
St Andoche	Visite à domicile	43	3	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
St Jean	Visite à domicile	77	7	<b>44</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
St Pan	Visite à domicile	40	4	<b>49</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
EHPAD la Croix Blanche	Visite en EHPAD	40	3	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
EHPAD la Providence	Visite en EHPAD	15	1	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
EHPAD St Antoine	Visite en EHPAD	9	1	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
EHPAD St Charles	Visite en EHPAD	22	2	<b>38</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
EHPAD Les Fougerolles (Epinac)	Visite en EHPAD	8	1	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Anost	Visite à domicile	8	1	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Curgy	Visite à domicile	13	2	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Cordesse	Visite à domicile	0	0	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Dracy Saint Loup	Visite à domicile	8	1	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Etang	Visite à domicile	23	2	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Saisy	Visite à domicile	8	1	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>		<b>398</b>	<b>36</b>	<b>334</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>32</b>

**En 2023, 36 personnes** différentes ont bénéficié de visites de lutte contre l'isolement à domicile.

Ce sont en tout **334 visites** (contre 398 visites en 2022), qui ont été effectuées.

### Moyenne d'âge des personnes suivies en %



La plupart des premières visites se font par l'intermédiaire de la personne qui oriente (la famille, les travailleurs sociaux du CIAS ...) pour faciliter le lien entre la personne et l'animatrice en charge des visites.

#### ➤ **Partenariat avec l'association des Petits frères des pauvres** (PFP).

Cette association nationale qui a plus de 60 ans d'existence et compte 16.000 bénévoles, possède une grande expérience et un réel savoir-faire dans l'accompagnement des personnes souffrant d'isolement.

Les Petits frères des pauvres ont pour mission le maintien du lien social avec les personnes âgées, isolées et démunies : visites régulières de bénévoles, actions collectives (repas, goûters, sorties), séjours de vacances, actions autour de Noël. Les équipes de bénévoles agissent partout où l'isolement de nos aînés se fait sentir : à domicile, en établissement, à l'hôpital, en foyer...

Une des spécificités de l'association est un accompagnement fidèle et régulier, jusqu'au bout de la vie. Accompagner se traduit par des visites (toutes les semaines ou tous les 15 jours selon l'isolement), des appels, des déplacements vers les partenaires, des participations à des réunions collectives, des départs en vacances, fêter Noël ...

Une réunion entre bénévoles est organisée mensuellement pour partager sur les expériences de chacun et pouvoir ainsi répondre aux diverses interrogations.

- Sur le territoire de l'autunois :

« L'équipe de l'autunois » des Petits frères des pauvres est créée depuis le 8 juin 2018 et l'animatrice du CIAS qui effectue les visites de convivialité en fait partie intégrante.

- 14 bénévoles en 2023 (9 femmes : 3 actives et 6 retraitées et 5 hommes : 1 actif et 4 retraités).
- 20 personnes différentes (8 femmes, 12 hommes) bénéficient d'un accompagnement.

- Sur le territoire de l'épinacois :

- L'équipe se compose de 14 bénévoles.

26 personnes différentes bénéficient d'un accompagnement régulier à domicile car isolées ou en difficulté pour se déplacer.

- 2 nouvelles personnes âgées.
- Engagement retiré auprès d'une personne qui a déménagé.
- 11 formations suivies par 8 bénévoles différents : découverte de la fonction de bénévole, vieillissement, écoute et travail en équipe.

➤ **Accompagnement des seniors aux ateliers mis en place par l'association AILES en partenariat avec le laboratoire du mouvement et de recherche de Nevers**

L'association AILES propose des « **ateliers de réalité augmentée pour la prévention des chutes** ». Cela consiste en une analyse scientifique de la marche réalisée par le laboratoire de recherche et d'étude sur le mouvement de Nevers, permettant de préserver l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile et résidant sur le territoire de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, grâce à des ateliers ludiques de réalité augmentée.

- But

- ✓ Améliorer/stabiliser son autonomie. ?
- ✓ Prévenir le risque de chute.
- ✓ Améliorer/stabiliser son équilibre et sa marche.
- ✓ Etablir un parcours de soin personnalisé.
- ✓ Créer du lien social.

- Etapas du parcours

1. Participer à une réunion collective d'information.
2. Demander un certificat médical rédigé par le médecin traitant.
3. Participer à l'analyse scientifique personnalisée de la marche.
4. En fonction des résultats : orientation vers des médecins partenaires et/ou participation à des ateliers ludiques (cognitif, physique, de réalité augmentée) hebdomadaires d'1 heure pendant 1 an.
5. Tous les trois mois, nouvelle analyse de la marche sur ordonnance pour évaluer les progrès.

➤ **Perspectives 2024**

- Dans le cadre du partenariat avec l'association des Petits frères des pauvres, continuer de renforcer l'équipe de bénévoles pour pallier à la demande.
- Continuer de promouvoir le maintien du lien social et conseils en prévention sur le territoire du Grand Autunois Morvan.
- Créer des liens avec les EHPADS du territoire et les personnes du domicile, pour dédramatiser ces lieux.

## D. La convention-cadre de programmation territoriale 2023-2025

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), est l'un des dispositifs phares instaurés par **la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015**, régi par les articles L.233-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles.

Cadre de gouvernance et d'élaboration d'une stratégie territoriale, la Conférence des financeurs réunit tous les acteurs du financement de la prévention **sous la présidence du département** et les vice-présidences de l'Agence régionale de la santé (ARS) et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) de Bourgogne Franche-Comté.

**La présente convention est établie pour une durée maximale de 3 ans, allant de sa signature au 31 décembre 2025.** Elle constitue un outil de recensement, de coordination, **de planification d'un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées sur le territoire de la communauté de communes du Grand Autunois-Morvan.** La CFPPA, en date du 4 mars 2022, a désigné le territoire de la CCGAM comme périmètre de la démarche de conventionnement territorial.

L'élaboration du programme a reposé sur un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé du 7 mars 2022 au 15 avril 2022, dans l'objectif de repérer les ressources nécessaires à la programmation territoriale et d'en définir le cadre. **L'animation locale de la démarche a été portée par le centre intercommunal d'action sociale du Grand Autunois Morvan, qui a permis de coordonner la rédaction du programme territorial en s'appuyant sur les différents opérateurs participant à son élaboration.** Le programme et son cadrage financier ont été validés par les membres de la CFPPA par des décisions en date du 28 novembre 2022 et du 15 décembre 2022.

La convention-cadre de programmation territoriale porte sur les thématiques-socles suivantes :

- Activité physique adaptée, équilibre et prévention des chutes.
- Usage du numérique.
- Mobilité (dont sécurité routière).
- Lien social / lutte contre l'isolement.

### **11 porteurs de projets : 8 associations, 1 collectivité, 1 établissement public administratif et 1 groupement d'intérêt économique :**

- L'Association espace éducation environnement (AEEE), CPIE Collonge la Madeleine.
- L'Association interentreprises locale d'entraide sociale (AILES), Autun.
- L'association Les ateliers nomades, Autun.
- L'association Morvan découverte La Peurtenantine, Roussillon-en-Morvan.
- Le Football club de Gueugnon (FCG), Gueugnon.
- La Mutualité française de Saône-et-Loire (MFSL), Chalon-Sur-Saône.
- La Mutualité française de Bourgogne Franche-Comté (MFBFC), Dijon.
- L'association Syntaxe erreur 2.0, sise 82 quai de l'Europe, Gueugnon.
- Le Groupement d'intérêt économique « Ingénierie maintien à domicile des personnes âgées » (GIE-IMPA).
- La ville d'Autun et le centre intercommunal d'action sociale du Grand Autunois Morvan (CIAS GAM), Autun.

Thématique	Porteur	Actions	Territoire
Activités physiques adaptées / Equilibre/ Prévention des chutes	MFBFC	Ateliers « Bouger mémoriser »	2 communes de la CCGAM / an
	AILES / MFBFC / MFSL	Prévention des chutes (Téléassistance)	4 communes de la CCGAM / an
	CIAS GAM	Activité physique adaptée en Autunois	3 communes de la CCGAM / an
		Gateball	1 commune de la CCGAM / an
FC Gueugnon	Activité physique adaptée dans le Sud de l'Autunois	Territoire d'Etang sur Arroux	
Numérique	Ville d'Autun	Ateliers numérique	Autun (QPV)
	Syntaxe erreur 2.0	Ateliers numérique Sud de l'Autunois	Territoire d'Etang sur Arroux
	Morvan Découverte La Peurtenantaine 71	Mobilisation des seniors par le biais du numérique	Territoire du Morvan de la CCGAM
	CC GAM	Ateliers numériques non spécifiques aux seniors	CCGAM
	Département de Saône-et-Loire	Van 71	CCGAM
Mobilité	CIAS GAM	Ateliers de mobilité douce sur Autun	Autun et communes limitrophes
Lutte contre l'isolement / Lien social	AEEE	Ensemble	CCGAM
	CIAS GAM	Ma station fermière	Autun
	Ateliers nomades	Racines	Territoire d'Etang sur Arroux
	CIAS GAM	Regards croisés	CCGAM
Multithématique	GIE-IMPA	Ateliers Bons Jours (notamment APA et Mobilité/Sécurité routière)	CCGAM

La démarche de conventionnement sur le territoire de la CCGAM est en cohérence avec le projet de territoire validé par les élus communautaires, notamment à travers l'axe 2 : conforter les services à la population.

Dans le cadre du déploiement des actions conduites par le CIAS en 2023, nous retiendrons :

- Le déploiement de séances hebdomadaires sur les communes de Dracy-Saint-Loup (1 atelier) et Autun (2 ateliers) animées par un professionnel formé en **activité physique adaptée**. Ce sont une dizaine de personnes qui ont participé régulièrement à cette action s'inscrivant également dans le cadre de la prévention du risque des chutes.

- Constitution en association à Epinac de l'activité **GATEBALL** et séances de découverte organisées sur la commune de Sully, qui ont permis de mobiliser deux participants qui se sont joints à l'équipe d'Epinac. Le comité départemental de sport en milieu rural est à l'initiative de l'animation de ces séances. Cette activité est peu connue, mais attractive pour ceux et celles qui acceptent de la découvrir et mobilise davantage un public masculin.

- **Découverte des producteurs locaux du territoire de la CCGAM**, en partenariat avec l'association les amis du petit marché et le soutien de la chargée de mission en charge du projet alimentaire territorial. Ce sont environ **une vingtaine de personnes** qui ont apprécié aller à la rencontre des maraîchers, des producteurs de miel, de confitures, éleveurs de chèvres, de canards...de très belles rencontres ensuite autour de temps forts et notamment des repas participatifs et une attention particulière à la santé et au lien social.

- **Regards croisés avec les séniors (CIAS et Ateliers Nomades) et l'EPIDE** : projet intergénérationnel riche en partage autour de jeux avec la ludothèque, d'ateliers cuisine, de danses et d'ateliers d'écriture. Ce travail a été valorisé à travers un livret de souvenirs et de recettes élaboré avec le soutien du service communication ville d'Autun, CIAS et CCGAM.

Autun

## Jeunes et aînés partagent leur expérience en confection de gâteaux

Mardi après-midi à Autun, s'est déroulé à l'espace Simone-Veil un atelier de confection de gâteaux coanimé par le Centre intercommunal d'action sociale, l'EPIDE de Velet et les Ateliers nomades. Subventionné par la Conférence des financeurs, instance départementale, l'événement a réuni 13 participants dans le cadre du projet baptisé "Porteur de paroles". Ce dernier a vocation à recueillir sur un territoire donné le discours, les doléances et parfois l'expérience de ses habitants qui n'ont pas l'opportunité de prendre pla-



Jeunes et aînés ont partagé leur expérience en matière de confection de gâteaux.  
Photo Gabriel Perflou

ce dans des espaces institutionnels.

Au cours de cet atelier gâteaux, c'est précisément l'expérience qu'il s'agissait de recueillir par des travaux pratiques. Celle d'aînés puisant dans leur mémoire des recettes d'autrefois, ou de jeunes livrant des secrets culinaires issus de contrées lointaines.

Pour graver dans le marbre la teneur des expérimentations gustatives ainsi réalisées, deux ateliers d'écriture y succéderont et donneront lieu à la création d'une plaquette.

● Gabriel Perflou (CLP)



- **Remis en selle avec les Ateliers Nomades** : plusieurs séances de reprise en main du vélo par les séniors en petit groupe de 4/5 ont été proposées par l'association à Autun. La remise en confiance a été de mise, encouragée et a permis aux participants de retrouver des sensations positives.

- Dans le cadre des projets portés par l'association **FC Gueugnon**, le CIAS a été médiateur de la rencontre avec les élus de Mesvres afin qu'un groupe puisse se constituer, de manière hebdomadaire autour de la pratique d'une activité physique adaptée. Les jeunes volontaires de l'EPIDE et leurs encadrants se sont joints au projet, permettant ainsi de partager une dimension intergénérationnelle. L'équipe de Mesvres est revenue vainqueur des jeux inter activités APA organisés à Gueugnon en juin 2023 au stade de foot. Belle récompense, tant pour les participants que pour le territoire.

- Le CIAS a également joué son rôle de mise en relation/médiation avec **Syntaxe erreur 2.0** pour la tenue d'ateliers numériques en proximité sur la commune de la Comelle. Un niveau 2 d'apprentissage est prévu pour 2024.

- Un même travail a été également partagé avec **l'association AILES, la mutualité française Bourgogne Franche Comté et Saône-et-Loire et l'association la Peurtantaine**. En effet le CIAS a été force de proposition sur une coordination globale des actions et leur déploiement géographique et temporel pour toucher le plus grand nombre de séniors de nos 55 communes. Nous avons été très pro-actifs lors des rencontres organisées par la CCGAM avec les secrétaires de mairies pour relayer largement l'information afin qu'elles puissent mobiliser leurs administrés.

**- Bilan de prévention avec le centre de prévention AGIRC-ARRCO.** L'association des centres de prévention Agirc-Arrco est le résultat de la fusion-absorption des 14 associations régionales « centres de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco » au 1er janvier 2022.

L'association est régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont la gouvernance est assurée par les institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco. L'association a pour objet la gestion de structures sociales et médico-sociales destinées à la mise en œuvre d'activités interdisciplinaires et diversifiées dans tous les domaines de la prévention du vieillissement, en matière d'information et d'orientation des personnes et publics ciblés : bilans médico-psycho-sociaux, activités à caractère physique et cognitif, et d'une manière générale, à la mise en œuvre de projets innovants et d'études épidémiologiques pour avancer dans la compréhension et la promotion du « bien vieillir ».

Plus particulièrement, l'association gère des **centres de prévention Agirc-Arrco**. Les centres de prévention s'adressent à toutes personnes de 50 ans et plus, prioritairement ressortissantes du régime Agirc-Arrco, ainsi que leurs conjoints et aidants familiaux.

L'antenne déployée à Autun en février 2023 pour le Grand Autunois Morvan est gérée par le Dr Christiane VANNIER Médecin-directeur, Lyon et Valence (Auvergne Rhône-Alpes). Les locaux mis à disposition par la Ville d'Autun, permettent d'accueillir le binôme médecin-psychologue, les jeudis tous les 15 jours et de recevoir 6 participants en moyenne par journée. Ces bilans sont d'accès libres et gratuits après avoir complété une fiche d'inscription qui permet au secrétariat de rappeler la personne pour fixer le RV. Cette antenne est la seule en fonctionnement en Bourgogne Franche-Comté.



**Centre de prévention**  
BENEFICIAIRE COMPLÉMENTAIRE  
**agirc-arrco**



**CIAS**  
le Grand Autunois Morvan

**Bien vivre votre avancée en âge se prépare dès aujourd'hui !**

Madame, Monsieur,

Que vous soyez actif, proche de la retraite ou déjà retraité, les centres de prévention Agirc-Arrco vous proposent de réaliser un **bilan de prévention**.

**Pourquoi ?** Pour vous donner les clés afin de rester bien dans votre corps, bien dans votre tête...

- En échangeant sur vos préoccupations personnelles et/ou familiales (changement de rythme et de repères lors du passage à la retraite, vie de couple, relations sociales, parents vieillissants, etc...)
- En identifiant vos éventuels points de fragilité et en vous donnant les solutions pour y remédier
- En vous conseillant pour bien vivre votre avancée en âge sur tous les plans (sommeil, stress, alimentation, activité physique, audition, mémoire etc...) et ainsi profiter pleinement des années à venir.

**Qu'est-ce qu'un bilan de prévention ?**

Un médecin et un psychologue vous reçoivent pour deux entretiens individuels et personnalisés d'une heure chacun, afin de vous proposer des recommandations individualisées. En fonction de vos besoins, vous pourrez bénéficier d'un **accompagnement individuel** et/ou d'**ateliers thématiques**.

Ce bilan vous est offert, ainsi qu'à votre conjoint(e), par votre caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco dès 50 ans ou quel que soit votre âge si vous aidez l'un de vos proches dans la vie quotidienne.

L'Agirc-Arrco, c'est plus que de la retraite ! Chaque année, plus de 1000 événements (conférences, théâtre-débat, forums...) sont proposés sur l'ensemble du territoire sur les thèmes de la prévention et de l'aide aux aidants. Retrouvez tous nos événements proposés près de chez vous sur le site [www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/je-participe-a-un-evenement/](http://www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/je-participe-a-un-evenement/)

**COUPON À COMPLÉTER ET À RETOURNER À**

<p>Centre de prévention Agirc-Arrco 8 place Alain Bombard 26500 BOURG-LÈS-VALENCE 04.75.55.55.26</p>	ou	<p>A l'accueil du Centre Intercommunal d'Action Sociale Du Grand Autunois Morvan Espace Saint-Jean 22 rue Naudin 71400 Autun 03.85.86.98.50</p>
--	----	---

Je souhaite bénéficier d'un bilan de prévention

Nom.....  
Prénom.....

Adresse.....  
Code postal.....  
Ville.....

Date de naissance.....  
Téléphone.....  
Adresse mail.....

**Votre conjoint est également intéressé par un bilan ?**

Nom.....  
Prénom.....

Adresse.....  
Code postal.....  
Ville.....

Date de naissance.....  
Téléphone.....  
Adresse mail.....

Vos données personnelles de contact sont issues du système d'information du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco et sont traitées sur la base de son intérêt légitime de mettre en œuvre son action sociale. Les données que vous renseignez sont destinées à votre centre de prévention Agirc-Arrco en vue de procéder à l'inscription et la réalisation d'un bilan de prévention. Vos réponses sont facultatives et sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation dudit bilan. Elles sont transmises au seul personnel habilité de votre centre de prévention et, le cas échéant, en vue de faciliter le parcours d'inscription, aux collaborateurs de l'action sociale territoriale de Agirc-Arrco. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Pour toute demande à ce sujet, vous vous adressez à nous contacter par voie postale à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, CNI, 30-31 rue Jules César, 70112 Paris (joindre un justificatif d'identité). En cas de litige, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez plus être informé, vous pouvez également faire valoir votre droit d'opposition et vous désinscrire de votre base de contact auprès de votre institution de retraite complémentaire.

En 2023, ce sont **107 bilans** qui ont été réalisés : 11.2% des participants ne résident pas le territoire de la CCGAM. Autun représente 47%, puis Cury 7%, et Auxy 5%. Un effort de communication reste à engager sur le secteur rural. 69 femmes et 38 hommes, ce constat est à souligner favorablement, même si les femmes sont toujours majoritairement sur représentées.

Personnes âgées :

- de plus de 50 ans : 8 (6 femmes et 2 hommes)
- de plus de 60 ans : 35 (23 femmes et 12 hommes)
- de plus de 70 ans : 41 (25 femmes et 16 hommes)
- de plus de 80 ans : 20 (13 femmes et 7 hommes)
- de plus de 90 ans : 3 (2 femmes et 1 homme).

Les 60/70 ans représente 71% des participants, ce qui est particulièrement intéressant en matière de public cible pour la prévention. Sur un plan qualitatif, les retours spontanés des participants sont très positifs. Ils apprécient le temps donné, ils soulignent la qualité de l'écoute et expriment avoir pu se livrer sans crainte.

- **Conférences avec le centre de prévention AGIRC ARRCO.** Dans le cadre de la programmation « Ça bouge chez les seniors » de janvier et septembre 2023, l'AGIRC ARRCO a proposé 2 conférences qui ont été animées par le Docteur VANNIER :

- Conférence « La mémoire, ce bien si précieux », **99** participants.
- Conférence « Le sommeil, ce bien si précieux », **60** participants.

## **E. Interco/villes amies des aînés**

### **1. La démarche**

« *Villes amies des aînés* » (VADA) est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle vise à encourager les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population, principalement dans les politiques publiques mais aussi avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) s'attache à développer cette démarche au niveau francophone, afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires. Pour cela, le RFVAA s'engage à accompagner les collectivités, à valoriser leurs actions, et à les mettre en relation, permettant ainsi la communication et l'échange de bonnes pratiques.

Créé en 2012, le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) est une association indépendante d'intérêt général, affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est la seule structure bénéficiant officiellement de cette affiliation en France. Centre d'expertises et de ressources sur l'accompagnement des territoires aux enjeux du vieillissement, l'objectif du réseau est de favoriser l'intégration des enjeux de la transition démographique au sein des politiques publiques à travers la promotion et le développement de la démarche villes amies des aînés au niveau francophone.

La démarche proposée :

- **S'engager et comprendre.** La clé, pour garantir les efforts nécessaires pour devenir plus ami des aînés et répondre aux besoins et aux priorités locales, est d'engager les acteurs locaux et les personnes âgées dans cette démarche. Il est nécessaire d'inclure également les personnes âgées isolées ou difficiles à atteindre, pour comprendre leurs

besoins, leurs préférences, les barrières existantes et les opportunités de vieillissement actif et en bonne santé.

- **Planifier.** Planifier stratégiquement permet à tous les acteurs de développer une vision commune, de se mettre d'accord sur les actions prioritaires et de planifier et créer des ressources sur la manière dont les villes et collectivités vont aborder ces défis.

- **Agir.** Mettre en place le plan d'action est au coeur de la création d'une VAA. Le guide pour créer une VAA et les outils de la politique Environnements Amis des Aînés en Europe, ainsi que les recommandations associées, listent beaucoup d'actions possibles.

- **Évaluer.** Collecter des preuves aussi bien sur le progrès de la mise en oeuvre de l'approche VAA que sur son impact sur la vie des gens est important au succès et à la durabilité des efforts des villes et collectivités pour devenir plus VAA. Contrôler et évaluer les progrès va contribuer à identifier les succès et les défis et servir de base pour définir les priorités des actions futures.

La communauté de communes du Grand Autunois Morvan s'engage à mettre en oeuvre les différentes phases de la démarche : le diagnostic territorial, le plan d'actions, sa mise en oeuvre, une évaluation de la démarche et une amélioration continue, en incitant la participation active des aînés tout au long du processus de la dynamique.

La communauté de communes du Grand Autunois Morvan, s'engage à conduire une politique partenariale et transversale en prenant en compte les huit thématiques clés de la démarche.

Afin de s'adapter à l'évolution et à la pluralité des vieillesse dans notre société, il est important de s'engager dans une dynamique transversale, en oeuvrant autour des huit thématiques de la démarche :

#### **- Espaces extérieurs et bâtiments**

La possibilité de vieillir chez soi dans de bonnes conditions est fortement influencée par l'environnement extérieur. Il a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous, une ville amie des aînés doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc, le confinement au domicile. Il est important de porter une attention particulière à l'esthétisme des lieux, à l'accessibilité ou encore à la sécurité.

#### **- Transports et mobilité**

L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Plusieurs thématiques en sont d'ailleurs directement dépendantes. Une ville amie des aînés doit prendre en compte cet enjeu en favorisant l'adaptation des moyens existants ou la création de nouveaux transports. Il est important de veiller à la gamme de choix, à l'accessibilité ou encore à la conduite des seniors.

#### **- Habitat**

Le logement est un critère essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est en partie le garant du maintien de l'autonomie. Un domicile adéquat participe à préserver l'indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix, mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation afin de garantir à tous un parcours résidentiel cohérent tout au long de la vie.

#### **- Information et communication**

Pour favoriser le vieillissement actif au sein des collectivités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant dans leur ville. Or, la participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que de la lisibilité des informations communiquées tout en prenant en compte le défi de l'inclusion numérique à relever face à l'augmentation de l'utilisation de ces technologies au quotidien.

### - **Lien social et solidarité**

Le respect et l'inclusion sociale des aînés sont relatifs au regard, aux attitudes et aux comportements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. Ainsi, les villes amies des aînés doivent à tout prix les favoriser. Le fait de soutenir le respect et l'inclusion sociale des aînés permet de favoriser l'entraide et la solidarité au sein de la communauté ainsi que la lutte contre l'âgisme.

### - **Culture et Loisirs**

La notion de lien social est très présente dans cette thématique. Une bonne participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien-être des aînés. Les villes amies des aînés s'engagent à soutenir et accompagner les plus âgés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur ville. Il s'agit également d'un moyen pour lutter contre l'isolement en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives ou encore intellectuelles.

### - **Participation citoyenne et emploi**

La retraite ne marque en aucun cas la fin de la contribution apportée par les aînés à la société. Ainsi, les villes amies des aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées. Il est important de veiller à la flexibilité et à l'offre de choix tant dans le domaine de l'emploi que dans celui du bénévolat. La question de la préparation à la retraite doit également être soulevée, afin de permettre à chacun d'investir comme il le souhaite cette nouvelle période de la vie.

### - **Autonomie, services et soins**

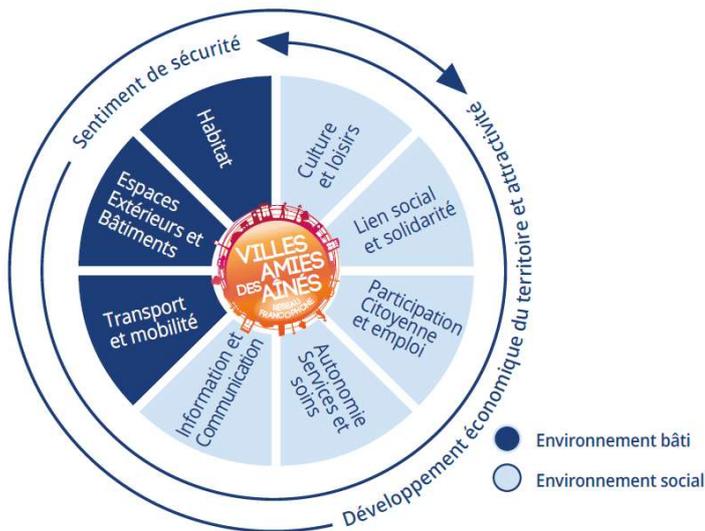
Les services de santé et les aides médico-sociales constituent des critères essentiels au soutien à domicile. Les VADA soutiennent leur action dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps. Cette thématique est en lien avec le soutien bénévole proposé au domicile des personnes âgées, les services à domicile ou encore les services de santé afin de permettre à tous de rester acteur de vie dans son territoire.

Lancement de la démarche le 12 octobre 2022 Eduen Autun CCGAM-CIAS avec le soutien du PGI (pôle de gérontologie et d'innovation) Bourgogne France Comté.

Le service communication assurera la promotion et le suivi de la démarche pour la CCGAM qui est le porteur de projet « ville, interco amies des aînés ». L'association dès le démarrage du projet du service communication est essentielle et est une des clés de réussite de la démarche.



Rencontre le 8 décembre 2022 salle de l'Eduen avec les collègues secrétaires de mairie, participation au jeu villes amies des aînés sur les huit thématiques pour recueillir leurs avis.



**Le 17 avril 2023** de 14h à 16h30, réunion avec le conseil des seniors.

**Ce sont 14 groupes d'habitants** qui ont été rencontrés :

- Le 16 janvier à Anost.
- Le 17 janvier à Epinac.
- Le 19 janvier matin à Dracy-Lès-Couches et l'après-midi à Autun Espace Simone Veil.
- Le 6 février à Saint-Didier-Sur-Arroux.
- Le 7 février à Epinac avec Stimul Age.
- Les 5 mars et 27 avril 2023 à Saint-Léger-Sous-Beuvray.
- Le 15 mars à Dracy-Saint-Loup.
- Le 23 mars à Autun la retraite sportive.
- Le 4 avril à Mesvres.
- Le 26 avril à Saint-Forgeot.
- Le 17 mai à Charbonnat.
- Le 7 juin à Cussy-en-Morvan.

**Le vendredi 3 juin 2023 de 10h à 11h30**, rencontre avec une trentaine d'habitants seniors du territoire de la CCGAM, sur invitation de la Mutualité Française Saône-et-Loire et du CIAS, concernant le déploiement sur le territoire de la CCGAM du projet PREVENTO.



**D'octobre 2022 à mars 2023, La Bricole Autun** est allée à la rencontre des habitants d'Autun, et plus particulièrement de ses aîné(e)s pour savoir comment ils et elles percevaient le territoire et la manière dont on vieillit ici.

Ces rendez-vous ont pris la forme de 7 ateliers qui ont permis de récolter des paroles, des sons, des traces, des expériences... toute une aventure retranscrite au travers de deux objets sensibles : une carte et un podcast.

**<https://recitdevillerecitdesoi.lepodcast.fr/recit-de-ville-recit-de-soi>**

La carte présente certains des croquis réalisés dans le cadre des ateliers dessin et a été sérigraphiée à la main en un nombre limité d'exemplaires, avec une encre à base de terre provenant d'un lac morvandiau. C'est un objet précieux.

Le podcast a été réalisé avec les prises de sons effectuées lors des différents ateliers, et notamment l'atelier radio auquel ont participé avec enthousiasme les étudiant(e)s du DN MADE (Art de l'assise) du lycée Bonaparte. Ces contenus sont faits pour être vus et entendus, nous vous invitons à vous les approprier, à en parler.

**Les phases du projet « porteurs de paroles »** : récolter des paroles "brutes", interroger la ville : la jeune génération part à la rencontre des aînés, dessiner son territoire : Expression sensible des aînés.

**Janvier à mars 2023, créations collectives** : 1 création sonore, 1 carte sensible sérigraphiée. 24 mars 2023, restitution publique.

**Récit de ville, Récit de soi.**  
Une collaboration entre le CIAS et La Bricole

**INVITATION**  
Vendredi 24 mars 2023  
Lieu : L'imprimerie - 4 bis rue du vieux collège - 71400 Autun  
Ouvert à toutes et tous.

> De 16:00 à 18:00  
Présentation du projet et des créations visuelle et sonore  
Initiation à la sérigraphie  
Echanges autour d'un verre

> A partir de 18:00 - Apéro Bricole

{BRICOLE} CIAS Conférence Autunoise 71 m

**ATELIERS ET ANIMATIONS POUR LES SENIORS**

**Récit de ville, récit de soi**  
Au cœur de ce projet : donner la parole aux aînés sur la manière dont ils vivent leur territoire.

**VENEZ PARTAGER votre vision, vos attentes, vos expériences, vos souvenirs...**

Partenariat : CAS (Bricole), Conférence Autunoise 71, m

Le CIAS du Grand Autunois Morvan en partenariat avec l'association « La Bricole » propose une série d'ateliers et d'animations à l'échelle de la ville d'Autun pour valoriser plus particulièrement la parole des seniors. C'est une démarche citoyenne et participative ouverte à tous.

Une carte sensible élaborée à partir de mots, images, dessins et sons, permettra de donner à voir la matière recueillie au cours des différents ateliers.

**6 RDV EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE À AUTUN** voir au dos

**CONVIVIALITÉ MOMENTS ÉCHANGES LIENS PARTAGE PAROLES**

**Récit de ville, récit de soi**  
ATELIERS GRATUITS

**Porteur de parole**  
• vendredi 4 novembre  
• vendredi 25 novembre  
La vie des + de 60 ans de notre territoire

**Interroger la ville des autres**  
• mercredi 9 novembre  
• vendredi 9 décembre  
Les générations se rencontrent, partagent et échangent

**ATELIER RADIO INTERGÉNÉRATIONNEL**  
Échanges libres avec des jeunes, habitants Autun et mobilisés pour cet atelier : quelle est leur manière de vivre dans le territoire ? Ce qu'ils y font ? Où ils vont ?

**Dessiner son territoire**  
• jeudi 17 novembre  
• jeudi 1<sup>er</sup> décembre  
L'EXPRESSION DE VOS TALENTS  
À votre façon, donnez corps à la palette de vos émotions : quelles couleurs et quelles formes pour les lieux et les souvenirs qui s'y attachent ? Aucun pré-requis en dessin ni en peinture !

**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :**  
CIAS du Grand Autunois Morvan - Espace Saint-Jean  
22 rue Naudin - AUTUN - 03 85 39 98 50



Novembre 2022

Juillet 2023



Données statistiques et démographique  
Éléments issus d'une revue documentaire ciblée

Audit technique composé :

### Deux focus groupes

- 1 réunissant 10 professionnels **le 3 avril 2023 de 10h à 12h** avec les partenaires du territoire, afin de les associer à la démarche globale conduite par la dynamique des collectivités avec le PGI (conseillère OPAC, FEDOSAD, AILES, réseau des aidants nord 71, la CAF 71, Le Pont, Stimul Age, le DAC (ex PTA), hôpital de jour gériatrique).
- 1 réunissant 15 professionnels **le 3 avril 2023 de 14h à 17h** avec les services CCGAM et ville, à l'Espace Saint-Jean de 14h à 17h grande Salle, temps d'audit animé par le PGI.
- 13 entretiens semi-directifs conduits pour compléter les données qualitatives conduits entre **avril et juin 2023** auprès des techniciens CCGAM et ville.
- 3 COPILS : **le 06/12/2022, le 23/02/2023, 14 /09/2023** et 1 COTECH le **19/01/2023**.



**Le CIAS du Grand Autunois Morvan** a déposé deux dossiers dans le cadre du Fonds d'Appui pour les Territoires Innovants Séniors qui s'adressent aux communes et EPCI, notamment :

- Appui à l'élaboration d'un état des lieux du territoire avec le PGI.
- Projet intergénérationnel Petite Enfance Séniors autour de la médiation animale.

- Projet intergénérationnel Ludothèque et accompagnement local à la scolarité autour des 10 ans de Simone Veil.
- Tiers Lieu intergénérationnel aux seniors de +65 ans, d'agir sur leur santé et bien vivre en étant actif et en décidant des activités qu'ils ont envie de pratiquer ou de partager.

## 2. Le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Dans le cadre de la démarche interco-villes amies des aînés, nous bénéficions du fonds d'appui aux territoires innovants seniors pour initier des projets en faveur des seniors.

Nous retiendrons :

- **Les temps de rencontres intergénérationnelles autour de la médiation animale** qui sont proposés à la maison de la petite enfance Bel Gazou, avec les enfants de l'équipement, leurs grands-parents et les seniors du domicile en situation d'isolement accompagnés dans le cadre des visites de convivialité.

Ces rencontres sont animées par une psycho-somatothérapeute accompagnée de sa chienne Labrador, Pally. Différents thèmes sont proposés, détente, mouvements, musique...

De janvier à juin, une intervenante plasticienne a été associée au projet afin de photographier sur le vif, ces instants partagés qui ont été présentés aux parents et grands-parents sous la forme d'une exposition lors de la fête de la crèche en juillet 2023. Ces rencontres ont lieu régulièrement de janvier à décembre 2023 tous les 15 jours de 16h à 17h.

De janvier à juin, 11 rencontres ont eu lieu et de septembre à décembre 8 rencontres.

**18 enfants** différents ont pu participer, **15 grands-parents** de la structure et **8 personnes dans le cadre des visites de convivialité.**

Les séances se sont déroulées, pour la plupart dans un cadre « clos » (salle de motricité), ce qui a permis une « vraie » rencontre avec Pally. En général groupe de 6 enfants, certains accompagnés de leur mamie et agents de la structure avec 2 ou 3 enfants.

Afin d'assurer 1 cadre sécurisant les séances se sont déroulées de la façon suivante :

- 1- Temps de bonjour avec Pally et l'intervenante, chaque enfant et adulte (s'il le souhaite) donne une friandise à Pally, se familiarise avec l'animal, se présente.
- 2- Le temps de brossage, caresses pour approcher un peu plus près Pally : échanges sur l'animal.
- 3- Temps de jeu avec différents accessoires : peluche « canard », balle à friandises, balle simple, jeux éducatifs où l'enfant participe à la mise en place, corde. Soins à Pally.
- 4- Le temps de promenade : les enfants promènent Pally en laisse dans les locaux pour aller la présenter aux copains.
- 5- Le temps calme : accompagné de divers instruments (carillons, kalimba, tubalophone, tambour de l'océan) tout le monde expérimente l'écoute des sons avec Pally tout en la caressant.
- 6- Aurevoir à Pally

Ces différents temps qui rythment les séances sont très importants pour que les enfants et les adultes aient des repères.

L'exposition finale lors de la fête de la crèche a permis d'élargir l'expérience auprès de la communauté des parents et de prendre contact de l'expérience vécue par leurs enfants et leurs propres parents. Lors de l'exposition, j'ai observé les échanges qu'il y a pu avoir entre ces différentes générations autour de l'objet photographique qui a permis d'ouvrir la parole sur l'expérience.

### **Retours des parents**

- Heureux d'avoir partagés un moment privilégié avec leur enfant (certains parents, du fait de contraintes professionnelles, ne peuvent se libérer pour participer à des rencontres parents enfants)
- Emerveillés lors de la fête de la crèche en découvrant les photos, l'intensité des regards et des échanges.
- Très touchés d'avoir reçu par mail les photos de l'intervenante.
- Aimeraient participer à ces moments avec Pally.

### **Les grands-parents**

- Très contents d'avoir eu 1 moment privilégié sans les parents.
- Intéressés par la médiation animale et curieux de voir comment les enfants allaient entrer en relation avec Pally.
- Participation à plusieurs séances.

Les anciens, accompagnés par l'animatrice des visites de luttés du CIAS, ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver en compagnie des enfants et de Pally. Cette sortie leur a permis de changer leur quotidien. Partenariat également développé avec l'EHPAD Saint-Charles, ce qui a permis de mobiliser 2 résidents et des professionnels de la structure.

### **Les enfants**

- Ont eu beaucoup de plaisir à retrouver Pally, ils ont retenu son nom et la réclament. Pally réussi à capter leur attention.
  - Suivant les enfants, Pally procure de l'apaisement ou un peu d'excitation !
- Son contact leur apprend le respect de l'animal. L'intervenante les invite à prendre soin de Pally.

### **Les agents**

- Ont apprécié ce moment de partage et d'échange avec l'intervenante, les enfants et les grands-parents.
- Ont trouvé une richesse dans la relation entre Pally et les enfants et ont souligné la patience de Pally et son calme à toute épreuve.
- Apprécient quand Pally se promène dans l'établissement ou dans le jardin pour venir à la rencontre de tous les enfants.

### **Les ateliers culinaires participatifs**

Projet animé par l'animatrice en charge des visites de lutte contre l'isolement, riche en partage autour de la cuisine, qui a permis de mettre en valeur le savoir-faire de nos aînés en laissant place à la transmission de recettes. En effet, grâce à la richesse culturelle dont nous disposons sur le territoire, il y avait ce plaisir de partager quelques recettes du monde qui ont été sélectionnées par le groupe. Des courses à l'assiette, en passant par l'élaboration des plats, ont créé une dynamique au sein du groupe. Tout le monde a apporté sa contribution, même « les petites mains » de la Maison de la Petite Enfance. Cette mixité rendait les ateliers plus chaleureux. Ce travail sera valorisé à travers un livre de souvenirs et de recettes qui sera offert aux participants.

Pour clôturer ces ateliers, une sortie a été organisée toujours dans la continuité de la thématique culinaire : une journée à la « Maison de la Vache qui rit » et la « Maison du comté » le 12 décembre.

#### Retours de quelques participants :

- Merci au CIAS de nous proposer de très agréables ateliers culinaires. Le premier un couscous, le deuxième une paëlla. Très bonne ambiance.
- Très bonne ambiance. Bonne idée d'avoir programmé cet atelier de cuisine.
- Très enrichissant merci au CIAS, le plaisir de partager.
- Merci au CIAS pour ce projet très intéressant et instructif.
- Un grand merci à notre animatrice, très agréable, bien organisée et toujours à l'écoute de chacun. Sortie dans la jura très bien gérée et programmée par elle-même. Merci.
- Très bonne ambiance dans le groupe, de l'humour partagé, la présence des petits de Bel Gazou était adorable... Merci à notre animatrice d'avoir organisé ces rencontres, la sortie à Lons Le Saunier fut très réussie, malgré une météo très pluvieuse ! Bravo pour le timing !



#### **- Les 10 ans de l'espace Simone Veil**

L'espace Simone Veil a fêté ses 10 ans en 2023. Les professionnels de la structure, tous services confondus, ont préparé une journée festive samedi 30 septembre. Des animations ont été proposées tout au long de la journée : expositions des ateliers couture, simulateur de métier (CILEF), grands jeux d'extérieur, fresque participative avec un artiste, atelier cirque et initiation théâtre, cuisine, gâteau géant, portes ouvertes du LAEP, expo photo « historique des 10 ans », buvette, déambulation de marionnettes, spectacle Hip hop...

A cette occasion, la ludothèque d'Autun avec les enfants fréquentant le soutien scolaire

et les résidents des EHPAD ont créé un jeu de plateau intergénérationnel qui a été présenté et utilisé lors de cet anniversaire.

La journée s'est clôturée par un repas et un spectacle d'impro de la troupe « les Improvix ».

**180 personnes** ont participé à cette journée.

### **- Le tiers Lieu prévento de la Mutualité Française Saône-et-Loire : développement du projet sur le Grand Autunois Morvan**

L'association souhaite expérimenter une nouvelle offre pour permettre aux seniors de + de 65 ans, d'agir sur leur santé et bien vivre en étant actif et en décidant des activités qu'ils ont envie de pratiquer ou de partager. Cette proposition s'appuie sur l'importance du lien social et du sentiment de se sentir utile pour être bien.

Le CIAS a été associé à de nombreuses étapes de réflexion et de co-construction du projet, en participant aux instances de pilotage, mais également en mobilisant des aînés du territoire pour définir leurs attendus d'un tel lieu.

La ville d'Autun a été très largement en soutien dans la recherche de locaux pour l'implantation de l'équipement. Ce projet est soutenu pour déploiement sur 2 ans et devrait voir le jour dès 2024.

Grâce au mix entre activités collectives et proposition de coaching personnalisé, PREVENTO propose aux seniors d'agir sur les changements de comportement et d'habitude, en douceur.

Un accompagnement autour du numérique, en lien avec la santé et le lien social sera également un plus pour permettre aux seniors de rester autonome sur ces organisations nouvelles, souvent jugées irritantes pour ces utilisateurs.

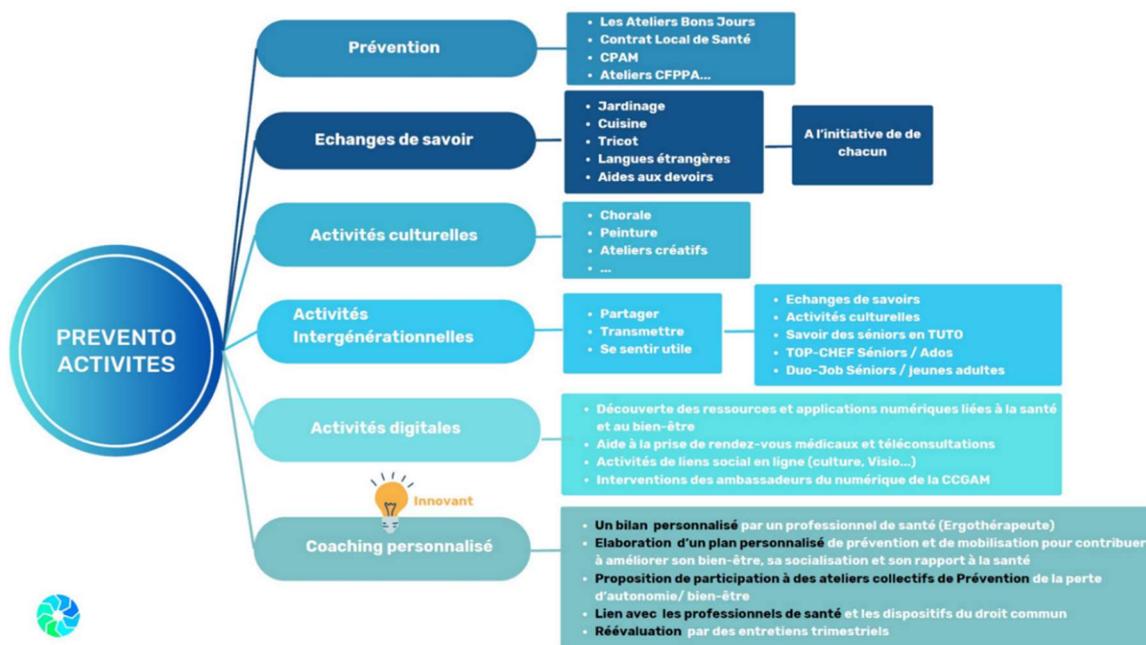
L'association a réuni à la fois des seniors (public du projet) et des partenaires afin de réfléchir aux attentes de cette population, puis a été construit avec eux l'offre PREVENTO, à partir de plusieurs ateliers de co-design et des focus groupes.

En parallèle, l'association a conduit une démarche partenariale avec la mise en place d'un comité de pilotage qui réunissait ARS / département 71/ AGIRC-ARRCO / Mutualité Française BFC / CARSAT / PGI / com com du Grand Autunois Morvan, 2 seniors et les experts seniors interne à la Mutualité 71.

Des comités projets avec certains partenaires et les experts métiers ont permis de structurer le projet et de percevoir les questionnements à confronter dans de nouveaux ateliers de co-design.

Les décisions (offre PREVENTO / choix du lieu / choix des modes de communication...) ont été prises grâce au questionnaire réalisé auprès des seniors du territoire.

Un objectif de participations au sein du tiers-lieu, (150 personnes sur 1 an), ainsi qu'une volonté de mobilisation des partenaires du territoire de la CCGAM sont attendus, mais le plus important dans le projet, est de réussir à mesurer en quoi PREVENTO contribue à faire changer les habitudes et en quoi ce programme favorise le "pouvoir d'agir" des seniors (nombre de personnes qui découvrent une activité / nombre de personnes qui initient une activité au sein du tiers-lieu / enquête qualitative sur les nouvelles habitudes / nombre de bénéficiaires du coaching personnalisé / résultat du questionnaire suivi par le coach...).



## F. Le service de portage de repas à domicile/veille sociale

Le service de livraison de repas à domicile contribue au maintien à domicile et apporte une alimentation saine, adaptée aux besoins nutritionnels.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le CIAS a délégué son service de portage de repas à domicile à l'Association ADMR. Antenne ADMR d'Autun - 23 Petite Rue Marchaux.

Le CIAS verse une contribution forfaitaire annuelle pour soutenir ADMR dans l'équilibre budgétaire du service. Chaque jour est proposé un menu complet, varié et équilibré. Les repas sont préparés localement avec des produits frais et les plats sont adaptés aux besoins (régime alimentaire spécifique).

### ➤ Tarifs des repas livrés au 1<sup>er</sup> juillet 2023

- Adhésion annuelle ..... 12.00€
- Tarif repas livré .....9.96€ (dont 4.46€ de livraison)
- Demi baguette (en option) .....0.50€
- Potage offert (en option)

**Le coût de la livraison peut être en partie financé par l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA). Elle ouvre également droit à 50% de réduction ou crédit d'impôt selon la législation en vigueur.**

### ➤ Organisation des tournées

**Tournées Autun-Ville** : 3 Livraisons/semaine  
 Mardi matin (repas mardi et mercredi)  
 Mercredi matin (repas jeudi et vendredi)  
 Vendredi matin (repas samedi, dimanche et lundi)

**LIVRAISON REPAS À DOMICILE**

CIAS - ADMR - Grand Autunois Morvan

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous dès maintenant pour plus d'informations !

**Association ADMR SAP 71**  
 23 Petite rue Marchaux 71400 Autun  
 repas-autun@fed71.admr.org  
 07 49 12 71 69

- ✓ des livreurs compétents et bienveillants
- ✓ une écoute et une veille sociale
- ✓ une aide au maintien à domicile
- ✓ menu au choix et adaptable à votre régime alimentaire
- ✓ repas fabriqués sur place à Autun par la cuisine centrale de la communauté de communes

SERVICE - PROXIMITÉ - QUALITÉ - LIEN

Aide au financement avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)\*

Réduction ou crédit d'impôts à hauteur de 50% sur le coût de la livraison\*

Règlement par chèque, virement ou prélèvement

\*sous conditions, selon législation en vigueur

**Tournées Extérieur** : 3 livraisons/semaine  
Lundi après-midi (repas mardi et mercredi)  
Mercredi après-midi (repas jeudi et vendredi)  
Vendredi après-midi (repas samedi, dimanche et lundi)

**Tournée extérieur n°1 :**

Autun - Auxe - Antully - St Emiland - Couches - Dracy les Couches - Créot - St Gervais sur Couches - Morlet - Cury.

**Tournée extérieur n°2 :**

Autun - St Forgeot - Igornay - Lucenay - Reclesne - Tavernay - La Comaille - Roussillon en Morvan - Anost - La Petite Verrière - Cussy en Morvan.

**Tournée extérieur n°3 :**

Autun - Dracy St Loup - Cury - Sully - St Léger du Bois - Epinac - Saisy.

**Tournée extérieur n°4 :**

Autun - Etang - St Léger sous Beuvray - La Grande Verrière - Monthelon - Saint-Prix - Saint-Didier - Charbonnat.

**Tournée extérieur n°5 :** (Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021)

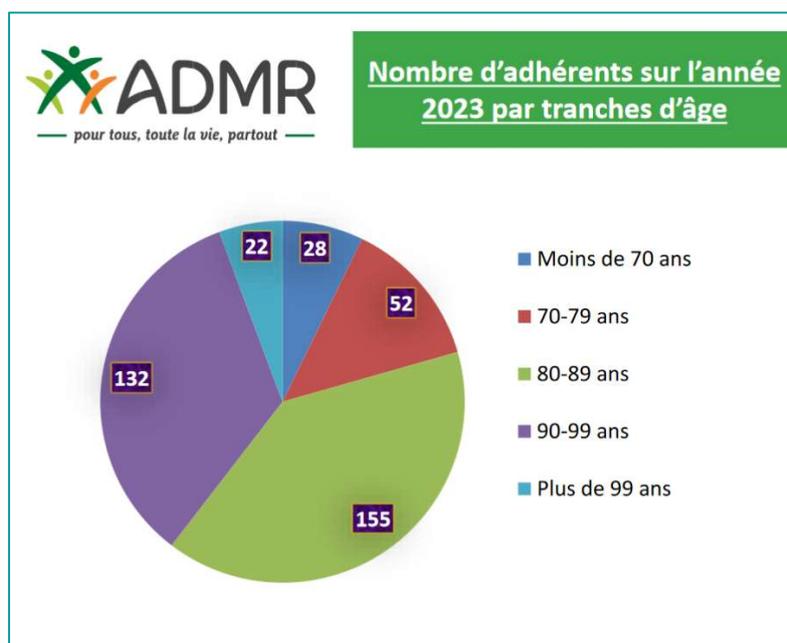
Autun - Couhard - Broye - Mesvres - Laizy - Brion

➤ **Activité du service**

En 2023 ce sont :

- **389** adhérents au service de portage de repas, contre 385 en 2022, 276 en 2021 et 388 en 2020.
- **262** personnes livrées en moyenne par mois, contre 264 en 2022, 279 en 2021 et 390 en 2020.
- **59 560** repas livrés au total, contre 60 653 en 2022, 67 185 en 2021 et 68 131 en 2020.

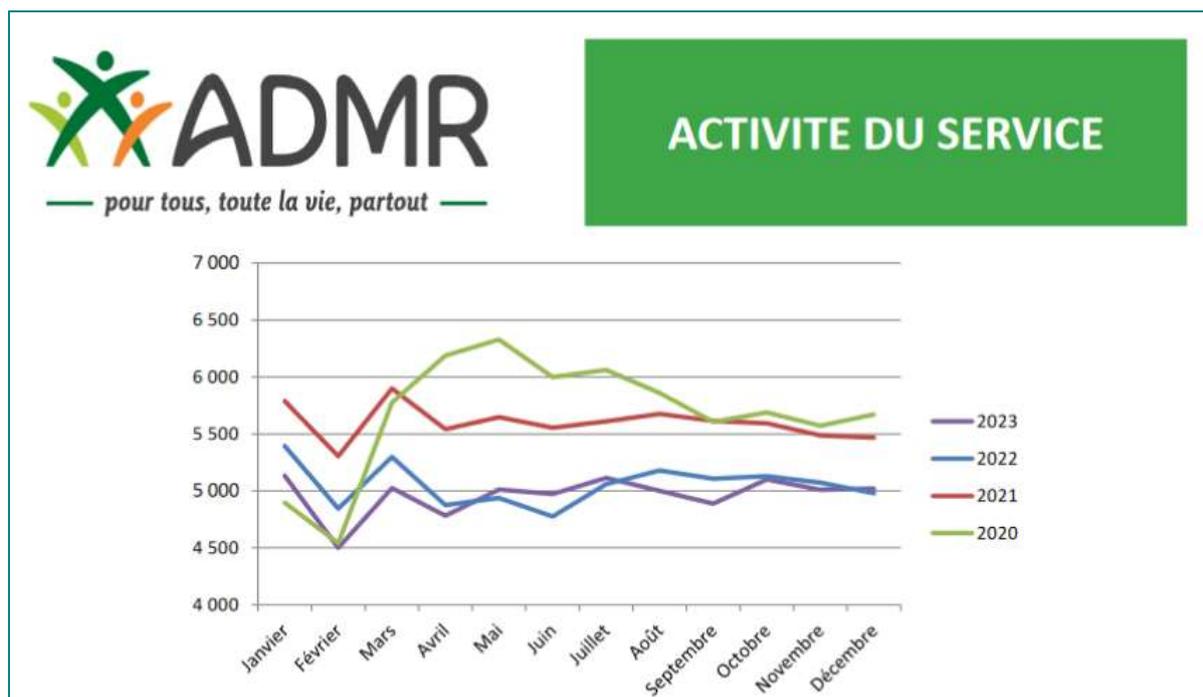
Nombre total d'adhérents par tranches d'âge sur l'année 2023



## Répartition par communes du territoire

Communes	Nombre moyen de personnes livrées par mois en 2023	Nombre total de repas livrés en 2023
Anost	5	1 302
Antully	6	1 417
Autun	114	25 778
Auxy	2	517
Barnay	-	11
Brion	3	392
Broye	8	2 001
Charbonnat	1	360
Chissey en Morvan	1	114
Couches	11	2 983
Curgy	10	1 637
Cussy en Morvan	4	1 088
Dracy Les Couches	1	158
Dracy St Loup	6	1 223
Epinac	20	4 645
Etang sur Arroux	12	2 558
Igornay	4	717
La Celle en Morvan	1	185
La Comelle	1	140
La Grande Verrière	3	477
La Tagnière	1	145
Laizy	4	1 030
Lucenay l'Eveque	3	623
Mesvres	5	989
Monthelon	1	264
Morlet	1	332
Reclesne	3	907
Roussillon en Morvan	5	1 033
Saisy	1	237
St Didier sur Arroux	1	188
St Emiland	1	184
St Forgeot	2	555
St Jean de Trézy	3	504
St Léger Sous Beuvray	2	485
St Martin de Communes	-	87
St Pantaléon	6	1 189
St Prix	4	1 236
Sully	5	1 095
Tavernay	2	549
Uchon	1	215
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>59 560</b>

## Evolution du nombre de repas livrés par mois et par année



### A. Le Plan canicule

Le Plan Canicule, mis en place du 1er juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

L'alerte canicule est déclenchée lorsque les températures annoncées par Météo-France dépassent les seuils d'alerte, à savoir 20°C la nuit et 34°C durant la journée, pour une durée minimale de trois jours consécutifs (seuils bio-météorologiques fixés en Saône et Loire).

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle. La chaleur fatigue toujours et peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

#### Les recommandations en cas de vague de chaleur :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour.
- Eviter les efforts physiques.
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...).
- Maintenir votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Penser à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.



## Le plan canicule comporte quatre niveaux d'alerte progressifs

- Le niveau 1 "**veille saisonnière**" (**vigilance verte Météo France**)
- Le niveau 2 "**avertissement chaleur**" (**vigilance jaune**)
- Le niveau 3 "**alerte canicule**" (**vigilance orange**)
- Le niveau 4 "**mobilisation maximale**" (**vigilance rouge**)

### Les 4 niveaux du plan canicule



#### À partir du niveau 3



- Les personnes âgées sont regroupées dans des pièces fraîches, le personnel veille à leur hydratation.

Source : ministère de la Santé



- Les personnes âgées et handicapées isolées à domicile sont visitées par les communes.



- Des messages de prévention sont diffusés dans les médias locaux.

tda

## La carte de vigilance météorologique de météo France

C'est une carte de France métropolitaine qui signale dans les 24 heures à venir si un danger météorologique menace : canicule, vent violent, grand froid, pluie-inondation, inondation, orages, neige-verglas, avalanches et vagues-submersion. Elle est consultable sur le site de **Météo France**. Elle est actualisée 2 fois par jour à 6h et 16h.

### A quoi correspondent ces niveaux d'alerte ?

✓ **Niveau 1** : ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 15 septembre de chaque année. Il permet la vérification des dispositifs opérationnels, la mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire.

✓ **Niveau 2** : "Avertissement Chaleur" est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge en vue d'un éventuel passage au niveau 3 et de renforcer des actions de communication locales et ciblées (en particulier la veille de week-end et de jour férié).

✓ **Niveau 3** : sur la base de la carte de vigilance météorologique de Météo-France (vigilance orange), les préfets de départements peuvent déclencher le niveau 3. Cette décision prend en compte la situation locale (pollution, rassemblements...) et les indicateurs sanitaires en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS). Une fois le niveau 3 activé, le préfet prend toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène : rappel des actions préventives (hydratation, mise à l'abri de la chaleur, ...), déclenchement des « plans bleus » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, mobilisation de la permanence des Soins Ambulatoires, des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), et des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres, mesures pour les personnes sans abri, etc.

✓ **Niveau 4** : le niveau 4 est déclenché au niveau national par le Premier ministre, sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre de l'intérieur. Ce niveau correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités ...).

En 2023, comme les années précédentes, le CIAS a demandé aux communes du territoire de bien vouloir inciter à l'inscription sur le registre canicule, des personnes dites vulnérables et pour lesquelles une attention particulière devait être apportée. Dans cette perspective, nous avons élaboré un support d'information personnalisé que les communes ont pu donner à leurs administrés.

**CIAS**  
Le Grand Autunois Morvan  
Centre Intercommunal d'Action sociale 03.85.86.98.50  
Espace Saint-Jean 22 rue Naudin  
71400 Autun

**AILES**  
Pour toutes vos envies  
AILES (Association Inter Entreprises Locale d'Entraide Sociale)  
06.13.16.26.64  
Bd Bernard Giberstejn  
71400 Autun

**DISPOSITIF D'APPUI à la COORDINATION**  
Sabines-et-Loire  
PTA 71  
03.85.52.66.89  
36 Avenue Charles de Gaulle  
71400 Autun

**ville campagne?**  
autun  
Les élus, c'est mesé!  
Ville d'Autun  
03.85.86.80.00  
Place du Champ de Mars  
71400 Autun

**INSCRIVEZ VOUS SUR LE REGISTRE CANICULE DE VOTRE MAIRIE AU 03.85.86.80.00**

Votre commune tient un registre des personnes dites « vulnérables », de part leur âge ou leur situation.

**Elle vous appellera au téléphone**, pour prendre de vos nouvelles durant les fortes chaleurs annoncées de cet été; et vous apporter une aide selon vos besoins, avec le soutien des partenaires (Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan, Association AILES, Plateforme Territoriale d'Appui).

**Quelques conseils utiles à se rappeler**

**Buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. **Rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour,

**Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool,**

**Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et **passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque, supermarché...),

**Évitez les efforts physiques, Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),

**Sur orientation d'un professionnel, possibilité de prêt de ventilateur** par l'association AILES

**Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches** et, dès que nécessaire, **Osez demander de l'aide.**

**Conférence**  
Autonomie 71  
Avec le soutien de la Conférence des Financiers de la prévention de la perte d'autonomie du département de Saône-et-Loire

Cette année encore, nous avons reconduit notre partenariat avec l'association Ailes pour le prêt de ventilateurs. L'association dispose d'un pool de 10 ventilateurs qui peuvent être mis à disposition sur une durée limitée (dans l'attente d'un achat par exemple). Les demandes sont à formuler au CIAS, qui médiatise la demande auprès de l'association.

Le CIAS a également élaboré un support administratif permettant à des tiers d'inscrire les personnes âgées sur les registres communaux : **44 inscriptions** en 2023 grâce au travail de repérage organisé par la FEDOSAD.

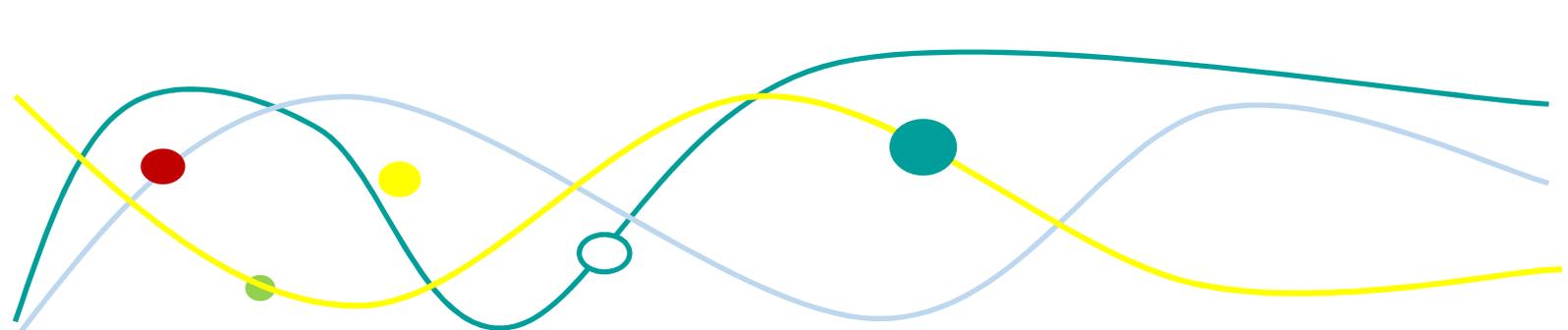
<b>FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL</b> <small>(révisé à l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles)</small> <b>NOMINATIF</b> <b>BULLETIN D'INSCRIPTION 2023 PLAN CANICULE</b>	
<p><b>1. IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE</b>  M. Mme Mlle  NOM : ..... PRENOM(S) : .....  NE(E) LE : ..... à .....  ADRESSE : .....  TELEPHONE : .....  SITUATION FAMILIALE : isolé(e), couple, en famille</p> <p>Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.</p> <p>Je demande mon inscription :  <input type="checkbox"/> En qualité de personne âgée de 65 ans et plus  <input type="checkbox"/> En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail  <input type="checkbox"/> En qualité de personne en situation de handicap</p> <p>Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.</p> <p><b>2. REFERENCES DU SERVICE MEDICAL OU SOCIAL INTERVENANT A VOTRE DOMICILE OU EN CONTACT AVEC VOUS</b></p> <p>Je déclare bénéficier de l'intervention :  <input checked="" type="checkbox"/> d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service : .....  Adresse : .....  Téléphone : .....</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'un service de soins infirmiers à domicile  Intitulé du service : .....  Adresse : .....  Téléphone : .....</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre service  Intitulé du service : .....  Adresse : .....  Téléphone : .....</p>	<p>D'aucun service à domicile  <b>3- PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE</b>  ① NOM / Prénom(s) : .....  Adresse : .....  Téléphone : .....</p> <p>② NOM / Prénom(s) : .....  Adresse : .....  Téléphone : .....</p> <p><b>4. SI LE BULLETIN EST REMPLI POUR LE BENEFICIAIRE PAR UN TIERS, VEUILLEZ PRECISER VOS COORDONNEES :</b></p> <p>M. Mme Mlle  Nom : ..... Prénom : .....  Adresse : .....  Téléphone : .....</p> <p>Agissant en qualité de :  Représentant légal  Service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile  Médecin traitant  Autre : ..... (menu de le préciser)</p> <p>J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.  Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux de ma commune toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.</p> <p>Fait à ..... le .....</p> <p>Signature obligatoire</p>

L'animatrice en charge des visites de lutte contre l'isolement a également sollicité les EHPAD du territoire qui pour certains, étaient favorables à accueillir des personnes du domicile dans des lieux rafraîchis de leur structure.

<p><b>AILES - Association Inter Entreprises Locale d'Entraide sociale</b>  Morgane DELIGIA  06.13.16.26.64  15 boulevard Bernard Giberstein  71400 Autun</p> <p>10 ventilateurs à disposition pour les personnes dans le besoin.</p>	<p><b>EHPAD Myosotis</b>  Route de Chalencey  71490 Couches  03.85.98.95.15</p> <p>Non car nécessite la présence de personnel supplémentaire</p>	<p><b>EHPAD la Providence</b>  4 rue aux Raz  71400 Autun  03.85.52.14.86</p> <p>Accueillir 5 personnes</p>	<p><b>EHPAD Saint Antoine</b>  17 rue Saint Antoine  71400 Autun  03.85.86.93.93</p> <p>Accueillir 2-4 personnes</p>
<p><b>EHPAD Saint Anne</b>  14 rue Lauchien le Boucher  71400 Autun  03.85.52.15.36</p> <p>Accueillir une vingtaine de personnes</p>	<p><b>EHPAD La Croix Blanche</b>  17 rue de la Croix Blanche  71400 Autun  03.85.86.93.00</p> <p>Accueillir 3-4 personnes</p>	<p><b>Maison de famille de Bourgogne</b>  17 rue de Toulon  71190 Etang sur Arroux  03.85.86.68.00</p> <p>Accueillir 2 personnes</p>	<p><b>Espace Saint-Jean CIAS du GAM</b>  22 rue Naudin  71400 Autun</p> <p>Accueillir des personnes dans la salle climatisé</p>
<p><b>Hôtel Ibis</b>  Plan d'eau du vallon, 3 rue Louis Aragon  71400 Autun  03.85.52.00.00</p> <p>Peuvent accueillir environ 40 personnes</p>	<p><b>Parc Fleuri</b> 03.85.52.40.55  /Champ Saunier  03.85.82.27.34  11 rue de Parpas 71400 Autun/  rue Eugene Boutillon 71190 Etang sur Arroux</p> <p>Parc fleuri peuvent accueillir une dizaine de personnes  Champ saunier--non</p>		

## **Perspectives 2024**

- Demander aux associations de service et de soins à domicile de fournir au CIAS des statistiques (hospitalisations) pendant les périodes de fortes chaleurs + les besoins identifiés en ventilateurs.
- Continuer à inciter les personnes âgées à une inscription sur le registre canicule de leur commune.



## IV. Insertion sociale et lutte contre les exclusions

Le CIAS du Grand Autunois mène une action générale de prévention et de développement social sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Elle agit dans le cadre de :

### A. L'aide sociale légale : mission obligatoire

➤ **Instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale** (sous condition de ressources).

Lorsqu'une personne, faute de ressources suffisantes, ne peut pourvoir à son entretien ou aux soins qu'exige son état (aide-ménagère, placement en Ehpad ou en famille d'accueil), les collectivités publiques peuvent en vertu des dispositions légales, apporter un ensemble d'aides dont le cadre général est fixé par un règlement départemental d'aide sociale.

#### • Nombre de dossiers instruits sur le territoire du Grand Autunois Morvan

	2022	2023
Placement des personnes âgées en établissement	44	<b>41</b>
Aide-ménagère à domicile	7	<b>11</b>
Hébergement en foyer pour handicapées	4	<b>4</b>
Placement chez des particuliers	1	<b>3</b>
Obligations Alimentaires pour les personnes du territoire	56	<b>24</b>
Obligations Alimentaires de personnes habitant sur le territoire mais dont le dossier est traité hors territoire	30	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	142	<b>94</b>

#### • Répartition par communes du territoire

Commune	Placement des Pers. Agées en établissement	Aide-ménagère	Hébergement en foyer pour pers. handicapées	Placement chez des particuliers	Obligations alimentaires du territoire	Obligations alimentaires hors territoire
Anost		1				
Autun	26	4	3	3	10	
Auxy		1				
Barnay	2					
Brion					1	
Broye	1					

Charbonnat	1					
Couches					2	
Curgy	1					
Cussy		1				
Epinac	1				2	
Etang sur Arroux	1	2				
Igornay		1				
La Grande Verrière	2				1	
Laizy					1	
La Celle					1	
La Petite Verrière	1					
Reclesne	1				1	
Saisy					1	
St Eugène	1					
St Forgeot	2				1	
St Jean de Trézy	1					
St Léger du Bois			1			
St Léger sous Beuvray		1			1	
Sully					1	
Tavernay					1	
Hors territoire						11
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>11</b>

A noter que depuis fin 2023, le CIAS a mis en place des réunions d'informations et d'échanges « les rendez-vous du CIAS », portant sur des thèmes différents et permettant des rencontres entre professionnels et partenaires dans le but de communiquer sur nos pratiques.

Dans ce cadre, le premier rendez-vous a eu lieu le lundi 4 décembre 2023 et a porté sur le thème de l'aide sociale légale, avec l'intervention des professionnels du service « droits et prestations aide sociale » du département de Saône et Loire. **19** participants.

• Liste des Ehpad et résidences autonomie sur le territoire

	Etablissements		Adresse	Capacité d'accueil	Hébergement temporaire	Aide sociale
AUTUN	Villa Médicis St Lazare	EHPAD	16 rue aux Raz	52 places	OUI	NON
	La Providence	EHPAD	4 rue aux Raz	52 places	OUI	8 places
	Saint-Antoine	EHPAD	17 rue Saint-Antoine	90 places	OUI	26 places
	Saint-Anne	EHPAD	14 rue Lauchien le Boucher	80 places	OUI	NON
	La Croix Blanche	EHPAD	17 rue de la Croix Blanche	83 places	NON	10 places
	Saint-Charles	EHPAD	9 Boulevard Frédéric Latouche	84 places	OUI	84 places
	Parc Fleuri	Résidence Autonomie	11 rue de Parpas	89 places	OUI	89 places
COUCHES	Myosotis	EHPAD	Route de Chalencey	89 places	OUI	89 places
ETANG Sur ARROUX	Champ Saunier	Résidence Autonomie	Rue Boutillon	59 places	OUI	NON
	Maison de Famille de Bourgogne	EHPAD	Route de Toulon	80 places	OUI	6 places
EPINAC	Fougerolles	EHPAD	13 Rue Grillot	65 places	OUI	65 places

• Les familles d'accueil pour personnes âgées ou/et en situation de handicap sur le territoire

Le département a contractualisé une convention de partenariat pour assurer le suivi des accueillants familiaux par délégation sur tout le département. Ces suivis sont assurés par des travailleurs sociaux.

L'EPSMS Le Vernoy (établissement public social ou médico-social) est l'un des 3 organismes délégataires qui assure ce suivi précisément sur le nord-ouest du département.

Au 31/12/2023, il y a sur le territoire du Grand Autunois Morvan **4** familles d'accueil pour personnes âgées ou/et en situation de handicap titulaires d'un agrément délivré par les services du Conseil départemental :

- 1 famille à Charbonnat avec un agrément de 2 places pour des personnes âgées/personnes en situation de handicap.
- 1 famille à St Léger/Beuvray avec un agrément de 3 places pour des personnes âgées.
- 1 famille à Autun avec un agrément de 3 places pour des personnes âgées/personnes en situation de handicap.
- 1 famille à Antully avec un agrément d'1 place pour 1 personne handicapée.

Pour toutes les autres demandes (APA, demande de carte d'invalidité, ...) le CIAS oriente les publics vers les services concernés (Conseil départemental, Maison départementale des personnes handicapées, Maison locale de l'autonomie, Plateforme territoriale de santé (PTA)...).

Le CIAS accompagne les personnes dans leurs démarches, si nécessaire.

➤ **Élections de domicile**

Le Pacte des solidarités 2024-2027 a pour ambition d'améliorer l'accès aux droits et de réduire les non-recours en favorisant l'accompagnement des personnes en précarité vers l'ouverture de leurs droits.

Dans cette perspective, un nouveau schéma départemental de domiciliation 2023-2027 a été élaboré.

Les CCAS/CIAS ont obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune pour le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, ainsi que l'exercice des droits civils et civiques visés à l'article L.264-1 du CASF, nonobstant le principe de l'adresse déclarative.

	2022	2023
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre (2)	45	<b>37</b>
Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre (3)	50	<b>48</b>
Nombre d'élections de domicile réalisées (4)	59	<b>52</b>
- Dont le nombre de premières élections réalisées	29	<b>33</b>
- Dont le nombre de renouvellement réalisés	30	<b>19</b>
Nombre de radiations	15	<b>40</b>
Nombre de refus	0	<b>1</b>

(2) Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

(3) Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

(4) Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

Les principaux motifs de radiation sont les suivants :

- Non manifestation de la personne pendant plus de trois mois consécutifs.
- Entrée dans un logement/hébergement stable.
- La domiciliation est arrivée à échéance et son renouvellement n'a pas été sollicité.

Deux travailleurs sociaux sont chargés de recevoir les demandeurs dans les locaux administratifs du CIAS et de les informer sur leurs droits et obligations en matière de domiciliation, ainsi que sur le règlement intérieur de la structure.

Deux assistantes administratives s'occupent de la remise du courrier aux personnes domiciliées. Un registre des contacts est tenu à jour.

En 2023, ce sont **935 courriers reçus, 364 passages** contre 875 courriers reçus, 356 passages en 2022.

## **B. L'aide sociale facultative**

L'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire mais permet d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire.

Fondée sur l'observation et l'analyse des besoins sociaux, sa mise en œuvre est l'expression directe de la politique sociale de notre communauté.

Contrairement à l'aide sociale légale qui est régie par des textes, l'aide sociale facultative ne présente pas un caractère obligatoire. Toutefois, les prestations offertes sont soumises au principe d'égalité et doivent veiller à respecter la "vocation sociale".

Le Conseil d'Administration du CIAS, qui fixe les conditions d'attribution, doit prendre garde de ne pas porter atteinte à ces droits. Ceci n'exclut pas la possibilité de prendre en compte les inégalités sociales et d'établir des critères de distinctions tels que : les ressources, l'obligation de résidence sur le territoire, à condition que ces critères ne soient pas discriminatoires.

Afin de mener une action sociale cohérente et de mettre en place des dispositifs complémentaires en adéquation avec les besoins de la population, le CIAS travaille en étroite collaboration avec les autres intervenants du domaine de l'insertion sociale et professionnelle du territoire (partenaires institutionnels, associations).

Les prestations du CIAS peuvent être collectives ou individuelles et être attribuées sous forme de prestations remboursables ou non (article L 123-5 du CASF) ou de prestations en nature (article 2 – Décret du 6 mai 1995).

### ➤ **Les principales aides et actions sociales facultatives accordées**

#### **• Secours d'urgence (régie)**

Une régie d'avance est mise en place pour permettre le paiement de certaines dépenses liées aux besoins élémentaires du quotidien et qui en raison de leur urgence ou de leur faible montant, ont intérêt à être réglées sous cette forme sans mandatement préalable. Ces secours sont accordés sans examen antérieur du Conseil d'Administration en raison de l'urgence et sans condition de résidence. Le caractère « urgent » de la demande sera exposé par le professionnel qui est à l'origine de la requête et validé par le CIAS du Grand Autunois Morvan (Vice-présidente et/ou Directrice et/ou travailleurs sociaux).

**Une pièce d'identité et le justificatif de la dépense sont obligatoires pour l'attribution du secours.**

**13** aides ont été attribuées pour un montant global de **570.14 €**.

Nature des aides	2022	2023
Habitant du territoire	6	<b>9</b>
Sans Résidence Stable	4	<b>4</b>
Hors territoire	/	/

Nature des aides	2022	2023
Alimentation	1	
Bouteille de gaz	/	<b>1</b>
Carburant	5	<b>11</b>
Transport	/	<b>1</b>
Pharmacie	4	/
<b>Nombre total d'Aides</b>	10	<b>13</b>
<b>Montant total des aides</b>	440,60€	<b>570.14€</b>

### • Aides financières remboursables ou non remboursables

En application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est créé, au sein du Conseil d'Administration du CIAS, **une commission permanente**.

La commission se réunit au moins une fois tous les deux mois et sur convocation. Les dossiers de demande sont présentés par les services du CIAS.

Les aides allouées par le CIAS ont vocation à favoriser :

- L'insertion sociale et professionnelle (accès numérique, téléphonie...).
  - La mobilité (assurance, réparation voiture...).
  - L'accès ou le maintien dans le logement (équipement de première nécessité, assurance, charge d'énergie, retard de loyer, frais de déménagement...).
  - L'accès à la santé (mutuelle, frais médicaux ...).
  - L'accès à l'éducation (frais de scolarité, restaurant scolaire ...).
- Par ailleurs, il est possible d'étudier des demandes liées à des événements ou dépenses exceptionnelles.
- Dans certains cas exceptionnels, aide au rétablissement du budget ou aide dans l'attente de ressources.

L'aide sollicitée à un caractère subsidiaire et est attribuée dans le cas où aucun autre dispositif ne peut être mobilisé (FSL, APA, caisses de retraites, Caisses d'assurances, CAF, MSA, CPAM ...).

### **Elle peut être attribuée sous deux formes :**

- Aide financière non remboursable.
- Aide financière remboursable : prêt sans intérêt.

Sont bénéficiaires toute personne majeure (seule, en couple avec ou sans enfants) en situation de précarité, confrontée à des difficultés ponctuelles et/ou momentanément privée de ressources.

Le demandeur doit résider sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

### Conditions particulières d'éligibilités aux prêts :

- Ne pas être en situation de surendettement.
- Avoir une capacité de remboursement.

Toute demande doit être instruite par un travailleur social (CIAS, MDS, Association Le Pont, CPAM, CAF ...).

Elle est présentée par les travailleurs sociaux du CIAS dans un délai de 2 mois maximum après réception, à la commission permanente.

La demande est examinée en toute confidentialité et la commission se réserve le droit de vérifier les décisions des autres organismes.

### Trois cas de figure peuvent se présenter à l'issue de la commission :

- Accord de la somme demandée partielle ou totale, sous forme d'aide remboursable ou non.

Le demandeur, l'instructeur et le créancier sont alors informés de la décision par courrier. L'aide est versée par la trésorerie municipale directement au créancier à réception de la facture et du RIB, ou à titre exceptionnel au demandeur.

- Ajournement de la demande.
- Rejet de la demande.

Dans ces deux derniers cas, le courrier de réponse adressé au demandeur et à l'instructeur indique le motif de la décision, les voies de recours et les conditions pour l'étude d'une nouvelle demande.

Lorsque la commission permanente émet un avis favorable pour une aide financière remboursable, le demandeur est invité à prendre contact avec le travailleur social du CIAS, afin de signer le contrat de prêt. C'est lors de cet entretien, que seront définies les mensualités de remboursement, la durée et la date de remboursement.

### Demands d'aides financière par communes du territoire

Commune De résidence	Nombre de demandes
Anost	2
Autun	7
Collonge la Madeleine	1
Dettey	1
Epinac	8
Etang sur Arroux	4
Igornay	1
La Grande Verrière	2
Roussillon	1
Saint Léger du Bois	1
Sully	1
<b>Total</b>	<b>29</b>

- Aides financières remboursables ou non remboursables pour 2023

Nature de la demande	Nombre de demande	Aides non remboursables		Aides remboursables		Nombre d'ajournement	Nombre de rejet	Nombre d'annulation
		Nb	Montant accordé	Nb	Montant accordé			
Frais d'obsèques	2	2	1 000.00€					
Assurance voiture	2	2	612.00€					
Découvert bancaire	1	1	200.00€					
Emprunt réparation voiture	1			1	500.00€			
Energie	10	9	2 891.98€			1		
Loyer	2	2	572.10€					
Electroménager	1						1	
Equipement informatique	1					1		1
Equipement mobilier	1	1	45.00€					
Eau	4	3	781.39€			1		1
Expertise médicale	1	1	192.00€					
Nettoyage logement	1			1	1540.00€			
Déménagement	1	1	148.80€					
Mise en conformité installation électrique	1					1		1
Remplacement Chauffe-eau électrique	1	1	481.92€					
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>6 925.19€</b>	<b>2</b>	<b>2 040.00€</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Pour rappel en 2022

Nature des demandes d'aides	Aides non remboursables	
	Nbr	Montants accordés
Frais d'obsèques	2	800.00€
Réparation voiture	2	587.08€
Découvert bancaire	3	900.00€
Energie	5	1 300.45€
Loyer	1	290.80€
Pharmacie	1	142.38€
Eau	2	328.53€
Charles locatives	1	254.00€
Aide alimentaire	2	450.00€
Mutuelle	1	396.51€
Nettoyage logement	1	750.00€
Frais de garde SPA	1	90.00€
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>6 289.75€</b>

A noter que pour 2022 aucune aide non remboursable n'a été octroyée.

#### • Transport pour personnes âgées ou à mobilité réduite

Une prise en charge est attribuée aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu ainsi qu'aux titulaires de la carte d'invalidité (+80%) délivrée par la Préfecture de Saône-et-Loire.

Il s'agit de l'attribution gratuite soit d'une carte de transport trimestrielle ou d'un carnet ou 10 tickets par mois. Le dispositif concerne le transport interurbain.

Année	Nombre de bénéficiaires	Nombre de titres distribué	Montant	Total
<b>2023</b>	47	- 89 cartes trimestrielles - 2 cartes mensuelles	- 3 026€ (89 cartes à 34€) - 24€ (2 cartes à 12€)	3 050€
2022	36	- 85 cartes trimestrielles - 22 cartes mensuelles - 5 carnets de 10 tickets	- 2 890€ (85 cartes à 34€) - 264€ (22 cartes à 12€) - 40€ (5 carnets à 8€)	3 194€

#### • Aide au permis de conduire en faveur des jeunes

Depuis décembre 2013, le CIAS du Grand Autunois Morvan attribue une aide pour le financement du permis de conduire à tous les jeunes domiciliés sur son territoire d'intervention.

Cette aide de 150 € vient s'ajouter à l'aide de 300 € accordée par le Conseil Régional de Bourgogne et est versée sur un délai de 2 ans à compter de la date de notification du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.

L'instruction des dossiers de demande est effectuée par le CILEF et l'aide est directement versée à l'auto-école où le jeune est inscrit.

En 2023 :

- **37 jeunes** (dont 12 jeunes accompagnés par la mission locale et 25 jeunes scolaires) ont bénéficié de ce soutien financier.

- Le CIAS a versé la somme totale de **9 600.00€**, décomposée comme suit :

- 4 050.00€ pour 27 bénéficiaires de l'année 2023.
- 4 950.00€ pour 33 bénéficiaires de 2022
- 600.00€ pour 4 bénéficiaires 2021

Bénéficiaires 2023 par commune	
Anost	1
Autun	29
Broye	1
Curgy	1
Epinac	1
La Grande Verrière	1
Laizy	1
Monthelon	1
Reclesne	1
<b>Total</b>	<b>37</b>

Bénéficiaires 2023 par année de naissance								
1998	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
1	1	1	5	6	9	5	9	<b>37</b>

Bénéficiaires 2023 par auto-école	
Aptitudes Permis Autun	14
Désiré Autun	6
Désiré Epinac	1
Chevalier Autun	1
Planète Conduite Autun	7
Start Permis Autun	6
Auto-école St Sauveur Creusot	1
Auto-école du Pilon Torcy	1
<b>Total</b>	<b>37</b>

*Pour rappel, en 2022, 78 jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire.*

On constate une diminution du nombre de dossier validés en 2023, qui peut en partie s'expliquer par le changement des critères d'éligibilité liés au quotient familial (QF).

#### • Logement d'urgence et chambre individuelle

Dans le cadre de l'accueil d'extrême urgence, le CIAS du Grand Autunois Morvan met à la disposition des personnes victimes de situations répondant à des critères d'urgence (priorité aux violences intrafamiliales) un logement T2, ou une chambre individuelle si ce logement est occupé (la prise en charge est définie selon le service instructeur). (Ce dispositif est réservé en priorité aux habitants du territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Un accompagnement social est indispensable et conditionne l'entrée dans les lieux, la durée de séjour étant limitée à 8 semaines.

Rappelons que l'intégralité du coût de fonctionnement de ce logement (redevance équivalent loyer et financement des astreintes) est prise en charge par le CIAS.

Par ailleurs, les personnes n'ayant aucune ressource peuvent bénéficier de produits de première nécessité.

## ➤ **Bilan**

En 2023, le logement T2 a été occupé **308 jours** soit **84 % de taux d'occupation**, avec une moyenne d'occupation à 22 jours.

**(Pour rappel, en 2022 le logement T2 a été occupé 141 jours soit un taux d'occupation de 46.38%).**

- 14 personnes différentes accueillies :

- 9 personnes sur le T2 toutes concernées par une violence intrafamiliale
- 5 personnes sur le CIAS, dont 2 concernées par une violence intrafamiliale et pour les 3 autres personnes (2 sans logement et 1 suite expulsion).

- Age des victimes :

- 10 personnes entre 26 et 55 ans.
- 2 entre 18 et 25 ans.
- 2 de plus de 75 ans.

- Typologie :

- 5 femmes avec enfants (7 enfants accueillis).
- 8 femmes sans enfants.
- 1 homme.

- Orientations :

- 6 personnes par le réseau VIF.
- 4 personnes par la MDS.
- 2 personnes par le CIAS.
- 1 personne par la gendarmerie.
- 1 personne par la sauvegarde 71.

- Communes de provenance :

- 7 personnes d'Autun
- 1 de Curgy
- 1 de Sully
- 1 de Monthelon
- 1 de St Jean de Trézy
- 1 d'Anost
- 2 non renseignées

- Suites données après l'hébergement dans le T2 :

- 4 personnes en hébergement associatif le Pont.
- 3 personnes hébergées par la famille.
- 1 au FJT.
- 1 en logement autonome.
- 1 encore présente en fin d'année dans le T2.
- 3 non renseignées.

## • **Le Réseau VIF (Violences Intra - Familiales) de l'Autunois et l'ISCG (Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie)**

Les violences intrafamiliales (VIF) regroupent les violences au sein du couple et/ou des mineurs et des ascendants au sein de la cellule familiale.

Elles recouvrent de multiples actes et comportements, des violences physiques (coups et blessures - meurtre), des violences verbales et psychologiques (menaces - humiliations - contrôles...), des violences économiques (confiscation des moyens de paiement, des papiers), des violences sexuelles (viols et agressions sexuelles).

**Le Réseau VIF** est un groupe de travail qui émane du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), présidé par Monsieur le Maire d'Autun. Aujourd'hui ce sont 21 institutions et 40 professionnels qui sont engagés dans le réseau.

### **- Fonctionnement et dynamique du réseau VIF de l'Autunois**

Le réseau VIF a consacré l'année 2023 à se former et s'informer sur la prise en charge des auteurs, sujet sensible pour lequel les membres souhaitent gagner en compétence afin de mieux accompagner les victimes dans leur processus de guérison.

La dynamique du réseau vise ainsi à améliorer ses connaissances afin de mieux répondre aux situations toutes plus singulières les unes que les autres et de lutter plus efficacement contre les violences intra familiales. Ce postulat permet aux membres du réseau d'ajuster leurs accompagnements et de favoriser les liens interprofessionnels dans l'intérêt des personnes accompagnées par le réseau.

Les supervisions sont ainsi proposées en alternance avec les temps de régulation et à ceux-là s'ajoutent les temps dédiés à la présentation du réseau et aux actions de sensibilisation annuelles.

#### Les supervisions

Le réseau se réunit à raison de 4 fois par an. Ces réunions de travail permettent aux membres du réseau de partager des situations rencontrées en présence d'un superviseur psycho-sociologue qui assure une fonction de tiers dans l'analyse des situations et apporte un éclairage à la fois clinique et sociologique. Cette analyse maintient le réseau dans une formation continue des accompagnements et favorise l'interconnaissance professionnelle nécessaire à la prise en charge des situations qui nécessitent bien souvent une approche systématique et pluri professionnelle.

#### Les régulations

Le réseau se réunit également pour penser ses actions de prévention, rencontrer des partenaires et déployer ses outils. Ces temps de régulations sont très investis par les membres du réseau et ont permis de créer un power point de prévention à destination des jeunes, de proposer un calendrier de visites dans les établissements, de proposer des conférences et de planifier une programmation de sensibilisation aux VIF.

### **- Les actions de prévention et de sensibilisation**

#### • Communication

Le réseau dispose aujourd'hui de plusieurs outils de communication. Son outil de prévention (power point) élaboré en 2002 a été expérimenté cette année. Le réseau diffuse largement des cartes format poche à chaque événement, flyers et a réalisé son logo.

- Actions de prévention en direction des lycéens et du tout public.

En 2023 le réseau est allé à la rencontre des jeunes qui sont venus voir la pièce de théâtre « Le dernier plaisir de Rose » proposée en novembre 2022 : lycée militaire, lycée Bonaparte, lycée Saint Lazare, Epide, Cilef, à raison de 2h par classe et avec mise à disposition des professionnels par les institutions pour accompagner ces temps.

Le réseau VIF a sensibilisé **290 jeunes** de janvier à juin 2023 au sein des établissements.

- Semaine de sensibilisation du 20 au 24 novembre.

- Lundi 20 novembre, pièce de théâtre de la compagnie des Chemins de Fer « Demain dès l'aube je m'enfuirai ». **343 jeunes et élèves** sensibilisés.

- Mardi 21 novembre, course relai avec pour défi de dépasser les 3919 km à destination des lycéens sur le plan d'eau du Vallon. **200 jeunes** sensibilisés et 1616 km.

- Du 20 au 24 novembre, exposition « Fais pas Genre » de l'association Résonantes. **192 élèves et jeunes** ont visité l'exposition.

- Action de prévention en direction des institutions et partenaires : présentation du réseau VIF aux services petite enfance CIAS, l'H'activateur de compétences, le REAAP, le SDIS et l'Épicerie Sociale.

- Formation et conférence : l'accompagnement des auteurs

- 1 conférence sur l'accompagnement des auteurs, animée par un docteur en psychologie, a eu lieu le 6 avril 2023. **87 professionnels présents.**

- Dans le prolongement, une 2<sup>ème</sup> conférence sur l'accompagnement des auteurs a eu lieu le lundi 2 octobre. Cette formation a rassemblé **120 professionnels.**

Le CIAS du Grand Autunois Morvan est membre du réseau VIF de l'Autunois. Il a signé la charte du réseau VIF au mois de décembre 2015, marquant par là son engagement à le faire vivre. 4 agents sont membres actifs et particulièrement sensibilisés et formés à la problématique des VIF.

Thème	Temps de Formation	Nbre agent
Supervision - 9 mars	0.5 jours	3
Supervision - 22 juin	0.5 jours	2
Supervision - 14 septembre	0.5 jours	3
Régulation - 26 janvier	0.5 jours	1
Régulation - 11 mai	0.5 jours	2
Régulation - 19 octobre	0.5 jours	3
La prise en charge des auteurs de violence – 6 avril	0.5 jours	3
Les répercussions des violences conjugales et intrafamiliales chez l'enfant – 22 et 23 septembre	2 jours	1
Les auteurs de violences conjugales et familiale, les défis de l'intervention – 2 octobre	0.5 jours	4
Présentation du réseau VIF à l'Epide – 4 mai	1 jour	1
Présentation du réseau VIF à l'Épicerie sociale – 6 décembre	2 heures	1
Visio conférence CAF -l'aide d'urgence	0.5 heures	1

## **- Accueil et activation du réseau restreint en 2023**

Depuis début 2023 ce sont **45 personnes accueillies et orientées** par la coordinatrice vers le réseau restreint et **6 orientations vers le logement d'urgence** (T2).

Le réseau restreint est activé systématiquement par la coordinatrice dès lors qu'une situation se présente : gendarmerie, CIDFF, France Victimes, lieu d'écoute psychologique, département, CIAS, CAF, ISCG et CMP.

L'objectif de l'activation du réseau restreint est de déployer un accompagnement rapide et réactif pour soutenir au plus proche la volonté et les démarches de la personne en demande d'aide.

Lorsqu'une personne se présente, la coordinatrice assure un premier entretien d'écoute qui va permettre d'activer le réseau restreint, avec des axes d'orientations validés par la personne en demande aide et de soutien. Le recueil de l'adhésion de la personne est déterminant pour la suite donnée. Sans adhésion et accord préalable le réseau n'est pas activé ou que partiellement.

## **- Perspectives 2024**

- Réalisation d'un outil de prévention par les pairs : **création d'une pièce de théâtre préventive** avec la compagnie « le bonheur vert ». Accompagnement d'un groupe de jeunes et leurs parents à la création d'une pièce de théâtre « Couleurs de femmes », comme média de prévention, avec 2 représentations au théâtre municipal de la ville d'Autun le 26 novembre (l'après-midi en direction des scolaires et à 20h 30 en direction du tout public).
- Organisation d'une course/marche en faveur de la lutte contre les VIF.
- Déployer le violentomètre comme outil de sensibilisation auprès des services de santé et professionnels de santé.
- Poursuivre la présentation du réseau sur le territoire.
- Poursuivre les sensibilisations en direction des élèves et jeunes par ateliers de 2h.
- Instaurer une analyse de la pratique pour le réseau restreint.
- Organiser un cycle de formation par le CRIAVS (Centre de Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles) à destination des membres du réseau.

## **- Rapport d'activité de l'intervenante sociale en commissariat et en gendarmerie (ISCG)**

Le travail de l'ISCG ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la gendarmerie et le réseau de violences intrafamiliales de l'Autunois.

### Rappel des missions

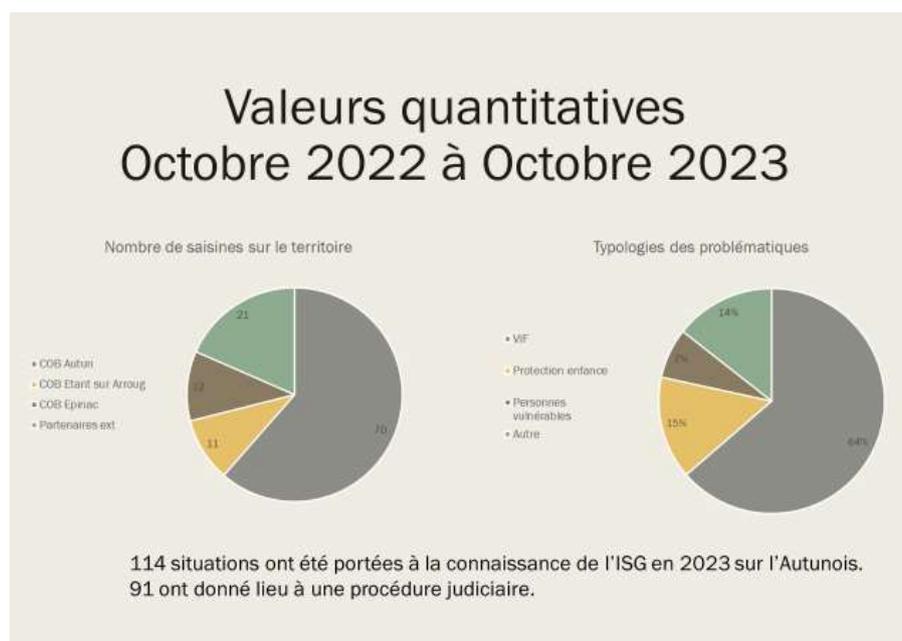
- Accueillir des victimes de violences intrafamiliales dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre principalement, ou dans le cadre d'une orientation d'un partenaire institutionnel.
- Ecouter activement et avec bienveillance sur le moment de crise.
- Informer et orienter en fonction des besoins évalués (Service social départemental et service de protection maternelle et infantile du département de Saône et Loire, Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan, Centre d'informations des droits des femmes et des familles, France Victimes = réseau des violences intrafamiliales-VIF).
- Faciliter le dialogue interinstitutionnel.
- Ecoute active.
- Contribuer à l'observatoire national en complétant les statistiques du ministère de l'intérieur.

- Participer activement au réseau VIF Autunois sur des temps de prévention à destination de différents publics (scolaires, professionnels ...).

### Le cadre d'intervention

- A 50% sur le territoire du Grand Autunois Morvan. En partie sur la Compagnie de gendarmerie d'Autun (Autun, Epinac, Etang sur Arroux, sauf Montchanin).
- Permanences deux jours par semaine à la brigade d'Autun. 1 demi-journée par mois à Etang sur Arroux (ou plus en fonction des besoins).
- Possibilité d'intervenir sur des lieux plus neutres tels que centres sociaux, Mairies, domiciles.

### Bilan



Concernant les violences intrafamiliales :

- 55% sont des violences physiques.
- 10% sont des violences sexuelles
- 33% sont des violences psychologiques
- 3% sont des violences économiques (privation des libertés, des soins ...).

A noter que les victimes collatérales (**les enfants**), aujourd'hui reconnues par la loi, sont au nombre de **133**.

Le travail de collaboration avec la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) a donné lieu à 15 informations préoccupantes.

En 2022, 130 situations avaient été portées à connaissance de l'ISG, contre 114 en 2023, **soit – 14% de saisine**. Ces chiffres ne témoignent pas nécessairement d'une diminution du nombre de victimes, mais d'une prise en charge différente, notamment par le biais du réseau VIF de l'Autunois, devenu très actif.

Ces chiffres ne comprennent pas ceux dont les victimes ont été orientées directement sur le réseau VIF.

La place des ISG au sein des gendarmeries et des réseaux VIF n'est plus à prouver, tant dans la prise en charge des situations, que dans le dialogue et les liens qu'ils facilitent entre les services de sécurité et la sphère médico-sociale/éducative.

### **C. La veille sociale**

L'association « Abri Hivernal de l'Autunois » a été dissoute en janvier 2023. Le public accueilli étant principalement le même à l'accueil de jour, le CIAS a pris la décision de ne pas maintenir son ouverture, mais de privilégier une réflexion partenariale autour de l'accueil et l'hébergement d'urgence sur notre territoire.

#### **➤ Présentation du 115 et de l'association Le Pont**

##### - Le 115

Appel gratuit 24h/24 et 7jours/7

- Pour la Saône et Loire, la préfecture a confié la gestion des places relevant du 115 au SIAO porté par l'association le Pont.
- Le 115 a une vision de toutes les places en temps réel exclusivement pour le département du 71.
- Contacter ce numéro de préférence le matin pour augmenter les chances d'avoir une place.

- **Mobi 115** : l'Etat a conventionné avec la Croix rouge pour effectuer des transports permettant aux personnes de se rendre jusqu'au lieu d'hébergement d'urgence. C'est le 115 qui évalue le respect des critères d'éligibilité et déclenche ou non le mobi 115.

##### - Association le Pont

L'association est présente sur tout le département avec plusieurs antennes. Elle propose différents accompagnements, dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion sur le 71 dont Autun. Le 1<sup>er</sup> interlocuteur des personnes sans hébergement ou risquant de l'être est le SAO (Service d'Accueil et d'Orientation) qui recevra la personne rapidement pour évaluer la situation et rechercher une solution adaptée.

## ➤ Les associations de distribution alimentaire

	Restos du cœur		Epicerie Sociale et Solidaire	
	Autun	Epinac (La Garenne)	Autun	Epinac
<b>Localisation</b>	12 rue au raz 71400 AUTUN	Centre itinérant à la salle « L'Econome » Rue de Champagne - la Garenne EPINAC 71360	9 BD Frédéric Latouche 71400 AUTUN	43 rue Roger Salengro 71360 EPINAC
<b>Horaires</b>	Jeudis toute la journée (9h12h/14h15h30)	Jeudis matin de 9h30 à 11h30	Voir plaquette	Mercredis matin
Aide alimentaire				
<b>Fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide alimentaire <b>gratuite</b></li> <li>- Accueil de tout public quel que soit leur lieu d'habitation (personnes sans papier également)</li> <li>- Toute personne se rendant aux Restos du cœur sans avoir les documents d'inscription ou dépassant les seuils se verra remis un panier de secours</li> <li>- Pas de fermeture annuelle prévue</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Colis d'urgence et/ou distribution hebdomadaire <b>revendus</b> à 20% du prix du commerce aux bénéficiaires</li> <li>- Accueil des habitants de la CCGAM (le public du secteur Epinacois et Couchois est orienté sur l'épicerie d'Epinaac sauf conditions particulières)</li> <li>- Possibilité de bénéficier de l'aide alimentaire sur 12 semaines (ou 24 semaines selon la situation de la personne) consécutives ou non sur un an à partir de la date d'inscription (flexibilité pour des situations particulières sur Epinac)</li> <li>- Lorsque les dates limites de consommation sont immédiates, dons à des associations ou vente flash -50%</li> <li>- Durant les congés d'été, organisation mise en place avec le CIAS</li> </ul>	
<b>Modalités d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous conditions de ressources</li> <li>- Préférable de prendre RDV pour s'inscrire (possible toute l'année) (révision de la situation à chaque période été/hiver)</li> <li>- Justificatifs requis pour l'inscription : *Ressources : avis d'impôts, salaire, attestations CAF ou MSA, retraite etc...</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription sous conditions de ressources pour les personnes dont le quotient est inférieur à 230€ (dérogation possible sur décision de l'épicerie)</li> </ul> Calcul du quotient = $QF1 = \frac{\text{ressources} - \text{charges}}{\text{Nb de personnes dans le foyer} *}$	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Charges liées au logement : loyer ou taxe foncière/12 pour les propriétaires, eau, électricité, gaz, bois</li> <li>Le surendettement de la BDF est aussi pris en compte avec échéancier mensualisé</li> <li>- En l'absence de ces documents : inscription provisoire</li> <li>- Si le seuil d'éligibilité est dépassé : ne prennent pas la famille sauf si elle rentre dans la fourchette de 10% supérieur autorisée mais dans ce cas, moins de nourriture pour les personnes concernées</li> <li>- Nombre de repas fournis en fonction du nombre de personnes dans la famille (pour personne seule : 7 repas dans colis et pour 2 personnes : 8 repas pour la semaine)</li> <li>- Repas divisé en 4 catégories : Laitier, protide, accompagnement, dessert (7 points par catégorie)</li> </ul>		$QF2 = \frac{\text{ressources} - \text{charges} - \text{dettes et ou crédits}}{\text{Nb de personnes dans le foyer} *}$ <ul style="list-style-type: none"> <li>* Ajout d'1/2 part pour 1 personne seule ou famille monoparentale</li> <li>QF2 pris en considération lorsque QF1 dépasse le plafond d'attribution.</li> <li>- Justificatifs requis lors de l'inscription : *Ressources : avis d'impôts, salaire, documents CAF ou MSA, retraite... *Charges : loyer, assurance, mutuelle, eau, électricité, gaz, bois etc... *Dettes/Crédits/Dossier de surendettement</li> <li>- RDV obligatoire pour l'inscription et de préférence orienté via une fiche de liaison par les travailleurs sociaux</li> </ul>	
Autres				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vestiaire gratuit</li> <li>- Projet d'aide administrative (logement, emploi...) = personne dédiée pour cela (Didier <u>Devoucoux</u>). Cette personne sera en lien avec les structures pour orientation.</li> <li>- Distribution de produits d'hygiène une fois par mois</li> </ul>		Orientation sur la Croix Rouge pour les produits bébé	
En quelques chiffres				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 centres ouverts en permanence sur le département (21 avec Epinac), le siège est à Montchanin.</li> <li>- Sur le département : 4 salariés, les autres personnes sont bénévoles</li> <li>- La quantité de nourriture donnée aux bénéficiaires a été diminuée d'un tiers par manque de moyen financier (l'apport gouvernemental a aussi diminué) et par manque de dons. Obligé de refuser certaines personnes car le nombre de demandes augmentent (20 à 40% de bénéficiaires en plus par rapport à l'année dernière)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ramasses ont diminué de 20% en 3 ans</li> <li>-Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 20% depuis de 3 ans</li> <li>- De plus, le coût des denrées a augmenté de 26%</li> </ul>	
	-160 familles inscrites (500 personnes environ) - 20 bénévoles sur Autun)	-10 bénévoles	- 390 familles (Environ 1000 personnes)	-Environ 7 bénéficiaires

### ➤ **Croix rouge**

La Croix rouge dispose de deux accueils :

- Espace bébé/parents : ouverture le mercredi et vendredi après-midi.

- Produits alimentaires et d'hygiène pour les bébés de moins de 3 ans (les produits sont revendus à 10% du prix du commerce).
- Projet d'agrandissement de cet espace et autres projets en cours.
- Les ménages doivent présenter une fiche navette remplie par un travailleur social (fonctionnement à revoir entre partenaires car les ménages exigent un RDV immédiat à la MDS).

- Vestiboutique (bric à brac) : ouverture le mercredi et vendredi après-midi et samedi matin.

- Vente de vêtements, de meubles, d'objets...
- Sur orientation d'un travailleur social, possibilité d'appliquer la gratuité.
- Création d'un site internet en cours.
- Projet de proposer des cours de français mais il faut prévoir le maillage avec les structures proposant le FLE (Français Langue Etrangère).

### ➤ **Secours Catholique**

Pour les 2 équipes sur le territoire :

- Accueil « universel » donc accueil tout le monde.
- Aide financière possible si elle fait sens dans le projet de la personne. La personne doit alors être orientée vers l'équipe locale pour évaluation de sa situation (300€ max). Pour une aide plus importante, il existe une commission départementale.

- Autun « Au Sourire Café »

Ouverture le mardi après-midi, le mercredi après-midi et le vendredi matin.

- Convention avec l'espace Simone Veil pour les grandes animations comme les repas partagés mensuels et le repas de Noël.
- Partenariat avec les Ateliers Nomades grâce aux goûters partagés une fois par mois.
- Souhait de faire vivre le local rue Guérin et propose d'accueillir des associations pour divers projets.

- Etang S/Arroux : pas de permanence (accueil à la paroisse sur rdv)

- 2x/mois repas partagé avec les Ateliers Nomades.
- N'ont plus de demande par rapport aux personnes sans résidence stable ces derniers mois.

### ➤ **Espace Simone Veil**

Ouverture du lundi après-midi au vendredi après-midi.

- Douche mise à disposition pour personnes sans résidence stable (prévenir le CIAS en amont pour ensuite orientation à l'espace Simone Veil). **3 orientations en 2023.**
- Possibilité de remise d'un kit d'hygiène disponible à la Croix Rouge, au CIAS et à l'Espace Simone Veil.

### ➤ **CIAS du Grand Autunois Morvan - domiciliation**

Ouverture :

Lundi 13h30-17h30 (fermeture au public le lundi matin)

Mardi à Jeudi : 9h-12h/13h30-17h30

Vendredi 9h-12h/13h30-17h

- La domiciliation permet d'obtenir une adresse postale pour faire valoir ses droits civiques, civils et sociaux.
- Rendez-vous obligatoire avec un travailleur social pour évaluer l'éligibilité.
- 1 an renouvelable.
- Critères : pièce d'identité et lien avec une commune de la CCGAM.
- Public : gens du voyage, personne SDF, personne hébergée, saisonniers...

Le CIAS reçoit également les personnes en demande d'un colis alimentaire d'urgence en place et lieu de l'épicerie sociale et solidaire d'Autun durant sa fermeture en été. **6 colis pour 1 personne et 1 colis pour 2 personnes délivrés en 2023.**

#### D. L'accueil des usagers réalisé au CIAS

Le CIAS est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation. L'accueil des usagers est réalisé par un personnel qualifié qui au cours d'un premier accueil oriente, si nécessaire, les publics auprès d'un travailleur social pour un entretien plus approfondi. L'accueil se déroule de façon personnalisée favorisant les échanges avec les personnes reçues.

Il s'agit avant tout d'établir une relation de confiance et de traiter au mieux les demandes (accompagnement dans les démarches à réaliser, information sur ses droits et obligations, orientation vers les services compétents, etc.).

Accueil du public pour l'année 2023 :

- Accueil téléphonique : **5 567** contre 6 512 en 2022 soit -14.51%
- Accueil physique : **824** contre 644 en 2022 soit +27.95%

#### E. L'accueil social et suivi du public

L'accueil, l'information et l'accompagnement social du public représentent la majorité du temps de travail des Conseillères en Economie Sociale et Familiale. Elles interviennent grâce à leur champ de compétences, dans tous les domaines de la vie quotidienne.

En 2023, les travailleurs sociaux du CIAS ont eu **1 091 contacts** (dont 120 premiers entretiens) répartis comme suit :

Nature des contacts	Nbre de contacts	Pourcentage
Entretien téléphonique	256	23.4%
Entretien avec un tiers (famille, partenaires, ...)	220	20.2%
Accueil physique sur rendez-vous au CIAS	219	20.1%
Rendez-vous à domicile	219	20.1%
E-mail	91	8.3%
Accueil physique spontané au CIAS	36	3.3%
Rendez-vous extérieur *	33	3.0%
Dont Permanence en mairie d'Epinac	14	
Dont Permanence au centre social du Prieuré Saint Martin	4	
Courrier	17	1.6%
<b>Total</b>	<b>1 091</b>	<b>100 %</b>

\* autres lieux : mairies, pôle de la CCGAM, ADIL, centre de santé, lieu de travail, hôpital, impôt, banque, futur logement, pôle emploi, ...

- **Nombre de dossiers traités par objet**

Objet	2022	2023
<b>Aide à domicile - maintien</b>	<b>67</b>	<b>130</b>
Aide sociale	6	<b>6</b>
Alimentation	11	<b>31</b>
Assurance	9	<b>11</b>
Autre	40	<b>80</b>
<b>Budget</b>	<b>90</b>	<b>172</b>
Décès	13	<b>21</b>
Domiciliation	35	<b>47</b>
Emploi	11	<b>21</b>
Energie	34	<b>76</b>
Equiperment logement	2	<b>10</b>
<b>Logement accès</b>	<b>94</b>	<b>109</b>
Logement maintien	55	<b>89</b>
Mise sous protection	5	<b>36</b>
<b>Point de situation</b>	<b>64</b>	<b>116</b>
Prestations sociales	58	<b>48</b>
Retraite	82	<b>76</b>
Sans résidence stable	NC	<b>2</b>
<b>Santé</b>	<b>95</b>	<b>143</b>
Transport	15	<b>15</b>
Veille sociale	38	<b>52</b>
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>1287</b>

- **Nombre de dossiers traités par tranches d'âge**

	< 18 ans	18 – 25 ans	26 – 35 ans	36 – 45 ans	46 – 59 ans	> 60 ans	NC	Total
Nombre d'interventions 2022(*)	0	38	50	42	114	567	13	824
	- 25 ans	25 – 34 ans	35 – 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 ans et +	NC	Total
<b>Nombre de personnes suivies 2023(*)</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>67</b>	<b>127</b>	<b>49</b>	<b>335</b>

- **Répartition par Communes du territoire**

La mise en place du logiciel « mon suivi social » a permis d'affiner l'élaboration des statistiques. Cela permet d'édiiter des données plus précises mais qui ne peuvent pas être comparées avec les années précédentes. Jusqu'en 2022 le

terme d'intervention était utilisé car il comptabilisait le nombre d'entretiens réalisés. En 2023, il est possible d'identifier le nombre exact de personne(s) accompagnée(s) sur un domaine précis.

<b>Communes</b>	<b>Nombre d'interventions en 2022</b>	<b>Nombre de personnes suivies en 2023</b>
Anost	12	<b>6</b>
Antully	8	<b>2</b>
Autun	460	<b>174</b>
Auxy	3	<b>3</b>
Barnay	0	<b>0</b>
Brion	0	<b>0</b>
Broye	1	<b>1</b>
Charbonnat	0	<b>0</b>
Chissey en Morvan	1	<b>3</b>
Collonge la Madeleine	2	<b>2</b>
Cordesse	0	<b>0</b>
Couches	6	<b>1</b>
Créot	0	<b>0</b>
Curgy	10	<b>1</b>
Cussy en Morvan	1	<b>1</b>
Dettey	2	<b>2</b>
Dracy-les-couches	0	<b>1</b>
Dracy-saint-loup	21	<b>6</b>
Epertully	1	<b>0</b>
Epinac	72	<b>31</b>
Etang-sur-Arroux	17	<b>7</b>
Hors CCGAM	1	<b>2</b>
Igornay	3	<b>2</b>
La Boulaye	3	<b>3</b>
La Celle en Morvan	4	<b>0</b>
La Chapelle-sous-Uchon	1	<b>2</b>
La Comelle	2	<b>0</b>
La Grande-Verrière	7	<b>5</b>
Laizy	14	<b>1</b>
La Petite-Verrière	1	<b>1</b>
La Tagnière	0	<b>0</b>
Lucenay-l'Evêque	1	<b>0</b>
Mesvres	10	<b>5</b>
Monthelon	0	<b>0</b>
Morlet	0	<b>0</b>
NC	3	<b>47</b>

Reclesne	3	<b>1</b>
Roussillon-en-Morvan	1	<b>3</b>
Saint Didier-sur-Arroux	18	<b>0</b>
Saint-Emiland	00	<b>1</b>
Saint-Eugène	1	<b>0</b>
Saint-Forgeot	11	<b>3</b>
Saint-Gervais-sur-Couches	0	<b>0</b>
Saint-Jean-de-Trézy	0	<b>0</b>
Saint Léger du Bois	0	<b>3</b>
Saint Léger sous Beuvray	0	<b>3</b>
Saint Martin de Commune	0	<b>0</b>
Saint-Maurice-les-Couches	0	<b>0</b>
Saint Nizier sur Arroux	0	<b>1</b>
Saint Prix	0	<b>1</b>
Saisy	0	<b>4</b>
SRS (personne sans résidence stable)	82	<b>0</b>
Sommant	0	<b>0</b>
Sully	11	<b>3</b>
Tavernay	8	<b>2</b>
Thil-sur-Arroux	0	<b>0</b>
Tintry	1	<b>0</b>
Uchon	0	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>824 contacts</b>	<b>335 personnes</b>

### • **Mon suivi social - numérisation des informations sociales**

Le CIAS et la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan sont à l'origine de la création du logiciel « Mon suivi social », projet soutenu et porté par l'Incubateur des territoires et le programme Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Beaucoup de petites structures intervenant dans le domaine social, comme le CIAS, travaillent encore avec des dossiers papiers et Excel, les outils existants étant trop onéreux et complexes.

Mon suivi social a été conçu à partir des expériences de terrain avec pour objectif d'être simple, intuitif, gratuit et adapté aux besoins des petites structures. Il permet la création de fiches individuelles pour chaque bénéficiaire, facilitant le suivi des entretiens, des demandes d'aides et l'enregistrement des documents. Il permet ainsi de centraliser les informations pour un gain de temps, un meilleur suivi et un travail d'équipe fluidifié en améliorant la transmission des informations. Il génère des statistiques, fastidieuses à produire et assure un hébergement sécurisé.

Actuellement déployé dans une centaine de structures en France, Mon suivi social bénéficie déjà à 10 000 usagers, apportant une véritable plus-value opérationnelle et

témoignant de son impact positif sur le terrain. Il a d'ailleurs été récompensé en mars 2023, lors du Congrès national de l'UNCCAS à Bourges, soulignant son excellence dans le domaine de l'innovation sociale. Il a également reçu le prix de l'innovation territoriale du salon des maires 2023 dans la catégorie numérique responsable.

Pour en savoir plus sur Mon suivi social :

<https://monsuivisocial.incubateur.anct.gouv.fr>

## **F. Le Contrat de coopération 2022-2023 entre la CCGAM et le département pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA**

La Saône-et-Loire bénéficie du rebond de l'activité économique et les indicateurs indiquent une croissance de 13,15% du chiffre d'affaires des entreprises de Saône-et-Loire sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 en comparaison au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (+15,09 % au niveau national) et de +3,19% par rapport à 2019 (+2,45% au niveau national).

24 % des établissements de la Saône-et-Loire projettent de recruter en 2021 (contre 23,1 % en Bourgogne-Franche-Comté et 23,5 % en 2019).

Près de 22 530 embauches sont envisagées en 2022. Les entreprises du secteur des services sont les plus recruteuses, avec 46 % des embauches annoncées dans le département (contre 53 % en Bourgogne-Franche-Comté).

### **La démarche proposée**

Le département et les EPCI doivent unir leurs moyens afin de proposer des solutions aux bénéficiaires du RSA orientés sur le volet emploi (70 %) afin de leur offrir une autonomie financière suffisante et pérenne afin de les sortir de l'instabilité qui est la leur.

Cette action coordonnée s'inscrit en complémentarité des dispositifs existants d'accompagnement des publics en insertion sociale et professionnelle et dans le cadre plus global du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) que le département porte en lien avec l'Etat et Pôle emploi, et qui vise les objectifs suivants :

- Permettre et faciliter un accès à l'emploi pour les personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles dans leur accès au marché du travail.
- Renforcer la capacité du département de Saône-et-Loire et de ses partenaires à accompagner les publics vers l'emploi en initiant, à l'échelle des territoires, des parcours d'insertion.
- S'inscrire ainsi dans une continuité tout en visant désormais un objectif très opérationnel pour l'accompagnement coordonné des parcours de publics éloignés de l'emploi.

### **Une démarche partenariale**

Il s'agira pour les EPCI de développer, coordonner ou d'améliorer les services et l'offre permettant aux bénéficiaires du RSA en situation d'insertion, de trouver des solutions rapides aux différents freins à l'emploi rencontrés, tout en répondant aux besoins en main d'œuvre des entreprises locales dans un contexte de forte reprise économique.

Le CIAS du Grand Autunois Morvan a participé au suivi du plan d'actions déployé dans ce cadre partenarial :

- Mobilité.

Ce frein est celui qui a été identifié comme le plus important dans le cadre de la reprise d'activité par l'ensemble des acteurs. De nombreuses initiatives se développent comme le financement du permis de conduire via des enveloppes spécifiques et souvent sous consommées, la mise en place de plateformes mobilité proposant un service de location

à coût réduit pour les demandeurs d'emploi, les diagnostics « mobilité » personnalisés, les garages et auto-écoles solidaires... L'offre de service doit aller plus loin et être repensée afin d'apporter une réponse rapide et efficace à ces difficultés de mobilité.

- **Garde d'enfants.**

La garde d'enfants fait partie des freins périphériques à l'emploi récurrents et est souvent à l'origine des échecs de maintien dans l'emploi des personnes en insertion qui ne parviennent pas à structurer l'organisation nécessaire entre vie personnelle et professionnelle. Les professionnels de l'emploi constatent que les solutions trouvées par les familles et plus particulièrement les familles mono parentales sont souvent précaires et provisoires (famille, voisins, amis...).

- **Le Logement.**

Le contexte actuel du parc locatif public est plutôt détendu, ce qui devrait favoriser la recherche de solutions de proximité pour ces usagers qui ne parviennent pas à se stabiliser au niveau du logement. La cohérence entre lieu de travail et lieu d'habitation devra également être au centre des préoccupations notamment au niveau des zones de revitalisation rurale (ZRR).

- **La fracture numérique.**

Un grand nombre de bénéficiaires du RSA ne maîtrise pas l'outil numérique ce qui les exclut de fait de certains droits et de certains services publics. La démarche de structuration d'un réseau d'inclusion numérique d'insertion déjà engagée par le département en lien avec les acteurs locaux proposant un accompagnement à « l'autonomie numérique » (tiers lieux, espaces publics numériques, etc...) sera un point d'appui essentiel pour lever ce frein.

- **La formation.**

Il s'agira en l'espèce d'impulser la mise en place d'une offre de formation immédiatement mobilisable et de courte durée qui pourrait prendre la forme de modules de coaching et mobilisation vers l'emploi, un travail sur les savoirs être, connaissance des métiers.

LE PLAN D' ACTIONS PROPOSE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN *		
DOMAINE	2022	2023
<b>Mobilité</b>	Mobilisation de « la plateforme de mobilité inclusive pour les personnes en insertion professionnelle » MOBIGAM	Mobilisation de « la plateforme de mobilité inclusive pour les personnes en insertion professionnelle » MOBI GAM + Renfort sur le développement du micro-crédit et des aides à la mobilité en concertation avec les partenaires
<b>Garde d'enfant(s)</b>	Mobilisation des dispositifs de droit commun : équipements petite enfance, assistants maternels et MAM	Mobilisation du dispositif « Crèches à vocation d'insertion professionnelle »
<b>Logement</b>	Mobilisation de l'instance mensuelle « Plateforme Logement/hébergement »	Mobilisation de l'instance mensuelle « Plateforme Logement/hébergement »
<b>Fracture numérique</b>	Mobilisation des ressources de Pôle Emploi et du centre de ressources numériques de la CCGAM	Mobilisation des ressources de PE et du centre de ressources numériques de la CCGAM
<b>Formation</b>	Soutien aux opérateurs locaux comme AMDF, CFPPA de Velet et animation du réseau des employeurs	Soutien aux opérateurs locaux comme AMDF, CFPPA de Velet et animation du réseau des employeurs + affiner avec les acteurs de la formation professionnelle

\* Le plan d'actions ne doit pas obligatoirement porter sur l'ensemble des freins repérés

# Annexes

# Plan d'actions - Interco/Villes Amies des Aînés

L'avancée en âge  
au cœur de nos actions

**PGI** Pôle de  
généralisme  
et d'innovation  
Bourgogne - Franche - Comté

la qualité de vie,  
notre défi au quotidien



Plan d'actions croisé  
Démarche Ville Amie des Aînés  
Communauté de communes du Grand  
Autunois Morvan

juillet 2022

La proposition du plan d'action présenté ici, croise les préconisations de l'état des lieux réalisé par le PGI et celles du diagnostic participatif avec les habitants réalisé par le CIAS.

Pour rappel, consulter les habitants avant de lancer de nouveaux projets est fondamental pour être le plus proche possible de leurs besoins et envies.

Il s'agit là de faire appel à l'expertise d'usage des habitants, qui s'écrit en complément de l'expertise politique des élus et de l'expertise technique des professionnels. L'enjeu est ainsi d'initier une dynamique de co-construction dans le territoire.

Chaque population a ses spécificités : c'est pourquoi les territoires ne peuvent simplement reproduire à l'identique des actions ayant porté leurs fruits ailleurs, sans consulter en amont les habitants du territoire sur les huit thématiques de la démarche.

**Cette dynamique de co-construction doit être maintenue pendant toutes les étapes de la mise en place des projets :** avant l'action, pour construire des projets qui correspondent à leurs besoins ; pendant l'action, pour s'assurer que les solutions qui se dessinent correspondent à leurs attentes ; mais également après l'action, pour déterminer ce qui plaît et ce qui pourrait être amélioré dans les actions à venir.

2

Plan d'action croisé par thématique					
Thématique VAA	Objectifs globaux	Pistes d'action	Intervenants/partenaires professionnels	Indicateurs	Calendrier prévisionnel à définir CCGAM (Démarrage de l'action)
Espaces extérieurs et bâtiments	Sensibiliser les personnes aux enjeux de la longévité	Proposer des temps d'échanges, de sensibilisation et de formation auprès des professionnels, des agents de la CCGAM et des commerçants	CCGAM/CIAS/partenaires (RFVAA/PGI/ /CNFPT, ...)	Nombre de rencontres Nombre de personnes présentes lors des échanges/ formation/ Sensibilisation/ Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer des aménagements des espaces	Développer l'aménagement de pistes cyclables avec les usagers pour sécuriser les déplacements	CCGAM/communes de la CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre de pistes aménagées (km)/localisation Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Entretien des pistes cyclables existantes	CCGAM/communes de la CCGAM	Nombre et suivi des actions Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Installer des espaces végétalisés/ilots de fraîcheur/fontaines à eau/toilettes/bancs adaptés en- avec les habitants pour comprendre les usages	CCGAM/communes de la CCGAM/CIAS	Nombre et localisation Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Informier signaler les équipements	Réaliser un guide en matière de sécurité destiné aux seniors avec les habitants	CCGAM/CIAS gendarmerie/ Prévention routière/	Nombre de guides diffusés Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	

3

		Signaler les lieux d'accessibilité	CCGAM/ partenaires locaux (APF/Picto Access, ...)	Nombre d'établissements recevant du public équipé Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Cartographier les équipements favorables au bien vieillir/inclusion	CCGAM/CIAS	Recensement des équipements adaptés Cartographie des équipements adaptés pour les habitants et extérieurs Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Créer un réseau d'animation	Favoriser la création d'un réseau de commerçants	CCGAM/ partenaires locaux	Nombre d'adhérents Nombre de rencontres Nombre d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
<b>Habitat</b>	Sensibiliser les habitants à l'adaptation du logement et solutions alternatives (parcours résidentiel)	Faire connaître les dispositifs, aides et acteurs de l'adaptation du logement et parcours résidentiel en diversifiant les actions et canaux de communication	CCGAM/CIAS/partenaires locaux (SOLIHA / Association Ailes (camion démonstrateur) /ANAH/ plateforme territoriale de la rénovation énergétique/CARSAT BFC/CPFFA 71, ...)	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Organiser un événement sur la thématique type forum senior habitat en impliquant les habitants	CCGAM/CIAS/Partenaires locaux (CFFPA71/CARSAT BFC, AILES, AMDF, acteurs privés et publics ...)	Nombre de participants et d'intervenants Questionnaire d'évaluation Évaluation d'impact	

4

	Développer des solutions alternatives	Développer des logements adaptés dans les centres-bourgs (logements communaux) en co-construction avec les habitants	CCGAM/CIAS/communes locales CCGAM/partenaires locaux	Nombre de logements de la CCGAM/partenaires Nombre de bénéficiaires Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer le réseau partenarial	Créer un groupe de travail dédié à l'adaptation du logement et au parcours résidentiel en mobilisant un réseau de partenaires	CCGAM/CIAS/communes de la CCGAM/partenaires locaux	Nombre de rencontres Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
<b>Transports et mobilité</b>	Communiquer sur l'offre de transports disponible	Mettre en place une communication spécifique, coconstruite et adaptée aux personnes âgées et non stigmatisante sur l'offre de transport existante (charte graphique, informations pratiques)	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Promouvoir les mobilités et dispositifs existants en diversifiant les canaux de communication	CCGAM/CIAS/partenaires (Mobigo/Transdev/SNCF/ Atthourm/ locaux/ AGIRC ARRCO (Sortir Plus), ...)	Nombre d'action Type d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Former les agents et les partenaires aux enjeux de la longévité	CCGAM/CIAS/communes de la CCGAM/partenaires locaux	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	

5

	Développer des aménagements : arrêts de bus	Aménager des cheminements aux arrêts de bus n'en disposant pas pour sécuriser l'accès avec les habitants (expertise d'usage)	CCGAM/ CIAS/communes de la CCGAM	Nombre travaux réalisés Localisation Nature des travaux Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Installer des bancs et abris pour les arrêts de bus n'en disposant pas en prenant en compte l'expertise d'usage des habitants	CCGAM/CIAS/communes de la CCGAM/partenaires locaux	Nombre d'arrêts installés Localisation Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Sensibiliser les habitants de la CCGAM à l'utilisation des transports en commun et mode de déplacements actifs	Mettre en place des actions ponctuelles de sensibilisation du type « journée sans voiture » en accompagnant les usagers seniors à utiliser les solutions existantes	CCGAM/CIAS/partenaires locaux (Mobigo/Transdev/SNCF/ Atchoum/ /AGIRC ARRCO (Sortir Plus), ...)	Nombre de participants Nature des actions Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer les actions de prévention routière	Mettre en place des ateliers de prévention routière et remise à niveau de la conduite	CCGAM/CIAS/partenaires locaux (Ateliers Bons Jours C'permis, ...)	Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer l'offre de transport	Renforcer l'équipement (VAE et tricycles adultes adaptés)	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'équipement Type d'équipement Nombre d'utilisateurs Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	

6

		Développer une solution de covoiturage solidaire avec les habitants	CCGAM/CIAS/partenaires locaux (Atchoum (mobilité solidaire en milieu rural), ...)	Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
Information et communication	Sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière de communication à destination d'un public âgé	Sensibiliser les agents de la CCGAM à la méthode FALC en prenant appui sur les ressources internes	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre de professionnels sensibilisés Nombre d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Adapter les modalités de communication	Constitution d'un groupe de travail incluant des personnes âgées pour co-construire la charte et les messages de communication	CCGAM/CIAS/Partenaires locaux	Nombre de réunions de ce groupe de travail Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Améliorer la lisibilité (charte graphique site internet) avec les habitants en s'appuyant sur les pratiques des usagers	CCGAM	Nombre de modification Type d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Diversifier les modalités de communication	Aller vers les publics pour relayer l'information (réfèrent commune)	CCGAM/communes de la CCGAM	Suivi Nombre de communication Type de communication Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
Maintenir la distribution de l'ensemble des communications en format papier/développer panneau pocket et veiller à une information adaptée (contenu et coordination)		CCGAM/CIAS	Nombre de communications distribuées en format papier Nombre de personnes concernées par cette distribution		

7

		Mettre en place un lieu identifié « seniors » type maison des seniors/guichet/porte entrée information	CCGAM/CIAS/communes de la CCGAM/partenaires locaux MFSL (Prévento, CRT, ...)	Fréquentation Type de demande Questionnaire de satisfaction et d'impact	
		Relancer la publication de « Sortir en GAM »	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'exemplaires diffusés Questionnaire de satisfaction	
	Coordonner les actions	Mise en place d'une newsletter interne « communication » et auprès des partenaires sur thématiques ciblées	CCGAM	Nombre de parution Nombre diffusion Statistiques de lecture	
<b>Lien social et solidarités</b>	Structurer la stratégie	Formaliser un schéma directeur des actions en faveur du public seniors et ressources dédiées	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre et type d'actions Type d'action Évaluation d'impact	
	Sensibiliser aux enjeux de la longévité et au repérages des fragilités	Organiser des interventions pour les élus et les habitants sur la démarche VAA/ repérage fragilités/ enjeux de la longévité	CCGAM/CIAS/partenaires locaux (RFVAA, PGL, ...)	Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Réaliser une campagne de lutte contre l'âgisme	CCGAM/ CIAS /partenaires locaux (PGI/ Kit OMS Union des gérontopôle, ...)	Nombre d'actions Type d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer des actions diversifiées	Développer le repérage des personnes fragilisées et isolées en diversifiant les canaux de repérage (un référent par commun).	CCGAM/partenaires locaux (Poste, les commerçants, ...)	Nombre d'action Nombre de personnes Évaluation d'impact	

8

		Développer les actions intergénérationnelles	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Soutenir et informer sur les lieux ouverts aux publics (repas, moments conviviaux)	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Encourager les services de voisinage (par exemple les Services d'échanges Locaux).	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Développer des systèmes de conciergerie itinérant	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Nombre de participants Évaluation d'impact	
<b>Culture et loisirs</b>	Communiquer sur l'offre	Sensibiliser les acteurs du secteur socioculturel aux enjeux de la longévité afin de prendre en compte les spécificités et proposer une offre adaptée au public (horaires etc.)	CCGAM/CIAS/partenaires locaux (RFVAA/PGI/-...)	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Renforcer la coordination de l'information de l'offre socioculturelle sur le territoire en centralisant les informations pour une meilleure lisibilité.	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Suivi et évolution des communications Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	

9

		Mettre en place un guide de l'offre adapté aux seniors (charte adaptée seniors)	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre de guides diffusés Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer l'offre	Intégrer une offre tarifaire seniors pour plus d'attractivité (tarifs seniors, Pass Seniors)	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Type d'action Taux de participation seniors Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Renouveler l'organisation des séjours ANCV	CCGAM/CIAS/Contres sociaux	Nombre d'action Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
Participation citoyenne et emploi	Développer les conseils d'habitants au sein de l'intercommunalité	Mettre en place un conseil des seniors se réunissant au minimum une fois par semestre	CCGAM/CIAS	Nombre de membres du conseil Nombre de réunion Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Mettre en place un conseil participatif intergénérationnel par pôle se réunissant au minimum une fois par semestre	CCGAM /CIAS/communes de la CCGAM	Nombre de membres du conseil Nombre de réunion Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Informier sur les activités associatives	Proposer annuellement une réunion d'information et de présentation des associations (Forum Bénévolat/réunions d'information)	CCGAM /CIAS/ partenaires locaux (associations)	Nombre d'associations présentes Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Développer des actions de prévention universelle	Développer des formations de secourisme auprès des seniors	CCGAM/CIAS/partenaires locaux	Nombre d'action Nombre de participants Évaluation d'impact	

10

Autonomie, services et soins	Développer l'information et le réseau des partenaires	Organiser des espaces et des temps de rencontre de co-construction avec l'ensemble des acteurs du champ de l'autonomie et de la santé sur des thématiques ciblées	CCGAM/CIAS/ partenaires locaux	Nombre d'action Type d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Construire une newsletter dédiée au sujet de l'autonomie et de la santé pour informer le réseau de partenaires et maintenir la dynamique.	CCGAM/CIAS/ partenaires locaux	Fréquence Taux de lecture Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
	Communiquer et informer les habitants	Coconstruire avec les habitants un guide seniors sur la thématique de l'autonomie et de la santé répertoriant les acteurs du secteur sur le territoire.	CCGAM/CIAS/ partenaires locaux	Nombre de participants Nombre de réunions Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
		Constitution d'un groupe de travail incluant des personnes âgées pour construire les messages de communication en prévention	CCGAM/CIAS/ partenaires locaux	Nombre de réunions de ce groupe de travail et nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact	
Développer des actions de prévention	Développer des actions de prévention : Activités Physiques Adaptées/ ateliers Bons Jours/ Estime de soi	CIAS/partenaires locaux/ Neosilver, Happy Visio/ Indoor Santé (soutenus par Viva Lab)	Nombre d'action Nombre de participants Questionnaire de satisfaction Évaluation d'impact		

11

## Plan d'actions CTG

<b>CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2024 DU GRAND AUTUNOIS MORVAN THEMATIQUE PETITE ENFANCE / PLAN D' ACTIONS</b>				
<b>AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>CHEF DE FILE PILOTE</b>	<b>DEMARRAGE</b>	<b>PRECISIONS</b>
Restructuration de l'offre d'accueil "petite enfance" sur le territoire du Grand Autunois Morvan	Etude de la restructuration de l'offre d'accueil collectif sur le secteur d'Etang/Mesvres : création d'un multi-accueil de 20 places à Mesvres et d'une MAM à Etang	CIAS	2020	* Action permettant une gestion du personnel plus efficiente et plus souple (y compris une réduction des coûts), avec un maintien de l'offre "petite enfance" sur le territoire et un renforcement du positionnement des AM
	Structuration d'une offre d'accueil collective sur le Morvan et le Nord du GAM	CIAS	2021/2022	* Fonctionnement par vallée (3) : vallée d'Igornay, vallée de Luzernay, Haut Morvan ; avec la nécessité d'une offre différenciée sur ces 3 secteurs * MAM améliorée/accompagnée (avec des appuis conséquents CIAS et CCGAM périscolaires) sur le secteur Haut Morvan * Offre croisée petite enfance / éducation nationale (MAM / TPS ou EAJE / TPS, lien avec la structuration des RP) sur les autres secteurs, selon les volontés/dynamiques locales * Nécessité d'une adhésion affirmée des élus locaux à ces réflexions/projets : les adaptés pour l'accueil, information, portage du projet à l'échelon local, création d'une dynamique
Accompagnement aux mutations des métiers des assistantes maternelles	Constitution d'un groupe AM volontaires/concernés sur les horaires atypiques	CIAS	2020	* Qualification du terme "horaire atypique" * Expérimentation d'aides ciblées CAF sur les horaires atypiques (type bonus, prise en charge éventuelle d'enfants de plus de 8 ans...) * Expérimentation au domicile des familles * Projet MAM horaires atypiques (voir financement politique de la ville)
	Etude et développement d'outils et solutions pour l'amélioration des conditions de travail des AM	CIAS	2021/2022	* Groupement employeurs/portage salarial, mutualisation contrats/familles, prise en charge des aspects administratifs et comptables, compléments de temps AM avec du temps de travail périscolaire
Construction de partenariats plus étroits entre scolaire, périscolaire et petite enfance, autour du rythme de chaque enfant	Association possible des structures EAJE-RIAM aux équipes éducatives, à la demande de l'Education Nationale et des familles, sur la régulation des contrats d'aménagement pour les enfants en PS	Education Nationale + CIAS + CCGAM	2020	
	Association systématique des structures EAJE-RIAM et périscolaires au conseil des maîtres de fin d'année des écoles maternelles	Education Nationale + CIAS + CCGAM	2020	* Dans la continuité des coopérations informelles existantes dans la plupart des territoires * Intérêt d'informations partagées sur les demandes d'aménagement des familles pour les enfants en PS, mais également sur les situations délicates * Amélioration de l'information aux familles sur l'offre existante pour les 2/3 ans (Education Nationale, CIAS...) : avantages/inconvénients de chaque solution au regard de la situation et le besoin de l'enfant
	Finalisation d'un protocole spécifique de coopérations autour de chacune des TPS associant scolaire, petite enfance et périscolaire	CIAS + Education Nationale + CCGAM	2021/2022	* Travail d'information et de dialogue préalable avec chaque direction scolaire des TPS * Etude des modalités de coopérations possibles, y compris dans le suivi (points d'étape), et dans une logique intégrée du temps de l'enfant (école, cantine, trajet, périscolaire, EAJE, AM...) * Voir extension de cette démarche aux écoles non labellisées TPS mais qui accueillent des enfants TPS (Nord Morvan, école privée St Sacrement) * Appui si possible sur les outils et expériences existantes : accueil mixte à Epirac, alternance AM ou EAJE et TPS (prendre en compte les possibilités de chacun et en levant le plus possible les contraintes/fraies), accueil cantine différé en janvier à Autun, accueil exclusif en matinée à V. Hugo, mobilisation de l'outil LAEP, logique MAM * Hypothèse d'interventions ponctuelles dans le cadre du temps scolaire TPS des professionnels de la petite enfance (EAJE ou AM) / logique équipe pluridisciplinaire intégrée sur les territoires et les compétences croisées
	Amélioration des conditions d'accueil des tous petits (TPS et PS) sur les temps périscolaires	CCGAM	2021/2022	* Ré-aménagement/adaptation des locaux et du matériel aux "tous petits" (cf. exemple école Vidor Hugo), notamment pour les classes non labellisées * Formation spécifique des professionnels périscolaires sur la prise en charge des "tous petits" * Rapprochement / appui des professionnels "petite enfance" CIAS et PMI * Soutien financier investissement CAF
	Etude sur la faisabilité d'un dossier unique d'inscriptions pour les familles (scolaire, petite enfance, enfance, périscolaire)	CCGAM	2021/2022	* Intérêt majeur pour les familles notamment primo-arrivées dans la facilitation à l'accès aux services existants
	Accompagnement/formation des professionnels « périscolaire » et « petite enfance » autour du repérage et de l'accompagnement d'enfants	CIAS + CCGAM	2020	* Travail sur le bon positionnement, sur la relation aux parents, sur les suites à donner, sur les orientations...

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2024 DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
THEMATIQUE ENFANCE / PLAN D' ACTIONS**

AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	CHEF DE FILE PILOTE	DEMARRAGE	PRECISIONS
Restructuration de l'offre ALSH sur le territoire du Grand Autunois Morvan	Rééquilibrage de l'offre ALSH sur l'Autunois	CCGAM	2020	* Concentration sur Territoire d'Aventures à Autun (arrêt Curgy et Aury)
	Structuration d'une offre ALSH sur le Morvan et le Nord du GAM	CCGAM	2023/2024	* Fonctionnement par vallée (3) : vallée d'Igornay, vallée de Lucenay, Haut Morvan ; avec la nécessité d'une offre différenciée sur ces 3 secteurs * Expérimentations sur la période estivale dans un 1er temps ? et/ou sur quelques semaines ? dans des locaux existants ? * Soutien aux initiatives privées-associatives (secteur Haut Morvan / Anost) * Mise en place d'accueils de proximité et déplacements vers les ALSH existants (secteurs Igornay et Lucenay / lien avec les RP), sous réserve de volontés/dynamiques locales
Maintien de l'accessibilité à l'offre ALSH pour les familles précaires et amélioration de l'accessibilité à l'offre ALSH pour les familles intermédiaires	Etude de la redéfinition des tranches QF et des grilles tarifaires en correspondance	CCGAM	2020	* Augmentation du nombre de tranche, avec une progressivité plus forte (vigilance sur le maintien de la mixité) * Etude d'une dégressivité des tarifs pour les familles, notamment sur les QF bas et intermédiaires * Prise en compte de l'arrêt du financement CAF sur la modulation tarifaire : augmentation progressive des tarifs pour compensation ? * En attente des modalités des aides nouvelles CAF directes aux familles
	Ré-adaptation de l'offre ALSH aux budgets disponibles pour un maintien des tarifs actuels	CCGAM	2020	* Adaptation du découpage territorial, des périodes d'ouverture par vacances * Travail sur la mutualisation des locaux * Travail sur la mutualisation entre Odyssee Loisirs et la CCGAM
Approfondissement de la coopération entre ALSH et les structures culturelles/ sportives CCGAM	Mise en place de « cycle de découverte / parcours » avec les ressources internes CCGAM (services culturels, centre nautique...)	CCGAM	2020	* Opportunités pour engendrer des réflexions sur l'accès à tous de l'offre culturelle ou sportive existante (extérieurs à Autun et 1ère couronne, les plus précaires / harmonisation des tarifs-logique QF)
Construction d'un axe parentalité avec le secteur enfance entre structures concernées	Mise en place de formations "parentalité" à destination des professionnels/équipes ALSH	CCGAM	2020	* A la fois sur ce qui existe (outils, dispositifs...) et sur les postures professionnelles * Travail de coopérations avec les équipes "parentalité" CIAS * Accueil d'actions "kiosque familles" dans les locaux ALSH * Connexions systématiques ludobus/ALSH en milieu rural (cf. exemple partenariat ludothèque/ALSH sur Couches)
	Mise en place de demi-journées (ou journées) partagées parents/enfants ALSH	CCGAM	2021/2022	* Dans le cadre du temps ALSH et sur tous les sites ALSH * A chaque vacances ? * Temps co-construits avec les professionnels de la parentalité (kiosque familles, REAPP, ludothèque...), avec leur présence sur ces temps partagés
	Structuration de l'accueil des parents dans chacun des centres ALSH	CCGAM	2021/2022	* Aménagement de locaux adaptés / organisation de ces temps (matin et soir) dans le cadre du projet éducatif * Travail sur la posture professionnelle * Etude sur la mise en place d'un entretien systématique avec les parents et l'enfant lors de la 1ère inscription ALSH (comme sur la "petite enfance") : interconnaissance, information, présentation du projet pédagogique, visite des lieux * Présentation de l'équipe, échanges sur les situations délicates/particulières (notamment enfants en situation de handicap)...

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2024 DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
THEMATIQUE FAMILLE - LIEN SOCIAL / PLAN D' ACTIONS**

AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	CHEF DE FILE PILOTE	DEMARRAGE	PRECISIONS
Structuration de pôles ressources familles / lien social / jeunesse sur le GAM	Structuration et développement de 3 EVS nouveaux sur le territoire du GAM	CIAS + CAF	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>* A partir de groupes lieux ressources/acteurs à mettre en lumière/reconnaître ou à faire émerger ; et en prenant si possible appui sur les élus maires</li> <li>* Sur des territoires volontaires en lien avec le mode de vie des habitants et des familles (groupement de quelques communes)</li> <li>* Nécessité du soutien et de la reconnaissance des élus des communes concernées (financements, locaux, matériel, logistique, relais d'informations...) et de la population (information, porte à porte, appui sur les relais-commerces...)</li> <li>* Recherche de soutiens financiers alternatifs (nationaux, européens)</li> <li>* Importance de la ressource écoles/collèges (point d'appui incontournable)</li> </ul>
	Animation du réseau des pôles ressources familles / lien social / jeunesse à l'échelle du GAM	CIAS	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Ensemble des EVS et centres sociaux du territoire du GAM (existants et nouveaux)</li> <li>* Pôles ressources, relais de politiques publiques thématiques (jeunesse, soutien à la parentalité, enfance, petite enfance, personnes âgées, insertion...)</li> <li>* Etude de la création d'un poste dédiée pour cette mission (accompagnement à l'émergence et à la démarche projet, appui aux complémentarités entre eux, interface avec les politiques publiques thématiques, travail sur leur reconnaissance/légitimité publique...)</li> <li>* Recherche d'un certain équilibre territorial (répartition sur l'ensemble du GAM, pertinence des micro-territoires envisagés au regard de la logique "bassin de vie"...)</li> <li>* Enjeu de la bonne articulation entre collectivités / associations / habitants</li> </ul>
	Création d'un événement annuel fédérateur "famille" et "inter-génération" sur le GAM	CIAS ? REAAP ?	2023/2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Autour du sport (Olympiades) ? autour d'événements déjà existants ?</li> <li>* Exemples : Forum des familles en 2007, raid du Pays de l'Autunois Morvan</li> <li>* Occasion de travailler ensemble, de communiquer sur les rôles de chacun (associations, collectivités), mais aussi de capter les habitants/familles</li> </ul>
Refonte de la structuration des centres sociaux sur Autun	Renouvellement des projets sociaux autour de 2 territoires (et concentration des moyens sur deux agréments)	Ville d'Autun	2021/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>* 2 territoires ciblés : QPV St Pantaléon et un autre territoire à définir ( St Jean ? vocation élargie aux autres quartiers de la ville : St Andoche et Croix Verte ?)</li> <li>* Idée de concentration des moyens sur ces 2 territoires (avec une revalorisation de la prestation de service CAF / au plafond), dans le cadre de nouveaux projets sociaux à approfondir et à construire</li> <li>* Hypothèse d'investir, pour les associations reçues à St Jean, les locaux du CLEF</li> <li>* Ré-orientation du projet social (EVS) des Ateliers Nomades sur d'autres territoires, tout en maintenant la conduite de certains projets via les financements de la PV (cadre CPO) et sous la coordination/pilotage du centre social PSM</li> <li>* Restructuration devant permettre une meilleure lisibilité/information pour les partenaires et la population, la déclinaison de projets sociaux très affirmés, et avec une capacité de mise en oeuvre (moyens humains, financiers, compétence...)</li> <li>* Lien à renforcer entre les référents familles des centres sociaux Ville et le CIAS pour des actions communes</li> </ul>
	Développement et reconnaissance d'un axe jeunesse spécifique sur le quartier Saint Pantaléon	Ville d'Autun	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Avec le soutien de la CAF à travers la nouvelle prestation de service "jeunesse" (0,5 ETP)</li> </ul>

## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2024 DU GRAND AUTUNOIS MORVAN THEMATIQUE JEUNESSE / PLAN D'ACTIONS

AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	CHEF DE FILE PILOTE	DEMARRAGE	PRECISIONS
Refonte totale de la politique jeunesse sur le territoire du GAM entre collectivités	Mise en place d'une offre spécifique et adaptée 11/14 ans dans la logique ALSH	CCGAM	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Ré-orientation des moyens C// sur ce nouveau fonctionnement</li> <li>* Offre déclinée sur chaque site ALSH du GAM</li> <li>* Délocalisation d'activités sportives et culturelles sur les pôles de proximité, travail en collaboration avec les collèges, mutualisation des locaux, activités croisées entre ALSH pour le brassage</li> <li>* Transformation de la compétence "jeunesse" de la CCGAM, en la limitant à l'offre de loisirs jusqu'à 14 ans</li> </ul>
	Accompagnement des initiatives (projets, associations...) et présence en proximité (accueil jeunes, animations hors les murs, aller vers...) pour les 15 ans et +	Communes (centres sociaux)	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Appui sur les centres sociaux et espaces de vie sociale</li> <li>* Mobilisation de la prestation de service CAF jeunesse en fonction des disponibilités et des projets (a minima et à court terme mobilisation sur le centre social / St Pantaléon + à moyen terme un autre territoire CCGAM hors Autun) + du dispositif/outil "accueil jeunes"</li> <li>* Possibilité d'interventions en deça de 15 ans dans des logiques de présence en proximité (accueil jeunes) et d'animations hors les murs, mais hors logique ALSH</li> <li>* Approche de la jeunesse, sous l'angle renouvellement de la vie associative et citoyenneté ; et dans une approche croisée avec les thématiques lien social / famille (logique dynamique collective)</li> <li>* Croisement des initiatives à l'échelle du GAM pour favoriser les brassages et les mixités</li> </ul>
	Etude précise sur l'impact des équipements et des activités associatives sportives/culturelles sur les publics jeunes du territoire du GAM	CCGAM	2023/2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Recueil de données précises sur les publics concernés (tranches d'âge, origine géographique, nature des interventions, périodes des interventions...) par association/club, avec une consolidation à l'échelle des communes, puis de la CCGAM</li> </ul>

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2024 DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
THEMATIQUE ACCES AUX DROITS / PLAN D' ACTIONS**

AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	CHEF DE FILE PILOTE	DEMARRAGE	PRECISIONS
Confortation des rôles des MSAP sur tout le territoire du GAM	Projet d'une Maison France Services (MFS) au sein du laboratoire (Lab) de la Sécurité Sociale d'Autun	Ville / CCGAM	2020	* Facilitation administrative et accompagnement numérique en articulation avec l'offre de services proposée au Lab par les organismes de Sécurité Sociale
	Clarification des complémentarités et articulations des différentes structures d'accueil sur Autun	CCGAM	2020	* Complémentarités entre les centres sociaux, la future MFS et la Fabrique Numérique * Clarifier "qui fait quoi" pour garantir la meilleure orientation possible sur les questions d'accès aux droits et inclusion numérique, sur Autun et sa 1ère couronne
	Confortation du pôle de proximité sur le Haut Morvan (mairie d'Anost), dans une logique MSAP allégée	CCGAM	2020	* Incarnation avec un poste ETP * Déclinaison d'ateliers informatiques, permanences...
	Mutualisation d'un véhicule itinérant "accès aux droits" sur les communes isolées du GAM	CCGAM	2021/2022	
	Homogénéisation et recherche d'équilibre de l'offre de services sur toutes les MSAP	CCGAM	2020	
	Mise en place d'un plan de communication et d'information aux habitants sur le maillage des MSAP et MFS	CCGAM	2020	
Création d'une communauté professionnelle « accès aux droits / inclusion numérique » sur le GAM (dans l'esprit du REAAP)	Création et animation d'un réseau de professionnels « accueillants » sur le GAM	CCGAM (réseau des animateurs MSAP)	2020	* Réseau de professionnels ouverts à tous les accueillants/accompagnateurs * Mise en place de formations communes, de temps d'échanges sur les pratiques, travail sur les postures (gardiens de « mot de passe », confidentialité, responsabilité, limites d'interventions, déontologie, éthique, outil coffre numérique...) * Création d'outils d'information thématiques et d'un schéma d'orientation vers les généralistes et vers les experts * Partenariat avec une structure ESS sur l'équipement/abonnement informatique (Enmaüs Connect ?)

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2020-2024 DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
AXE TRANSVERSAL / PLAN D'ACTIONS**

AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	CHEF DE FILE PILOTE	DEMARRAGE	PRECISIONS
Réflexion sur un meilleur accès pour les familles monoparentales à l'offre de services existants	Clarification de la notion "famille monoparentale" pour l'ensemble des services et intégration de ce critère dans les statistiques de chacun	CAF / CCGAM / CIAS	2020	* Nécessité d'objectiver la réalité sur ce sujet pour envisager ensuite des éventuelles actions/interventions spécifiques * Faut-il retenir les critères administratifs CAF et/ou apprécier la pluralité des situations de monoparentalité ?
Structuration d'une offre de services sur le Nord CCGAM	Création d'un pôle de services sur le Haut Morvan	Communes Haut Morvan	2021/2022	* Projet alliant des solutions/expérimentations sur la petite enfance (MAM accompagnée), sur l'enfance (ALSH associatif), sur la famille (logique EVS classique) * Possibilité d'investir des locaux existants (centre de vacances à Anost) * 4 communes potentiellement concernées : Anost, Cussy, Roussillon, La Petite Verrière * Coopérations possibles également avec certaines communes limitrophes de la Nièvre
Accompagnement spécifique et soutenu des familles allophones et primo-arrivantes dans l'accès aux services existants	Construction d'un partenariat étroit entre les centres sociaux (+ adultes-relais Ville) et chaque structure "offre de service"	Ville d'Autun	2020	* Appui sur les outils existants : TPS, EAJE, LAEP, ALSH, MSAP/MFS... en favorisant l'accès le plus possible et en levant les freins culturels et administratifs * Accompagnement assuré par les centres sociaux et les médiateurs adultes-relais Ville, en lien avec les structures (travail sur un pré-accueil spécifique plus souple afin de créer du lien) * Association/implication des "mamans relais" (découverte des différents lieux et services existants) * Exemples : appui sur le LAEP pour travailler les transitions/passées, voir le travail de la communauté Emmaüs à Etang, expérimentations hors les murs en proximité
	Mobilisation spécifique de la MSA (cadre des familles primo-arrivantes affiliées au régime MSA)	Ville d'Autun	2020	* A la fois sur les enjeux accès aux droits et aux enjeux "famille / parentalité" * Cadre de la refonte des projets sociaux St Jean et St Pantaléon

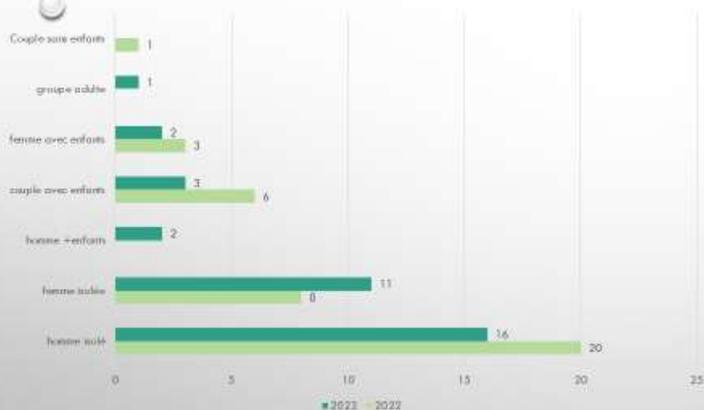
# Bilan plateforme logement-hébergement



- **10 COMMISSIONS** (1 ANNULATION FAUTE DE DEMANDE / PAS DE COMMISSION EN AOUT)
- **35 SITUATIONS ÉTUDIÉES** DONT 4 DE 2022 ET 2 DE 2021
- LES DEMANDES REPRÉSENTENT AU TOTAL **50 PERSONNES EN 2023** (64 EN 2022)
- **10 PARTICIPANTS EN MOYENNE** PAR COMMISSION
- **3 MÉNAGES REÇUS EN COMMISSION**

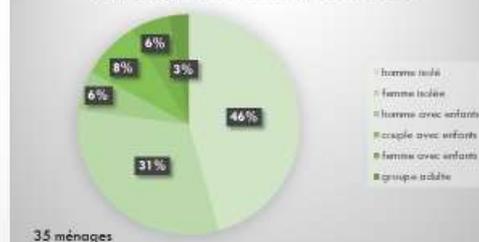
## PROFIL DES DEMANDEURS PAR TYPOLOGIE DE MÉNAGE

Comparatif de la typologie des ménages en nombre

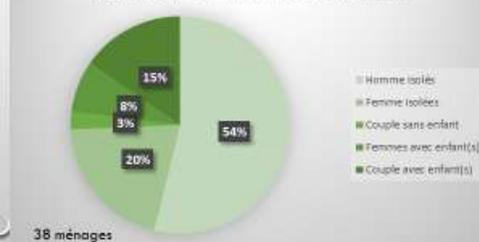


Les personnes isolées (hommes et femmes) représentent la majorité des demandes en 2023 (77%). La proportion de femmes isolées a augmenté de 11 points et celle des hommes isolés a baissé de 8 points. Les ménages sans enfant restent majoritaires, 80% des demandes, avec une augmentation de 3 points par rapport à 2022.

Typologie des ménages en 2023

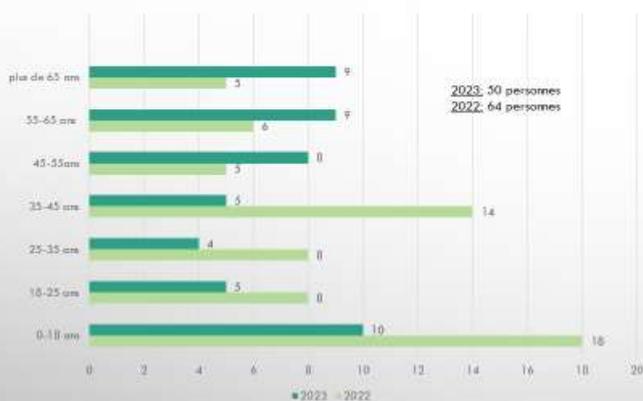


Typologie des ménages en 2022



2

## RÉPARTITION PAR ÂGE



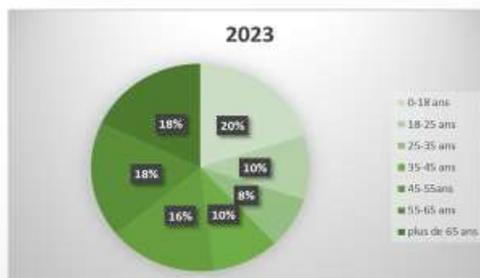
La répartition des ménages avec enfants a diminué entre 2022 et 2023, ce qui implique la baisse de 8 points de la catégorie 0-18 ans qui correspond aux mineurs en famille.

**La précarité touche davantage une population vieillissante en 2023.**

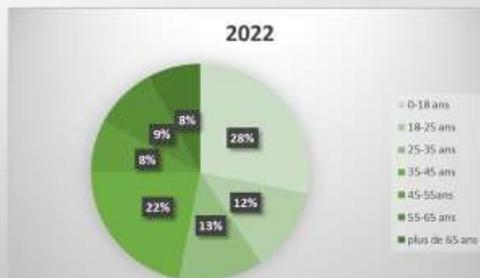
On constate une augmentation des demandes concernant les ménages de plus de 45 ans qui représentent 52% des situations étudiées (25% en 2022).

La proportion de ménages de plus de 65 ans augmente de 10 points.

2023

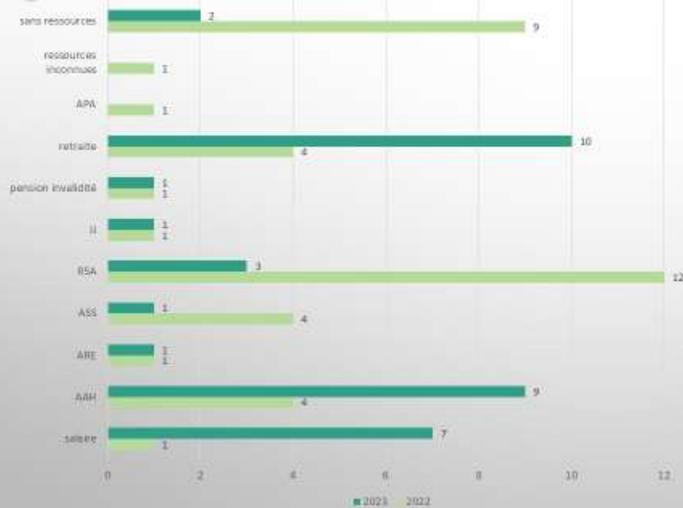


2022



3

## LES RESSOURCES DU DEMANDEUR PRINCIPAL



En 2023, on remarque une évolution importante concernant le type de ressources perçues.

Contrairement à 2022, **les bénéficiaires du RSA ne représentent plus la majorité des demandeurs.**

Le constat de l'augmentation de la précarité chez les **personnes vieillissantes** a un impact sur le type de ressources :  
- 28% des ménages perçoivent la retraite contre 11% en 2022.

Depuis plusieurs années, on constate une **dégradation de la santé mentale des personnes accompagnées**. Cette donnée peut s'objectiver par l'augmentation des ménages percevant l'AAH: 26% en 2023 contre 10% en 2022.

La majorité des ménages perçoivent cette allocation dans le cadre d'une reconnaissance d'une pathologie liée à la santé mentale.

Un autre phénomène alarmant prend de l'ampleur: **les travailleurs pauvres**:

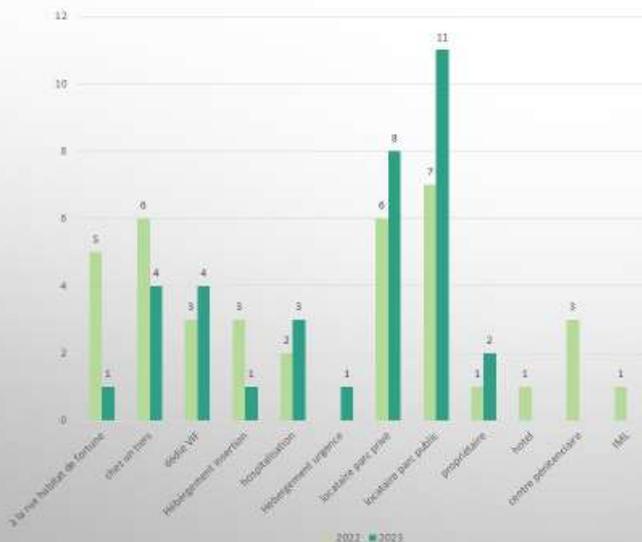
- 20% des ménages accompagnés perçoivent un salaire contre 2% en 2022.

Concernant les ménages sans ressources :

- un ménage de moins de 25 ans
- un ménage avec une situation administrative complexe.

4

## SITUATION AU REGARD DE L'HABITAT AU MOMENT DE LA DEMANDE



La part des personnes à la rue a nettement diminué entre 2022 et 2023 passant de 13% à 3%.

On constate une augmentation des demandes des ménages locataires que ce soit dans le parc privé ou public. Les locataires représentent 54% des demandes étudiées contre 40% en 2022.

La majorité des situations présentées en 2023 concerne des personnes résidentes ou étant domiciliées à Autun : 30 soit 86%

Les autres communes de résidence:  
Anost, Le Creusot, Fragny, Antully, Igornay.

5



## ORIENTATIONS PRÉCONISÉES PAR LA COMMISSION

	Orientations préconisées	Admissions effectives 2023	Analyse différentielle
Accès au logement ou relogement (avec ou sans accompagnement)	11	3	Cf Slide suivante
Maintien dans le logement (avec ou sans accompagnement)	8	8	
Hébergement Insertion (CHRS/ALT)	5	4	1 ménage a accédé au logement autonome
Hébergement Urgence	1	0	Changement de situation administrative du ménage permettant de travailler un accès au logement
Pension Famille	3	2	Changement de projet du ménage
FJT	1	0	Refus de la structure. Réorientation liste attente CHRS Autun
Dispositifs dédiés ne relevant pas de l'AHJ ou du logement	2		
Refus	1		
Sans suite	3		1 ménage ne souhaite pas d'accompagnement, 1 ménage est hébergé chez un tiers 1 ménage a été incarcéré

8

## MOTIFS DES ORIENTATIONS NON ABOUTIES VERS LE LOGEMENT

- Un ménage a refusé 3 propositions de logement (2 OPAC + 1 SEMCODA).
- La situation financière et la santé du ménage ont évolué nécessitant une réorientation vers un CHRS : le ménage a refusé la proposition d'admission CHRS.
- La procédure d'expulsion d'un ménage n'a pas abouti: maintien dans le logement.
- Les aménagements effectués par le bailleur ont permis de stopper les troubles de voisinage et de maintenir le ménage dans le logement.
- 4 ménages toujours en attente d'attribution en 2024:
  - Un ménage a été expulsé de son logement sans solution de relogement pérenne, actuellement il est logé à l'hôtel.
  - Un ménage est logé à l'hôtel, étude de nouveau en plateforme en 2024.
  - Deux ménages pour lesquels les accompagnements mis en place sont toujours en cours.

9

## COMMISSIONS INTERNES SIAO

7 situations du secteur de la CCGAM ont été étudiées en commission interne SIAO (pas de passage en plateforme).

### Préconisation de la commission

- Hébergement Insertion ALT/CHRS : 5
- Hébergement Urgence : 1 (situation administrative complexe ne permettant pas un accueil en HI)
- Un ménage a annulé sa demande avant son étude en commission (changement de région)

### Admissions effectives

- 1 CHRS Collectif Mâcon (VIF)
- 1 CHRS VIF Ecluse Chalon sur Saône
- 1 accès logement parc privé (VIF)
- 1 contact perdu avec le demandeur
- 1 HU Autun: l'inscription sur liste d'attente CHRS n'est plus d'actualité, réorientation ALT en 2024.

10

## LA PLUS VALUE

- COLLABORATION ACTIVE ENTRE OPÉRATEURS DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT
- DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAUTAGE ET DU PARTAGE D'EXPÉRIENCE
- CONSTRUCTION DE PROJETS EN ÉVITANT LES RUPTURES DE PARCOURS
- POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD FAVORISÉE

11

## LES PERSPECTIVES 2024

- Inviter des partenaires pour présenter leur dispositif lors des commissions
- Diffuser la réactualisation de la charte de fonctionnement
- Développer des actions en faveur de la participation des ménages accompagnés
- Travailler au suivi de parcours des ménages et à la fluidité des établissements
- Mettre en place un partenariat avec la CCAPEX
- Développer le partenariat avec l'ARS, le médico-social
- Travailler à l'articulation avec CIL, CIA , CTAI

